



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Qui pense voiture  
voit  
Bruchez et Matter  
MARTIGNY Tél. 026/2 10 28

Le n° 60 ct.

Le colonel-brigadier  
Philippe Henchoz  
abusé ?

Voir page 26

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

## FRANC FRANÇAIS

Hors du « serpent », dans la tempête

BRUXELLES. - Pour la seconde fois en l'espace de deux ans, le franc français est sorti du « serpent monétaire européen », mécanisme de change qui limite à 2,25 % au total les marges de fluctuation entre les cinq monnaies européennes (franc français, deutschmark, florin hollandais, franc belgo-luxembourgeois et couronne danoise).

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie, a déclaré hier matin à la sortie de la réunion extraordinaire des ministres des

finances du « serpent » à Bruxelles, que « la France suspendait momentanément sa participation au dispositif monétaire européen pour protéger ses réserves de change ».

Les pays du Marché commun sont maintenant divisés en deux camps : d'une part le mark, le franc belgo-luxembourgeois, le florin et la couronne danoise flottent de concert, tandis que le franc français, la lire italienne et la livre sterling flottent librement. (Voir nos dernières nouvelles en page 28).

## CHAOS MONÉTAIRE

L'offensive contre le franc français s'est encore accentuée durant la semaine du 8 au 12 mars. En deux mois et demi, la Banque de France aurait cédé le tiers de ses réserves de devises pour empêcher sa monnaie de crever le plancher fixé par le « serpent ». La Bundesbank a appuyé les efforts de la Banque de France et, en une semaine, les deux banques centrales auraient acheté 5,5 milliards de francs.

La nouvelle crise monétaire a été déclenchée par la chute brutale de la livre sterling qui a perdu 6 % de sa valeur en une seule semaine et a atteint un taux de dépréciation de 33,5 % depuis l'abandon de sa parité en 1971. Cette chute de 6 % aurait été plus forte encore si l'action de soutien de la Banque d'Angleterre n'avait pas porté sur près d'un milliard de dollars, ce qui représente 11 à 12 % de ses réserves.

M. Wilson a déclaré qu'il défendait la livre, le chancelier Schmidt qu'il ne réévaluerait pas le mark et le ministre Fourcade qu'il n'était pas question de dévaluer le franc.

De telles déclarations sont en général suivies de décisions contraires. En réalité, la Banque d'Angleterre n'a continué à soutenir sa monnaie qu'avec des moyens très limités et la France a annoncé hier 15 mars sa sortie du serpent monétaire.

Nous sommes bien loin des assu-

rances données par les participants des conférences de Rambouillet et de la Jamaïque. Un barrage étanche devait en effet être mis en place pour empêcher les fluctuations néfastes pour le commerce international.

La France, qui, rentrée dans le serpent en juillet 1975, s'est opposée à l'admission de notre pays, ne saurait reprocher au franc suisse d'être responsable des maux qui lui arrivent.

La baisse du franc français vis-à-vis du dollar a été, le 15 mars, de l'ordre de 3,5 à 5 %. La stabilisation devait se faire vers 6 à 7 % de baisse. Il n'est pas exclu que le florin hollandais et le franc belge suivent ce mouvement, mais à une certaine distance.

A. T.

## Votations fédérales du 21 mars... LA TACTIQUE DU REcul!

A mesure que s'approche l'échéance de la votation populaire du 21 mars, il semble que les promoteurs et les partisans de l'initiative syndicale sur la participation reculent dans leurs prétentions, ou les dissimulent. Comme s'ils avaient l'impression soudaine d'avoir trop exigé, beaucoup trop...

Lors même de la « Table ouverte » de dimanche dernier, M<sup>me</sup> Gabrielle Nanchen et M. Guido Casetti n'ont guère parlé de cogestion paritaire, pour en rester seulement à la participation.

Mais la participation, il faut tout de même le rappeler, ne fait actuellement l'objet d'aucune opposition. A l'exception d'une poignée d'allergiques, qui se recrutent aux deux extrêmes de la gauche et de la droite, personne ne combat la notion de participation. Sur le principe, chacun s'accorde ; c'est sur son application que nombreux divergent. Bref, la participation ne provoque ni controverse ni polémique sur l'idée en soi, mais sur la pratique en fait.

Alors, foin d'échappatoires, venons-en à la pratique !

Quand des représentants syndicaux ou socialistes laissent subitement entendre qu'ils ne réclament pas forcément la cogestion paritaire, je ne retiens plus l'envie de crier : minute, caméléon ! Pas de blagues, mais le programme !

Les promoteurs de l'initiative syndicale sont clairs et nets, et même catégoriques : par participation appropriée, ils exigent une représentation « à tout le moins paritaire » des travailleurs, ou de leurs organisations, au sein des conseils d'administration. Et ceci, ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est la *Correspondance syndicale suisse* du 27 juin 1973, page 285 ! Et cette correspondance ne saurait être soupçonnée de trahir la volonté syndicale, puisqu'elle en est son constant et fidèle reflet.

Que signifie cette représentation « à tout le moins paritaire » ? Depuis que

les phrases et les mots gardent un sens, elle signifie que les conseils d'administration seraient désormais composés, pour une moitié, par des représentants du capital et, pour une autre moitié, par des représentants du travail. Elle signifie encore que tout problème de gestion serait d'emblée politisé, que toute décision d'entreprise serait aussitôt bloquée. Je n'invente rien. La preuve ? Les promoteurs de l'initiative syndicale ont déjà prévu la création d'un tribunal arbitral pour trancher les inévitables conflits. Ces promoteurs, s'ils ne s'attendaient à ce blocage des décisions, n'auraient évidemment pas songé à ce tribunal arbitral.

Dans ce contexte, quel peut bien être le résultat de l'initiative syndicale ?

Le résultat ? Il est le suivant : la marche et l'avenir de l'entreprise ne peuvent pas ne pas être compromis, si des décisions rapides ne peuvent être

prises, face aux lois de la concurrence et du marché qui supportent mal les retards et les hésitations... Le temps qu'un arbitre s'occupe de la question, à la satisfaction des deux parties, l'affaire échappe et l'entreprise écope ! Or, si l'essor de l'entreprise est ainsi mis en péril, le sort du travailleur l'est aussi. Et là-dessus, la doctrine sociale de l'Eglise ne me contredira pas, tant elle réalise que la promotion du travailleur suppose également celle de l'entreprise. (Entre parenthèses et sans guillemets, je n'ai jamais rencontré autant de socialistes qui se réfèrent si abondamment aux encyclopedes, aux conciles, aux synodes...).

C'est pourquoi, je continue à prétendre que l'initiative sur la participation recherche plus la promotion du secrétaire syndical que celle du travailleur. Car l'« épanouissement » du travailleur, puisque tel est le slogan socialiste, ne peut se concevoir sans l'« épanouissement » parallèle de l'entreprise qui l'emploie. Nier ce fait, c'est nier l'évidence.

Enfin, en guise de conclusion, je m'étonne de toute une propagande socialiste ou syndicale : selon celle-ci, les conseils d'administration des entreprises ne compteraient quasi que des requins. Alors, pourquoi l'initiative veut-elle à tout prix introduire dans les conseils d'administration de ces entreprises ses fonctionnaires ou sociétaires syndicaux ? Pourquoi ?... Serait-ce par affinité ?

Roger Germanier

## Les élections cantonales françaises

## LA GAUCHE L'EMPORTE

# Un grave coup de semonce... mais sera-t-il entendu?

Difficile de se dorer la pilule. Le suffrage universel vient de donner 961 sièges cantonaux à l'opposition socialo-communiste et aux divers-gauches qui n'en avaient que 733 jusqu'ici, et seule-

ment 902 à la majorité présidentielle, aux modérés et aux divers-droites auxquels on en attribuait 1130. Les socialo-communistes s'emparent de la direction des conseils généraux de

douze départements dont deux supplémentaires autour de Paris tombent aux mains du parti communiste. Leurs voix (gauche unie) s'élèvent de 48 % à 55 %. Voilà des résultats qui, dans l'échelle ordinaire des évolutions politiques, s'appellent un raz-de-marée.

Le plus grave, c'est justement que des élections qui jusqu'ici se cantonnaient dans des problèmes de gestion locale, aient pris une dimension politique. Cette politisation est grave parce qu'elle signifie que plus rien, désormais, n'échappera à la clameur démagogique et aux simplifications desséchantes de la gauche marxisante. Ainsi, le canton de Gaillac, dans le Tarn, était géré par un véritable apôtre (de la majorité), M. Henri Yrissou, qui l'avait abreuvé des œuvres sociales les plus avancées de France. Ses électeurs l'ont abandonné en dépit des services inégalables qu'il leur avait rendus, et lui ont préféré un socialiste sans visage et sans âme, qui récitait le bréviaire des accusations de parti pris contre le gouvernement central. Les citoyens n'ont plus voté aux cantonales POUR UN HOMME, ils ont voté comme on crie, pour la rose au poing, c'est-à-dire pour des SYMBOLES et des ÉTIQUETTES. Pour le « contre » et l'« anti ».

Cette déshumanisation de la politique française, cette combinaison mortelle d'opprobres aveugles jetés au présent et d'utopies délirantes projetées dans l'avenir, il y a longtemps qu'elle rongé la chair spirituelle et morale de

la vie publique française. Hélas, aucune des grandes forces établies de notre société libérale n'a jamais rien tenté pour les arrêter. C'est ici sans doute que git la leçon profonde de l'événement. PAR-DELÀ CETTE MAJORITÉ QUI S'EFFRITE, IL Y A UNE SOCIÉTÉ QUI S'ABANDONNE.

Déjà deux porte-parole de la majorité, MM. Lecanuet et Chirac, ont réagi à sa défaite en déclarant qu'elle devra désormais pousser encore plus loin, encore plus vite, les réformes sociales et les changements de structures. Quel désolant contresens ! Le président Giscard n'a cessé de réformer et encore réformer dans le sens voulu par la gau-

par Suzanne Labin

che. Il a donné le droit de vote aux jeunes de 18 ans, la liberté de l'avortement, le divorce par consentement mutuel, l'indexation du salaire minimum garanti, l'extension de la participation, une aide considérable aux chômeurs, l'amélioration substantielle des subventions aux vieux, l'écrasement fiscal des entreprises, la chasse à la fraude des riches, la formation professionnelle permanente à la charge des patrons, etc.

Notre président Giscard n'a cessé de flatter Mitterrand et Marchais, de reprendre leur langage, d'accréditer leur mythe, de relayer ce motif fondamental autour duquel s'ordonne toute leur

Suite page 23

## Retour d'amour pour la montagne



Ces lieux auxquels on ne trouvait plus aucun charme autrefois, cette campagne arrosée de sueur pour un maigre rapport, a retrouvé les faveurs des citadins, fatigués de bruit et de fumée. Loye, Itravers, Erdesson s'étaient vidés de leurs forces vives. Les citoyens de cette terre, lassés de son ingratitude, allaient chercher « fortune » à l'usine... Le charme se fane lorsque la vie n'y est plus, les ruines et le lierre s'approprient champs et ruraux. Fort heureusement, le souvenir devint nostalgie et ceux qui étaient partis revinrent ; ceux qui étaient restés découvrirent des beautés ignorées... Ce beau conte se concrétise par ce coquet lotissement avec en toile de fond la ville de Sierre. Plus aucun terrain n'est laissé en friche. Photo NF

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

## Des pétro-dollars pour quoi faire ?

Les retombées de l'éclatement du prix du pétrole intervenu le 17 octobre 1973 sont telles qu'il est intéressant de leur consacrer encore quelques considérations.

Plaçons-les d'abord dans la perspective des pays en voie de développement. Voir page 26

# LETTRÉ DE GENÈVE par M.-W. Suès

## AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA

Dès que la crise s'est abattue sur notre pays, le Conseil d'Etat, singulièrement le chef du Département de l'économie publique, M. Henri Schmitt, avait mis au point - premier canton à agir - un plan susceptible de remédier à la crise dans son ensemble. Groupant autour de lui non seulement des experts, mais aussi des représentants qualifiés des milieux industriels autant que syndicaux, il vient de déclencher une nouvelle initiative qui pourrait avoir d'immédiats et profonds résultats. C'est encore une exclusivité genevoise qui correspond exactement au besoin de notre cité.

Il s'agit de la création d'un « Office POUR LA PROMOTION DE LA MOYENNE ET PETITE INDUSTRIE GÉNEVOISE ». Le Valais et bien d'autres cantons qui ne possèdent que quelques grosses industries, pourraient s'en inspirer. Contrairement à la Confédération, dont les trois plans de relance concernent surtout la grosse industrie, le génie civil et la reprise immobilière, celui de Genève vise essentiellement LE SECTEUR INDUSTRIEL DE L'EXPORTATION. Ses auteurs estiment que l'avenir dépend de l'EXTÉRIEUR, DU MAINTIEN, DE L'EXTENSION DES MARCHÉS À L'ÉTRANGER.

Dans notre ville le secteur primaire et le tertiaire des services, continuant à se bien porter. C'est le secondaire, celui des petites et moyennes industries qui doit être aidé, car il est de haute qualité, mais sans ressources suffisantes pour se faire connaître hors de nos frontières. Certes pour le soutenir, l'Etat a inscrit au budget 1976 une somme d'un million. Sur cette base

de départ et avec le concours des intéressés eux-mêmes, un office de promotion va :

1. créer une EXPOSITION PERMANENTE des produits industriels genevois ;
2. diffuser en Suisse et à l'étranger TOUTES INFORMATIONS pour la faire connaître ;
3. sonder, prospecter LES BESOINS DE L'ÉTRANGER et y faire face ;
4. organiser des EXPOSITIONS GROUPEES ITINÉRANTES sur tous les continents ;
5. COLLABORER avec tous les organismes helvétiques existants, travaillant dans le même sens ;
6. susciter chez les intéressés UN ÉTAT D'ESPRIT favorable à la coopération collective.

Industriels et syndicats ont été unanimes à accepter de soutenir cet office et son travail, car l'industrie genevoise bénéficie d'atouts majeurs : sa renommée, sa diversité, sa richesse, sa technicité. C'est pourquoi la « Chambre de commerce et d'industrie », les unions patronales et la Fédération des travailleurs sur métaux et horlogerie (FTMH) ont adopté le plan. L'OPI est une fondation gérée par un conseil de cinq membres dont le conseiller d'Etat est le président. Elle a un secrétariat et déjà un directeur. Elle se met à l'ouvrage. L'exposition permanente sera ouverte cet été. Toutes les missions diplomatiques et commerciales du monde en seront avisées. Cet essai de relance, premier du genre, est un défi à la récession. Il sera passionnant d'en suivre le développement et - ici tous le souhaitent - le succès.

de Robert Marchand qui fut le créateur de cette entreprise.

Son banquet d'ouverture était devenu célèbre. La salle de l'hôtel des Bergues étant aujourd'hui trop petite, on l'a transporté au palais même. André Canonica, responsable de ce festin, en confie depuis deux ans la cuisine à un des plus connus maîtres-cuiseurs de France et de Navarre, André Jeunet, d'Arbois. C'est un « trois étoiles » qui fait courir gastronomes et gourmands dans le Jura. Monumental et charmant cuisinier, commentant lui-même ses plats et ses succulentes sauces, comme ses desserts, il a comblé les 300 invités à ce lunch de gala. La tradition fut respectée en tout point, car le service fut aussi impeccable que le repas.

### PRÉSIDENT POLYGLOTTE

J'ai aussi remarqué, pour avoir assisté à plus de cinquante de ces inaugurations, que les discours, dont vous avez déjà pris connaissance avaient été particulièrement soignés et réfléchis. L'époque n'est pas facile pour l'automobile. Il fallait en traiter avec optimisme et tact. Le président François Peyrot, parlementaire, ancien conseiller d'Etat, excelle dans ce domaine, comme le président du gouvernement Jean Babel. Ce qui a étonné, c'est la longueur inusitée du discours du président de la Confédération. On aurait dit que M. Gnaegi avait à cœur de justifier toutes les décisions du Conseil fédéral en matière routière et de circulation, y compris les ceintures, dites de sécurité ! Mais le plus inattendu fut qu'après avoir lu le premier tiers de son discours en français, M. Gnaegi changea de langue, abandonna le texte officiel remis à la presse et poursuivit son exposé en allemand, au grand plaisir des nombreux Alémaniques présents. C'est ainsi qu'on a appris que circulent sur nos routes 1 730 000 véhicules à moteur et qu'il y passe chaque année 45 millions de voitures étrangères. On comprend que nos autorités se préoccupent de notre réseau mis à si forte contribution. En outre, on a été informé que 300 000 personnes vivent dans notre pays de l'industrie automobile et que celle-ci éduque chaque année 7600 apprentis. On peut franchement dire que la journée inaugurale fut un succès. Beaucoup plus de monde que l'année dernière. Les exposants ravis et étonnés (mais il y a tant et tant de superbes voitures, qu'elles fascinent) n'ont pas caché leur satisfaction au journaliste indiscret ! Gare à la foule du second week-end !

## Pro domo sua !

C'est une inattendue, mais d'autant plus intéressante initiative qu'ont prise quelques citoyens à titre personnel. Elle est d'autant plus sympathique qu'elle a été mûrement réfléchie entre eux et qu'elle n'est pas née d'une recommandation officielle. Il s'agit d'une nouvelle fondation de droit public, intitulée « Pour Genève ». Son programme est ambitieux, trop vaste peut-être. Voyez plutôt : « Contribuer par tous les moyens au renom de Genève, en favorisant la création et le développement d'institutions à caractère culturel, artistique, scientifique et philanthropique, en multipliant les échanges, en organisant toutes manifestations et rencontres ayant pour objectif l'échange d'idées, en provoquant toute initiative propre à maintenir et à accroître la réputation humaniste de Genève. » Et j'en passe. Le conseil comprend cinq membres dont un conseiller d'Etat, deux avocats connus, un banquier et le chef du protocole de l'Etat. La manière dont le secrétaire général

de l'ONU a récemment cherché à déplacer à Vienne certaines des institutions internationales, fixées en nos murs, explique peut-être cette création. N'ayant pas d'attaches avec les autorités ou les milieux touristiques, libre du choix de ses interventions, prête à s'intéresser à tout (même trop peut-être), « Pour Genève » est néanmoins une heureuse initiative dont nous reparlerons quand elle se manifesterà dans les faits.

### MIETTES D'INAUGURATION

C'est très dignement et au milieu d'un grand appareil qu'on a célébré le cinquantième du Salon de l'auto. Du moins, c'est l'anniversaire (1926) de l'occupation du palais des Expositions par cette manifestation. Cependant, durant douze précédentes années, elle s'était déroulée au bâtiment électoral, de l'autre côté de la plaine de Plainpalais, qui est devenu université II. On a justement rappelé la mémoire

## Mis en échec par les partis, le Rassemblement jurassien contre-attaque

Fort de l'appui de l'immense majorité de ses délégués, le Rassemblement jurassien, d'une manière peut-être discutable, mais avec raison sur le fond, avait émis l'idée de l'appareillement des forces autonomistes pour les élections à la Constituante. Les comités de partis se sont opposés à cette proposition, ainsi qu'à celle d'un appareillement des petits partis de gauche. Le RJ est donc revenu à la charge avec un questionnaire adressé aux candidats inscrits à ce mouvement. Il pose les quatre questions suivantes :

1. Leur avis sur le préambule constitutionnel qu'il a lui-même formulé.
2. Leur position vis-à-vis de la réunification future du Jura et les droits à concéder aux Jurassiens de l'extérieur.
3. Leur position à propos de la double politique du mouvement, participant d'une part à l'édification du nouveau canton et assurant, d'autre part, son appui aux organisations autonomistes en lutte pour leur libération dans le Jura bernois.
4. Enfin, quelle serait leur position si le scrutin fédéral de ratification de la création du canton du Jura donnait un résultat négatif ? Appuieraient-ils la politique du Rassemblement jurassien dans cette éventualité ?

La quatrième question a suscité l'ire des hommes de partis qui y voient l'obligation de dire oui au RJ avant qu'il ait défini son attitude politique dans le cas d'un refus du peuple suisse.

En réalité, le Rassemblement jurassien prend de très utiles précautions. C'est lui et non les partis qui a gagné la lutte d'indépendance. C'est à lui qu'il appartient de savoir sur qui il pourrait compter, le cas

échéant, pour préserver le fruit du vote historique du 23 juin 1974.

Parler de ce sujet de « mainmise » sur les partis et les futurs élus à la Constituante n'a véritablement aucun sens. Les candidats interpellés n'ont aucune obligation de répondre. Nombreux sont sans doute ceux qui, aujourd'hui, peuvent faire confiance aux dirigeants autonomistes, comme ils l'ont toujours fait. C'est le nombre de ceux-là que le Rassemblement entend connaître. Le dépouillement des questionnaires remplis et rentrés sera donc des plus intéressants.

Victor Giordano

### Anniversaire du 16 mars

Le Jura bernois s'apprête à fêter aujourd'hui le premier anniversaire de son rattachement au canton de Berne. Dans la plupart des villages du Jura bernois, de petites manifestations ont été mises sur pied. L'atmosphère est à la détente et il ne semble pas que des incidents doivent éclater, la commémoration d'un vote démocratique ne devant pas en bonne logique prêter flanc à la critique, même si les modalités du vote suscitent encore et toujours la controverse. Les organisations autonomistes regroupées sous le faisceau d'Unité jurassienne tiendront pour leur part une conférence de presse à Bienne. Elles se proposent d'analyser une fois de plus la situation politique de la minorité jurassienne dans le Jura bernois et d'insister sur les entraves mises par les autorités communales aux libertés de réunion et d'expression ainsi que sur la passivité de la police cantonale et des autorités fédérales à ce propos. V. G.

## Conclusions et recommandations du séminaire pour cadres nationaux de la protection civile

Les dirigeants des services nationaux de la protection civile de plus de 40 pays - Afrique, Amérique latine, Asie et Europe - viennent de participer à un séminaire des cadres nationaux de la protection civile tenu à Genève, du 11 au 13 mars 1976, sous l'égide de l'Organisation internationale de protection civile.

De nombreuses délégations ont présenté des rapports sur la situation dans leur pays et les expériences en cours en matière de législation et de structuration ainsi que sur les bases de fonctionnement du système de protection et de sécurité de leurs populations. A l'issue des débats qui eurent lieu ensuite dans les commissions de travail, les participants ont dégagé les principes fondamentaux suivants :

- La protection civile est pour l'essentiel investie d'une mission sociale et humanitaire tant sur le plan national que sur le plan international.
- Elle a pour attribution la planification, la prévention, la protection, les secours et la remise en état dans toute situation critique, c'est-à-dire en temps de paix, lors des catastrophes naturelles ou techniques et des désordres sociaux, et en cas de conflit, sans toutefois prendre part aux opérations de guerre.
- La gestion est confiée à l'autorité nationale de la protection civile à qui revient ainsi la tâche d'unifier tous les services d'urgence impliqués dans de telles situations.

- chaque pays développe et structure sa propre organisation de protection civile et détermine en même temps les tâches et fonctions de ses organismes nationaux, provinciaux et locaux - ces derniers étant des organismes d'exécution - en liaison avec d'autres départements gouvernementaux, institutions et groupements humanitaires.

Les principes énoncés ci-dessus ont été transmis sous la forme d'une recommandation à l'assemblée générale de l'OIPC qui siège à Genève du 15 au 17 mars courant. Cette recommandation invite notamment les commissions techniques de l'organisation à poursuivre leurs recherches sur les systèmes juridiques existants et sur les différentes structures de la protection civile afin de mettre à brève échéance à la disposition des Etats membres des modèles de lois-cadres, d'organismes, de schémas de fonctionnement, etc., pouvant être adaptés aux conditions sociales, économiques et démographiques particulières du pays ou selon la nature des dangers auxquels celui-ci est habituellement exposé.

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE OCCIDENTALE NIVEAU NORMAL PAS AVANT LONGTEMPS SELON LA C.E.E./O.N.U.

GENÈVE. - Dans les pays d'Europe occidentale, la capacité de production inutilisée atteint actuellement près de 10% et les probabilités d'une reprise soutenue ou d'une stagnation sont à peu près égales, indique une étude publiée aujourd'hui à Genève par la Commission économique pour l'Europe (CEE/ONU).

La récession s'est aggravée à un tel point que, même avec des taux de croissance soutenus supérieurs aux tendances actuelles, il faudra longtemps pour ramener l'activité économique et l'emploi à un niveau normal, affirme la CEE/ONU qui constate en revanche qu'en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) un net redressement semble s'être amorcé.

Les risques d'une nouvelle récession faisant suite à une brève reprise ou d'une stagnation prolongée doivent préoccuper les gouvernements tout autant que le risque d'une inflation persistante. Il faudra peut-être effectivement prendre de nouvelles mesures financières et monétaires d'incitation, ne serait-ce que pour concrétiser les prévisions actuelles pour 1976, estime la CEE/ONU, qui pense que le taux de croissance de l'Europe occidentale cette année ne dépassera pas 3% environ (5% entre 1959-1960 et 1972-1973).

La plupart des petits pays européens ressentent encore les effets du fléchissement de l'activité économique de leurs partenaires importants et on ne décèle encore, relève la CEE/ONU, aucun signe de redressement dans ces pays. La situation est à peu près analogue dans les pays en développement d'Europe méridionale.

L'une des grandes inconnues du problème de la reprise en 1976, selon la CEE/ONU, est le comportement de la consommation privée. Celle-ci a contribué à soutenir la

demande en 1975. Toutefois une plus forte propension à épargner, qui s'explique en partie par le souci de se protéger contre le chômage et l'inflation, a rivalisé avec l'accroissement des achats de biens de consommation durables.

Les enquêtes sur la consommation montrent que les ménages ne s'attendent pas à une amélioration de leur situation financière cette année, mais souhaiteraient augmenter leurs achats de biens durables. Selon la CEE/ONU, pour que cela soit possible, il faudrait probablement que les pouvoirs publics adoptent de nouvelles mesures financières d'incitation, par l'intermédiaire de la politique fiscale et aussi en assouplissant les conditions de crédit.

La CEE/ONU regroupe tous les pays d'Europe (Est et Ouest) ainsi que les Etats-Unis et le Canada. Après son étude sur l'activité économique en Europe occidentale, la CEE/ONU publiera prochainement une étude sur l'évolution de la situation économique en Europe orientale et en Union soviétique.

## Notre concours « la chasse au mot »

### Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former :

- horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- verticalement : de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

### Grille N° 117

AUTEL  
ASSISTES  
ADMIRATION  
ABETIR  
ALIDADE  
  
BISON  
BONNETEAU  
BRAVE  
  
CISELER  
CREATION  
  
DIODE  
DOIGT  
  
ERRER  
EMANER  
  
FORER  
  
LOUVES  
LIBANAIS  
LETTRE  
LAITERIE

MOURIR  
MONARCHIE  
MANGER  
  
NUIT  
NEUTRALITE  
NEGATIVE  
NOIREAUDE  
NACREE  
  
OBTUS  
OSSATURE  
  
PURE  
PALADIN  
PRIMITIF  
  
RIEUSE  
RAME  
RECITAL  
SAIE  
  
TONNER  
TRAVAILLER  
TOURNEVIS  
  
ETRAPE  
  
VIVANT

### JUSTICE EN 9 LETTRES

F	B	R	A	V	E	L	S	E	T	S	I	S	S	A
O	O	S	S	A	T	U	R	E	N	A	M	E	E	S
R	N	U	I	T	I	C	E	D	O	I	D	V	I	E
E	N	I	D	A	L	A	P	E	I	E	I	V	R	R
R	E	L	L	I	A	V	A	R	T	T	E	R	E	F
E	T	I	R	R	R	I	R	R	A	N	E	G	T	I
D	E	B	E	I	T	V	T	G	R	R	N	G	I	T
U	A	A	L	T	U	A	E	U	I	A	I	C	A	I
A	U	N	E	E	N	O	S	M	O	R	L	L	M	
E	T	A	S	B	N	T	L	O	D	E	I	O	A	I
R	E	I	I	A	O	E	U	S	A	D	E	U	T	R
I	L	S	C	N	T	R	U	T	A	E	U	V	I	P
O	D	R	N	T	I	T	I	D	M	U	S	E	C	U
N	E	E	R	R	B	O	E	A	O	I	E	S	E	R
E	R	E	M	O	N	A	R	C	H	I	E	N	R	E

Solution de la grille N° 116 :

### Cokéfaction

Nous avons reçu 75 réponses exactes.

Dernier délai : vendredi 19 mars.

# Au service du bien manger et de la santé

## De nouvelles recettes de morue

## Avec vous dans votre cuisine

### La morue tartare

Pour quatre personnes : 1 boîte de filets de morue (ou de la morue sèche si vous préférez, elle donne plus de saveur aux plats), 6 citrons, 2 gros oignons, 2 œufs, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 1 cuillerée à soupe de câpres, poivre, sel, 1 botte de cresson.

Faites dessaler la morue ; pour cela posez-la dans une passoire elle-même posée dans une bassine sous un filet d'eau courante ; laissez douze heures s'il s'agit de filets, vingt-quatre heures s'il s'agit de morue séchée ; en ce dernier cas, après dessalage, retirez toutes les petites peaux qui pourraient rester collées au poisson.

Egouttez soigneusement le poisson, essuyez-le, effeuillez-le dans un saladier, arrosez-le avec le jus des citrons ; laissez macérer quatre heures en remuant de temps en temps.

Au bout de ce temps, ajoutez les oignons pelés et très finement émincés, les jaunes d'œufs, la crème fraîche, les câpres ; poivrez et rectifiez l'assaisonnement en sel. Garnissez le pourtour d'un plat avec les feuilles du cresson triées, équeutées, lavées, essorées ; versez au centre la morue tartare.

Notes. - Vérifiez bien le dessalage de la morue avant d'exécuter la recette, au besoin prolongez-le. Vous pouvez garnir de quartiers d'œufs durs et d'olives noires pour améliorer le plat.

### Le gratin de morue aux pâtes

Pour quatre personnes : 1 boîte de filets de morue (ou de la morue sèche), 250 g de coquillettes, 50 g de beurre, 80 g de gruyère, 4 cuillerées à soupe de crème fraîche, sel, poivre.

Faites dessaler la morue douze ou vingt-quatre heures, selon le cas. Faites cuire les pâtes dans une grande quantité d'eau bouillante, pendant douze à quinze minutes. Mettez la morue dans une casserole, sur feu doux, couvrez d'eau froide et portez à

frémissement ; laissez frémir pendant dix minutes. Beurrez très largement un plat à gratin. Egouttez les pâtes, ajoutez-leur le fromage râpé, la crème fraîche, sel et poivre. Dans le plat beurré, mettez la moitié des pâtes, la morue égouttée et effeuillée, le reste de pâtes. Parsemez le reste de beurre divisé en noisettes et mettez à four moyen pendant dix minutes.

### Le boudin de morue

Pour quatre personnes : 1 boîte de filets de morue (ou de la morue sèche), 3 grosses pommes de terre, 1 dl de lait, 3 dl d'huile, 2 citrons, 3 œufs, sel, poivre, 1 crépine de porc.

Faites dessaler la morue, douze ou vingt-quatre heures selon le cas.

Faites cuire les pommes de terre à four moyen de quarante-cinq minutes à une heure. Mettez la morue dans une casserole, sur feu doux, couvrez d'eau froide et portez à frémissement ; laissez frémir dix minutes. Faites bouillir le lait. Dans une casserole, sur feu doux, versez 1 dl d'huile, effeuillez la morue égouttée et tournez sans arrêt avec une spatule de jusqu'à ce que le poisson soit bien désagrégé et l'huile incorporée ; ajoutez alors peu à peu le reste d'huile en alternant avec un peu de lait. Epluchez les pommes de terre, mélangez la pulpe au contenu de la casserole, toujours en tournant régulièrement. Ajoutez encore le jus des citrons et les œufs, blancs et jaunes ; salez, poivrez, laissez tiédir.

Enveloppez la préparation dans une crépine, en façonnant en boudin ; fermez hermétiquement. Au moment de consommer, il vous suffira de faire pocher ce « boudin » dans du lait frémissant, pendant vingt minutes, sans laisser bouillir.

Note. - La préparation peut aussi servir à garnir des croûtes de tartelettes qu'il suffit de passer au four ; elle peut encore être façonnée en boulettes qui seront roulées dans de l'œuf battu et dans du pain émietté avant d'être plongées en friture chaude.

### La salade de morue

Pour quatre personnes : 1 boîte de filets de morue (ou de la morue sèche), 4 oignons moyens, 150 g de mâche, 50 g de cerneaux de noix, 3 cuillerées à soupe d'huile de noix, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, sel, poivre, 1 petite betterave rouge cuite de préférence au four car elle sera beaucoup plus savoureuse que cuite à l'eau.

Dessalez la morue douze ou vingt-quatre heures selon le cas. Faites cuire les oignons au four, avec leur pelure, pendant quarante-cinq minutes. Mettez la morue dans une casserole, sur feu doux, couvrez d'eau froide, portez à frémissement ; laissez frémir pendant dix minutes. Epluchez, lavez, essorez la mâche, mettez-la dans un saladier. Ajoutez les oignons épluchés et coupés en quatre, ainsi que les cerneaux de noix puis la morue égouttée, refroidie et effeuillée. Arrosez avec l'huile et le vinaigre, poivrez, rectifiez l'assaisonnement en sel.

Au moment de servir, couvrez la préparation avec des rondelles de betteraves épluchées. Ne remuez une dernière fois qu'au moment de consommer afin que les betteraves ne déteignent pas sur les autres ingrédients.

### Pour changer : du haddock Les aiguillettes marinées

Pour quatre personnes : 400 g de haddock, lait, 1 dl d'huile, 2 cuillerées à soupe de vinaigre, 1 cuillerée à soupe de câpres, 2 échalotes, 4 branches de persil (et si possible d'autres herbes fraîches), sel, poivre.

Mettez le haddock dans une casserole, sur feu doux, couvrez-le de lait, portez à frémissement, laissez frémir dix minutes, égouttez, laissez refroidir. Séparez la chair du haddock en filets, dans un saladier, arrosez avec l'huile et le vinaigre ; ajoutez les câpres, les échalotes pelées et finement hachées, le persil lavé et haché ; salez et poivrez. Mélangez et laissez mariner deux heures en remuant de temps en temps.

Notes. - Le fait de pocher le haddock dans du lait élimine l'excès de goût de fumet. Vous pouvez ajouter des olives noires et des endives.

### Le haddock à la crème

Pour quatre personnes : 600 g de pommes de terre, 400 g de haddock, lait, 4 cuillerées à soupe de crème fraîche, 4 branches de persil, sel, poivre.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau, avec leur pelure, pendant vingt minutes. Faites pocher le haddock dans le lait, sur feu doux, pendant dix minutes à partir du frémissement. Pelez les pommes de terre, émincez-les dans un saladier, couvrez-les avec la crème pendant qu'elles sont encore chaudes. Ajoutez le haddock égoutté et effeuillé, le persil lavé et haché, sel et poivre (ne rechignez pas sur le persil, il donne sa saveur au plat).

### Le haddock grillé

Pour quatre personnes : 400 g de haddock, lait, 1 cuillerée à soupe d'huile, sel, poivre, 4 branches de persil, beurre frais, citrons.

Mettez le haddock dans un plat creux, couvrez-le de lait, laissez reposer deux à trois heures en retournant de temps en temps. Au moment de le cuire, retirez-le, essuyez-le, frottez-le avec l'huile, sur toutes ses faces et mettez à grill moyen trois minutes ; retournez, laissez trois minutes, retournez encore trois minutes par face, soit douze minutes au total. Mettez dans le plat de service, salez et poivrez, parsemez de persil lavé et haché et de noisettes de beurre à volonté. Présentez en même temps des quartiers de citron.

### Le haddock rôti

Pour quatre personnes : 400 g de haddock, lait, 80 g de beurre, sel, poivre. Mettez le haddock dans un plat creux,

couvrez-le de lait, laissez-le séjourner deux à trois heures en retournant de temps en temps. Beurrez un plat à rôtir, posez-y le poisson égoutté, parsemez de noisettes de beurre, salez et poivrez. Mettez à four moyen pendant quinze minutes.

### Le soufflé de haddock

Pour quatre personnes : 400 g de haddock, lait, 40 g de beurre, 20 g de farine, 4 œufs, sel, poivre, noix de muscade.

Mettez le haddock dans une casserole, sur feu doux, couvrez-le de lait, portez à frémissement et laissez frémir dix minutes, égouttez. Dans une petite casserole, sur feu doux, mélangez 20 g de beurre et la farine ; mouillez avec un quart de litre de lait et faites cuire dix minutes sans cesser de remuer. Beurrez un moule à soufflé. Hors du feu, incorporez à la sauce le haddock finement effeuillé, presque grossièrement haché et les jaunes d'œufs ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez, râpez un soupçon de noix de muscade. Ajoutez encore les blancs d'œufs battus en neige très ferme, versez dans le moule. Mettez à four moyen pendant vingt minutes, servez sans attendre.

### La fricassée à la tomate

Pour quatre personnes : 400 g de haddock, lait, 100 g d'oignons, 2 cuillerées à soupe d'huile, 20 g de beurre, 8 cuillerées à soupe de purée de tomates concentrée, 1 dl de vin blanc, 1 branche de thym, sel, poivre

Mettez le haddock dans une casserole, sur feu doux, couvrez de lait, portez à frémissement ; laissez frémir dix minutes, égouttez. Pelez et hachez les oignons, mettez-les dans une cocotte, sur feu doux avec l'huile et le beurre, couvrez et laissez étuver dix minutes. Ajoutez la tomate, le vin et les feuilles du thym, couvrez à nouveau et laissez encore dix minutes. Introduisez le haddock poché et effeuillé, remuez, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez et servez sans laisser trop cuire.

### Les restes de haddock à l'apéritif

S'il vous reste une petite quantité de haddock poché, pensez à le piler, froid, avec du beurre frais, du persil haché, un soupçon d'échalote finement haché, du jus de citron, du poivre.

Étalez sur des mini-canapés de pain grillé encore tièdes et présentez à l'apéritif, ce sera très apprécié.

Note : la même chose peut être faite avec de la morue pochée.

### N'oubliez pas

Que la morue sèche, comme le haddock, doivent être choisis à filets bien épais. Que la boîte de filets de morue dite d'une livre, ne contient en fait que 450 g car il s'agit d'une livre anglaise. Que la morue bien dessalée doit être à nouveau salée, toutefois pour éviter une erreur d'assaisonnement, goûtez toujours avant de saler le poisson ou une sauce devant l'accompagner. Qu'une plus grande quantité de morue ou de haddock, se dessale ou se poche dans le même temps qu'une petite quantité et que, placés au réfrigérateur sous aluminium ménager, les restes peuvent constituer d'excellents plats pour les repas à suivre, sans entraîner de grandes préparations.

Céline Vence

## Les aventures du colonel Buck Danny



# ALERTE ATOMIQUE

### Divers

On cherche

### sommelière

travail en équipe. Nourrie, logée  
Bon gain assuré

Se présenter au :  
Café de la Place, Monthey  
36-100138

On cherche

### menuisier-machiniste

pouvant s'occuper de 4 ouvriers

Ecrire sous ch. P 36-22200, à  
Publicitas, 1951 Sion

Profitez !  
Au sein de la Fête des vignerons  
à remettre au centre de Vevey

### hôtel-café-restaurant

(130 places), 19 chambres, sans  
confort. Loyer mensuel Fr. 3300.-  
par mois, charges comprises  
Bail de 10 ans. Reprise à discuter

Ecrire sous ch. P 36-900934, à  
Publicitas, 1951 Sion

Bandes dessinées couleur  
de J.-M. Charlier et V. Hubinon.

© COSMOPRESS, GENÈVE

## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 55 63 63.  
**Dépannage auto.** - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.  
**Grône. Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.

## Sion

**Médecin.** - Appeler le N° 11.  
**Pharmacie de service.** - Pharmacie Zimmermann, angle rue de Lausanne - Grand-Pont, tél. 22 10 36  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Dépannage de service.** - Garage des Alpes, tél. jour et nuit : (027) 36 16 28  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 0, 55 18 48, Voefray 22 28 30.  
**Garderie.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**Consommateur - Information.** - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.  
**Baby-sitters.** - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.  
**Bibliothèque municipale.** - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.  
**Service de dépannage du 0,8%** - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.

**AA.** - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Service d'aides familiales.** - Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M<sup>me</sup> Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.  
**Service famille jeunesse.** - Centre de consultation, avenue de la Gare 21, salle N° 15. Ouvert le mardi de 20 à 22 heures, le jeudi de 14 à 17 heures. Tél. 22 35 19 le jeudi de 16 à 17 heures, le mardi de 20 à 21 heures.  
**Galerie Grande-Fontaine.** - Exposition Lifschitz pastels Wutrich peintures. Jusqu'au 27 mars.  
**CSFA.** - Dimanche 28 mars : entraînement à peaux de phoque. Renseignements et inscriptions au 22 29 65 ou 22 11 56

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Vouilloz, av. de la Gare 22, tél. 2 66 16 et 2 39 01, dès samedi 17 heures. Dès 19 heures, pour les urgences seulement.  
**Médecin de service.** - Appeler le N° 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 24 13 et 2 15 52  
**Dépannage de service.** - Garage Carrosserie Granges, tél. 2 26 55/2 34 63.  
**Pompes funèbres.** - R. Gay-Balmaz, 2 22 95; Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.  
**A.A. Martigny.** - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs  
**Groupe A.A. « Octodure »** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.  
**Monthey**  
**Pharmacie de service.** - Pharmacie Schwab, av. de la Gare 13, tél. 4 15 44  
**Médecin.** - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 4 23 30  
**Ambulance.** - Tél. 4 20 22.  
**Hôpital.** - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Buriel, tél. 6 23 12  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le N° 11.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambriger, tél. 2 12 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

## Loèche-les-Bains

**Médecin de service.** - D' Kapp, Centre médical, tél. 61 13 45 et 61 14 68

# AUJOURD'HUI madame

### UN MENU

Fonds d'artichauts vinaigrette  
 Poulet aux poivrons  
 Yaourts

Un secret du bonheur : se contenter de ce que l'on a et l'embellir.

### LE PLAT DU JOUR :

**Poulet aux poivrons**  
 Émincez à cru la chair d'un petit poulet. Faites revenir à l'huile deux oignons et deux gousses d'ail hachées, retirez-les et mettez la viande à leur place. Laissez dorer, ajoutez deux poivrons rouges pelés et émincés, les oignons et l'ail. Salez, poivrez et joignez un bouquet garni. Laissez mijoter 15 mn à couvert. Disposez ensuite le tout dans un plat à gratin en y mélangeant 50 g de gruyère râpé. Faites gratiner.  
**Une économie :** avec la carcasse du poulet, faites un bouillon pour le lendemain.

**L'eau de pluie**  
 additionnée d'ammoniaque, sert à dégraisser les cols et les poignets des vêtements.  
**Les écailles d'huîtres**  
 placées dans une bouilloire, attirent le calcaire contenu dans l'eau qui bout.

### VOTRE BEAUTÉ

**Faut-il se laver souvent les cheveux ?**  
 C'est Josette Lyon, dans son livre *Mes 101 trucs de beauté* (Hachette) qui répond à cette question.

Il y a deux écoles : les « pour » disent qu'il faut laver les cheveux gras avant qu'ils graisserent. Ainsi, on peut utiliser un shampooing doux, non stimulant. Les « contre » affirment que chaque lavage, même précautionneux, stimulant les sécrétions, mieux vaut les espacer. Si vous portez les cheveux courts ou mi-longs, avec une bonne coupe qui permet une remise en plis rapide et simple, vous pouvez essayer de les laver quand il vous chante, avec un produit doux. Si vous préférez les coiffures un peu élaborées, si vous avez les cheveux longs ou très épais, longs à sécher, espacez au maximum les shampooings, tant que votre mise en plis tient. Entre-temps, deux ou trois jours après le shampooing, passez un tampon de coton, raie par raie, ou une brosse, légèrement saupoudrée de shampooing sec (ce sont les racines qui graisserent). Éliminez bien ensuite la poudre, avec une brosse douce.

### QUESTIONS PRATIQUES

#### Comment entretenir des fourrures en fibres synthétiques ?

L'imitation de fourrure textile se lave dans une eau tiède (à 40° C), additionnée d'un détergent doux. N'employez jamais d'eau de Javel. Après un rinçage soigné, suspendez le vêtement ou le couvre-lit et laissez sécher à l'air. Il ne faut pas repasser la fourrure textile. Si elle est à poils longs, démêlez les poils collés par le lavage avec une brosse dure. Pour détacher une fourrure en fibres synthétiques, utilisez du perchloréthylène ou des essences minérales. Faites, si possible, un essai sur une partie cachée de l'ourlet.

#### Peut-on laver les objets de céramique, de porcelaine, dans la lave-vaisselle ?

Le lave-vaisselle peut rendre bien des services pour nettoyer des objets très divers. Tout ce qui est métal, terre cuite (céramique, porcelaine, faïence, verre, pierre), peut y être lavé. On peut ainsi utiliser le lave-vaisselle pour nettoyer des vases (si leur col n'est pas trop étroit), des bibelots, des statuettes (mais pas en plâtre, ni en matière organique, ivoire, corne ou bois), des plaques de verre si elles y tiennent, éventuellement en ayant enlevé le panier supérieur de la machine (glaces coulisantes de petites bibliothèques). Ne pas laver les assiettes des animaux et, si vous avez un petit chat, ne pas l'enfermer dans la machine avant de la mettre en route (cela a failli plusieurs fois arriver à certaines).

### SAVEZ-VOUS QUE... ?

**L'eau de cuisson des haricots blancs** est un lait de beauté pour le lavage des lainages délicats auxquels il rend tout leur moelleux sans risque de feutrage.

**L'eau de feuilles de lierre** à raison de 10 grammes par litre d'eau, est utilisée pour le rinçage des lainages noirs.

### L'amour c'est...



... payer pour l'opération de son chat, même si on n'en a plus vraiment les moyens.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1975 by Los Angeles Times



L'agence «UNA» enquête



Le père en question m'a tout l'air de jouer gros, Jacob.

Oui, mais regardez là-bas...

Quelqu'un importune Salina.

## D' CLAUDETTE



VOTRE PÈRE NE SEMBLE PAS APPRÉCIER LE D' LORIN. SAVEZ-VOUS POURQUOI ?

JE... NON ! UNE ANTI-PATHIE PERSONNELLE, JE PENSE.

ET VOUS ?



MOI... QUE VOULEZ-VOUS DIRE ?

SOYEZ INDULGENTE. JE NE VEUX PAS ÊTRE INDISCRÈTE, MAIS JE VOUDRAIS VOUS RENDRE SERVICE... ET PEUT-ÊTRE AUSOÏ À LORIN...

## LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

**PARIS :** en baisse.  
 A l'exception de quelques valeurs isolées, tous les secteurs se sont repliés dans un volume d'échanges moyen.  
**FRNCFORT :** en baisse.  
 Toutes les subdivisions du marché allemand ont fait preuve de faiblesse dans un marché maussade.  
**AMSTERDAM :** en baisse.  
 Sous la conduite des néerlandaises internationales la bourse s'est inclinée sur un large front.

**BRUXELLES :** en baisse.  
 Seuls Hainaut-Sambre et Cockerill ont fait preuve d'une bonne disposition.  
**MILAN :** en baisse.  
 Sous la pression des ordres de vente, les replis ont prédominé au fil des compartiments.  
**LONDRES :** affaiblie.  
 Après une ouverture baissière, le Stock Exchange s'est légèrement raffermi après la mi-séance.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 164  
 dont traités 90  
 en hausse 19  
 en baisse 55  
 inchangés 16

Tendance générale plus faible  
 bancaires plus faibles  
 financières plus faibles  
 assurances plus faibles  
 industrielles plus faibles  
 chimiques plus faibles  
 obligations suisses soutenues  
 obligations étrangères soutenues

### CHANGE - BILLETS

France	53.—	56.—
Angleterre	4.80	5.10
USA	2.53	2.63
Belgique	6.10	6.40
Hollande	95.—	97.50
Italie	28.50	31.50
Allemagne	99.50	101.50
Autriche	13.85	14.25
Espagne	3.70	4.—
Grèce	6.75	8.—
Canada	2.55	2.65

### PRIX DE L'OR

Lingot	11050.—	11200.—
Plaquette (100 g)	1105.—	1135.—
Vreneli	104.—	114.—
Napoléon	121.—	131.—
Souverain (Elisabeth)	115.—	125.—
20 dollars or	565.—	595.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

## BOURSE DE ZURICH

Suisse	12.3.76	15.3.76	USA et Canada	12.3.76	15.3.76
Brigue-Viège-Zermatt	99 off.	99	Alcan Alumin.	72 1/2	69 3/4
Gonergratbahn	675 off.	675	Amamax	138	138
Swissair port.	592	589	Beatrice Foods	60 off.	57 1/2
Swissair nom.	485	478	Burroughs	279	273
UBS	3570	3570	Caterpillar	234 1/2	231
SBS	473	470	Dow Chemical	298	295
Crédit Suisse	2740	2725	Mobil Oil	141 1/2	139
BPS	1960	1955	Allemagne		
Elektrowatt	1940	1900	AEG	102	102
Holderbank port.	462	463	BASF	172	171 1/2
Interfood port.	2840	2875 off.	Bayer	150	149
Juvena port	470	460	Demag	186	184
Motor-Columbus	1025	1010	Hoechst	171	171 1/2
CERlikon-Bühle	1595	1565	Siemens	319	318
Cie Réassurances port.	4450	4440	VW	153	151
Winterthur-Ass. port.	1850	1840	Divers		
Zurich-Ass. port.	9850	9900 off.	AKZO	44 1/2	44 1/4
Brown, Boveri port.	1720	1705	Machines Bull	22 1/2	22
Ciba-Geigy port.	1720	1715	Courtaulds	8 off.	7 3/4
Ciba-Geigy nom.	718	717	De Beers port.	8 3/4	9
Fischer port.	740	735	ICI	20	19 3/4
Jelmoli	1315	1300	Pechiney	63 1/2	63
Héro	3525	3550 off.	Philips' Gloeil	32 3/4	32 1/2
Landis & Gyr	750	725	Royal Dutch	118	116 1/2
Losinger	890	880	Unilever	124 1/2	124 1/2
Globus port.	2550	2550			
Nestlé port.	3570	3565			
Nestlé nom.	1810	1775			
Sandoz port.	5295	5250			
Sandoz nom.	2100	2065			
Alusuisse port.	1300	1270			
Alusuisse nom.	461	463			
Sulzer nom.	2650	2660			

### Bourses européennes

Air Liquide	F	12.3.76	15.3.76
Au Printemps		403	393 1/2
Rhône-Poulenc		70.50	67.60
Saint-Gobain		109.90	105
Finsider	Lit.	143.50	140
Montedison		266	254
Olivetti priv.		483	476
Pirelli		924	910 1/2
Daimler-Benz	DM	980	940
Karstadt		371	368.20
Commerzbank		437	438
Deutsche Bank		209 1/2	208
Dresdner Bank		329.10	327
Gevaert	b.Fr.	263.10	259
Hoogovens	flh.	1376	1356
		66.90	66.60

### Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	465	475
Anfos 1	115.50	—
Anfos 2	104.50	—
Foncipars 1	2060	2080
Foncipars 2	1160	1180
Japan Portfolio	359	369
Swissvalor	208	210
Universal Fund	93.50	94.50
Universal Bond	78.25	79.25
AMCA	34 1/4	35 1/4
Bond-Invest	68 3/4	69 3/4
Canac	93 1/2	94 1/2
Denac	69 1/2	70 1/2
Espace	207	209
Eurit	116 1/2	118 1/2
Fonsa	88 1/2	89 1/2
Germac	105	—
Globinvest	65	66
Helvetinvest	100.80	—
Pacific-Invest	73	74
Safit	173	178
Sima	167	169
Canada-Immobil	710	730

## Bourse de New York

American Cyanam.	12.3.76	15.3.76
American Tel & Tel	26 3/4	26
American Tobacco	56	55 7/8
Anaconda	40 1/2	40 1/4
Bethlehem Steel	21 1/4	22
Canadian Pacific	44 3/8	43 7/8
Chrysler Corporation	17 3/8	17 1/8
Dupont de Nemours	19 1/2	18 5/8
Eastman Kodak	151 1/2	148
Exxon	110 1/2	110 1/8
Ford Motor	87 7/8	87 3/8
General Dynamics	56	55 1/2
General Electric	47 1/2	46 1/4
General Motors	50 7/8	50 1/2
Gulf Oil Corporation	68 3/8	67 5/8
IBM	23 1/4	23 1/4
International Nickel	261 1/2	259 5/8
Int. Tel & Tel	33 3/8	33
Kennecott Copper	28 3/8	27 5/8
Lehmann Corporation	35 3/4	35 3/4
Lockheed Aircraft	12 7/8	12 7/8
Marcor Inc.	10 5/8	10 3/4
Nat. Dairy Prod.	32 7/8	32 1/8
Nat. Distillers	44 1/4	43 1/2
Owens-Illinois	24 1/8	24
Penn Central	58 3/4	58 7/8
Radio Corp. of Arm	2 1/2	2 1/2
Republic Steel	27 1/2	27 1/4
Royal Dutch	39 1/8	37 7/8
Tri-Contin Corporation	45 3/4	44 7/8
Union Carbide	13 3/8	12 7/8
US Steel	75 5/8	74 5/8
Westing Electric	84 1/8	82 5/8
	16 7/8	16 3/4
Tendance faible.	Volume :	19.520.000
Dow Jones :		
Industr.	987.64	974.50
Serv. pub.	86.88	86.37
Ch. de fer	209.62	206.07
Canasec	533	545
Crédit Suisse Bonds	68 3/4	69 3/4
Crédit Suisse Intern.	—	—
Energie-Valor	76 1/4	78
Intervator	64 3/4	65 3/4
Swissimmobil 61	1050	1060
Ussec	627	6

MF

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dernière séance 16 ans  
**MACISTE, LE VENGEUR MAYA**  
avec Kirk Morris

**FULLY** Michel  
Ce soir mardi : RELÂCHE  
Jeudi et vendredi - 16 ans  
**LES CINGLÉS DE LA GUILLOTINE**  
avec Sidney James et Kenneth Williams

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60  
Jusqu'à mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Des vacances au Canada débordantes d'humour  
**QUAND C'EST PARTI C'EST PARTI**  
Si vous voulez rire, courez-y !  
Francis Blanche, Jean Lefebvre et Mylène Demongeot

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 14 ans  
La sensation de l'année  
Tous les records d'affluence de l'histoire du cinéma battus  
**LES DENTS DE LA MER**  
avec Roy Schneider et Robert Shaw

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12  
Ce soir mardi à 17 et 21 heures  
**PARLEZ-MOI D'AMOUR**  
de Michel Drack avec Zouc, Michel Aumont  
En nocturne à 23 heures  
**L'AVENTURE DU POSEIDON**  
Gene Hackman

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
Du rire ! avec Sidney James et Kenneth Williams  
**LES CINGLÉS DE LA GUILLOTINE**  
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Un « western » avec Giuliano Gemma  
**MÉFIE-TOI BEN, CHARLIE VEUT TA PEAU**

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64  
Ce soir mardi à 21 heures  
**MALIZIA**  
avec Laura Antonelli, Alessandro Momo

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans  
**Film d'art et d'essai**  
**ALICE N'EST PLUS ICI**  
de Martin Scorsese avec Ellen Burstyn

**ANZÈRE** Le Zodiak  
Tél. 027 9 22 22  
Ce soir mardi : RELÂCHE

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dernière séance - 16 ans  
**Film d'art et d'essai**  
de Mauro Bolognini, Catherine Deneuve, Giancarlo Giannini  
**LA GRANDE BOURGEOISE**  
Film raffiné sur un drame passionnel !

**HAUTE-NENDA** Cinalpin  
Ce soir mardi à 21 heures  
**FANTOMAS CONTRE SCOTLAND YARD**  
de Funès

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60  
Connaissance du monde  
Dès demain : Lino Ventura, excellent dans  
**ADIEU POULET**

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42  
Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Dimanche matinée à 15 heures  
**BONS BAISERS DE HONG-KONG**  
avec les Charlots  
Un film d'Yvan Chiffre

**BEX** Rex  
Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dernière séance  
Dès 18 ans révolus  
Comique et sexy, c'est  
**LE FEU AUX FESSES**  
Strictement pour adultes avertis !

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45  
Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
Dimanche matinée à 15 heures  
**L'HISTOIRE D'ADELE H**  
de François Truffaut  
avec Isabelle Adjani, Bruce Robinson, Sylvia Marriot  
La rencontre exceptionnelle de deux grands talents du cinéma

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59  
Ce soir mardi : RELÂCHE  
Vendredi, samedi et dimanche  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**

**ARDON** Lux  
Tél. 027 22 15 45  
Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans  
**LA FUREUR DE VAINCRE**  
Un film de Lo Wei  
avec Bruce Lee

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59  
Ce soir mardi : RELÂCHE  
Vendredi, samedi et dimanche  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**

**ACTION DE CARÈME**  
**Espérer aujourd'hui**  
A l'affané appartient le pain que tu gardes. A l'homme nu, le manteau que recèlent tes coffres. Au va-nu-pieds, la chaussure qui pourrait chez toi. Au miséreux, l'argent que tu tiens enfoui. Ainsi opprimes-tu autant de gens que tu en pouvais aider... Non, ce n'est pas ta rapacité que l'on condamne ici, mais ton refus de partage.  
Saint Basile  
Homélie 6 contre la richesse

**LOTÉRIE A NUMÉROS**  
Liste des gains du concours N° 11 de la Loterie suisse à numéros des 13/14 mars :  
Gagnants Francs  
1 avec 6 numéros : 481 766,25  
11 avec 5 numéros + le num. complém. : 9 090,90  
260 avec 5 numéros : 1 852,95  
9 658 avec 4 numéros : 49,90  
131 665 avec 3 numéros : 4,-  
(Sans garantie)

Crossbow fund	4.77	4.68
CSF-Fund	24.91	24.40
Intern. Tech. fund	8.05	7.37

**PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE**

Affiliated fund	D	7.89	8.51
Chemical fund	D	8.24	9.01
Technology fund	D	7.14	7.80
Europafonds	DM	33.85	35.60
Unifonds	DM	21.45	22.60
Unirenta	DM	41.45	42.80
Unispecial	DM	64.40	67.70

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais  
Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.  
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.  
**RÉDACTION CENTRALE**  
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germain, éditeurs et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.  
Service de publicité : Publicitas SA, Sion.  
**RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

# TELEVISION

## tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc  
17.40 Point de mire  
17.50 Présentation des programmes  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-jeunesse  
La sorcière de la rue Mouffetard  
La cuisine est à toi  
Jeu méli-mélo  
Un livre pour toi  
La souris, dessin animé  
Sophie Makhno chante  
18.25 Courrier romand  
18.50 Calimero  
Pour les petits  
18.55 Ne le dites pas avec des roses ! (22)  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.15 L'homme d'Amsterdam (5)  
Un camion en argent avec Pierre Vanneck et Josine van Dal-sum  
21.10 Plateau libre  
Voyage en violoncelle  
22.10 Benny Carter au Festival de jazz de Montreux  
22.40 Téléjournal

## tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc  
9.10 Télévision scolaire  
10.30 Télévision scolaire  
16.15 Magazine féminin  
17.00 Pour les petits  
17.30 Télévision scolaire  
18.10 Cours de formation pour adultes  
18.40 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 La journée d'un directeur de jardin zoologique  
19.30 Point chaud  
19.35 Avant 20 heures  
20.00 Téléjournal  
20.15 Ici Berne  
20.25 Spécial votations  
21.40 Le commissaire

## tv Suisse italienne

■ Emissions en noir et blanc  
8.10 Télévision scolaire  
9.00 Fin  
10.00 Télévision scolaire  
18.00 Heure J  
19.00 Paysage magique  
19.30 Téléjournal  
19.45 Ciel critique  
20.15 Magazine régional  
20.45 Téléjournal  
21.00 Les audacieux  
21.50 Votations fédérales du 21 mars  
22.40 Téléjournal  
22.50 Jazz piano conclave  
23.50 Fin

## Notre sélection du jour

**Plateau libre**  
Voyage en violoncelle, avec Benedict Gampert.  
Aujourd'hui, c'est au comédien-musicien-mime Benedict Gampert qu'est consacré Plateau libre. La multiplicité de ses activités artistiques, l'inspiration d'origine fondamentalement « quotidienne » de son spectacle, la curiosité profonde qui caractérise la démarche de Benedict Gampert sont autant d'éléments intéressants qui du reste ont déjà attiré l'attention de plusieurs chroniqueurs spécialisés. Cela dit, on peut également ajouter qu'il est extrêmement difficile de le définir plus précisément, étant donné que l'artiste lui-même ne cherche pas forcément à se mettre en pleine lumière. Une petite phrase inscrite au bas de l'un de ses programmes est à ce titre révélatrice : « Je vous propose de venir à ce spectacle sans la moindre idée préconçue, si ce n'est celle que vous allez assister à un spectacle représentant la vie telle que je la vois et la ressens avec ce que je voudrais y ajouter. »

Sur le coteau de Sion, Grimisuat  
A louer

**appartements**  
Fr. 220.- 2 1/2 pièces  
Fr. 310.- 3 1/2 pièces  
Fr. 370.- 4 1/2 pièces  
Immeuble récent, confort moderne  
vue imprenable sur la vallée du Rhône  
Bail court éventuellement  
Tél. 027/22 26 08 - M. Sermier  
36-260

## tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc  
12.15 Réponse à tout  
12.30 Midi première  
12.57 TF1 actualités  
13.45 Restez donc avec nous...  
13.45 Présentation  
13.46 Variétés  
13.50 Objectif santé  
14.00 Variétés  
14.05 Ofratème  
14.45 Les histoires insolites  
15.38 C'est un métier  
16.13 Information juridique  
16.20 Ligne et forme  
16.25 Que serais-je sans toi ?  
16.37 Variétés  
16.46 Caméra mode  
16.52 La chronique des Dubois  
Un feuilleton original de Claude Caron. Avec Henri Virlojeux  
17.05 Ligne et forme  
17.10 Variétés  
17.15 Ofratème  
17.45 Trente millions d'amis  
18.10 Variétés  
18.15 A la bonne heure  
18.45 Chapi Chapi  
L'épouvantail  
18.55 L'île aux enfants  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Une minute pour les femmes  
19.47 Alors raconte  
20.00 TF1 actualités  
20.30 A la poursuite du chevalier noir  
Un film de Pierre Clostermann  
21.20 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques  
22.20 De vive voix  
23.20 TF1 actualités

## tv Antenne 2

13.45 Magazine régional  
14.15 Le métier et l'art  
14.30 Flash journal  
Aujourd'hui madame  
15.30 Le Saint  
Le trésor mystérieux  
Avec Roger Moore  
16.20 Aujourd'hui magazine  
17.30 Fenêtre sur...  
18.00 Collection, collectionneur  
18.25 Les belles histoires de la boîte à images  
18.30 Journal  
18.42 Le palmarès des enfants  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.44 Y'a un truc  
20.00 Journal de l'A2  
20.20 D'accord, pas d'accord  
Les dossiers de l'écran  
20.30 Razzia sur la Chnouf  
Film d'Henri Decoin, d'après le roman d'Auguste le Breton.  
Avec Jean Gabin, Lino Ventura, Albert Rémy, Marcel Dalis, Pierre Louis, Alain Nobis, Armontel, Michel Jourdan, François Patrice, Magali Noël, Lila Kedrova, Jacqueline Porel et Françoise Spira.  
23.15 Journal de l'A2

## tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs  
19.00 Le club d'Ulysse  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Tribune libre  
19.55 FR3 actualités  
20.00 Les animaux chez eux  
8. La Micronésie  
20.30 Le jour des apaches  
Un film de Jerry Thorpe  
Avec Glenn Ford et Arthur Kennedy  
22.00 FR3 actualités

A louer à Sion  
av. Maurice-Troillet 15  
**appartement 3 1/2 pièces**  
**appartement 2 1/2 pièces**  
Date d'entrée à convenir  
Agce immobilière Armand Favre  
Sion  
Tél. 027/22 34 64 36-207

**Viège**  
Centre ville, à remettre tout de suite ou date à convenir  
**grand appartement de 5 1/2 pces**  
**Fr. 470.-, charges en plus**  
**plus 1 logement de 2 pièces**  
**Fr. 260.-, charges en plus**  
Pour visiter : tél. 028/6 42 12  
Pour traiter :  
Régie Jean Francken  
Agence romande Immobilière SA  
Gal. Benjamin-Constant 1  
1002 Lausanne  
Tél. 021/20 70 11

# RADIO

## Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55  
6.00 Le journal du matin  
6.00 7.00, 8.00 Editions principales  
7.35 Billet d'actualité  
8.05 Revue de la presse romande  
8.15 Chronique routière  
8.25 Memento des spectacles et des concerts  
8.40 Microscope  
9.05 La puce à l'oreille  
10.05 Quel temps fait-il à Paris ?  
12.00 Le journal de midi  
12.15 Les uns, les autres  
12.30 Edition principale  
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour  
13.05 Votation fédérale : initiative fiscale  
14.05 Des ronds dans l'eau  
16.15 Feuilleton  
La nuit des temps (17)  
17.05 En questions  
18.00 Le journal du soir  
18.20 Edition régionale  
18.40 Informations sportives  
18.50 Revue de la presse suisse alémanique  
19.00 Edition nationale et internationale  
19.30 Lettres romandes  
20.05 Contact  
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...  
23.05 Blues in the night

## Radio romande II

7.00 Suisse-musique  
9.00 Informations  
9.05 Cours d'italien  
9.15 Initiation musicale  
9.40 Idées en cours  
10.00 Rencontres  
Lorsque l'oiseau paraît...  
10.50 Les civilisations extra-terrestres  
11.00 Suisse-musique  
12.00 Midi-musique  
14.00 Informations  
14.05 Traits et portraits  
15.30 Le siècle des lumières  
16.00 Suisse-musique  
17.00 Tutti tempi  
17.30 Rhythm'n pop  
18.00 Informations  
18.05 Redilemele  
18.30 Anthologie du jazz  
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera  
19.30 Novitads  
19.40 Nouveautés du jazz  
20.00 Informations  
20.05 Scènes musicales  
La fiancée du Tsar  
2.030 Le tour du monde de la pièce radiophonique  
Le débarcabécédair ou Laurence et les Dauphins  
22.00 L'art lyrique contemporains  
Kodros-Roi  
23.00 Informations

## Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.  
6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Sons populaires. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Concert lyrique : pages de Verdi. 16.05 Les sociétés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.00 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Top class classics.

## Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.  
6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Une de plus, une de moins. 20.50 Chanteurs et orchestres. 21.00 On charts. 21.50 Théâtre. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique. 23.15 Promenade pour cordes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

**météo**  
Il peut pleuvoir  
Prévisions jusqu'à ce soir :  
Toute la Suisse : le temps restera variable. Des éclaircies alterneront avec des passages nuageux importants et parfois accompagnés d'averses. La température en plaine oscillera entre 0 et 5 degrés la nuit, entre 6 et 11 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré se situera aux alentours de 1200 m et les vents du sud-ouest à ouest seront faibles.



# LA CHRONIQUE D'ANNE TROILLET-BOVEN

## L'ÉDUCATION SEXUELLE

Je me suis sérieusement demandé si, après l'émission de la TV du 26 février, après la Table ouverte du dimanche suivant, j'avais encore le droit d'aborder ce sujet. Tant de choses avaient été dites par des spécialistes tellement spécialisés dans leur spécialité, qu'il me semblait qu'il y aurait outrecuidance de ma part à vouloir y ajouter la plus petite réflexion.

Mais depuis, j'ai eu les honneurs de la Terreur rose (admirez le savoureux rapprochement de ces deux mots). Oh ! pas grand-chose. A peine une petite note proportionnée au peu d'importance de ma personne et selon laquelle je me passionnerais pour l'Histoire de la pornographie. Chacun sait ce que cela signifie en style carnavalesque où l'antiphrase est de rigueur. Pourtant j'ai été flattée de figurer dans un journal généralement consacré aux personnalités cantonales de premier plan.

Cela m'aurait même consolée, si j'en avais réellement été offensée, d'avoir été publiquement accusée de mensonge par un collègue qui ne me pardonne pas de me faire de la « vraie poésie » une autre idée que lui. Ne cherchez pas, cela ne se trouve ni dans Mickey, ni dans Tintin, mais dans un journal valaisan auquel j'étais restée sentimentalement attachée parce qu'il avait été le journal d'opinion de mon père. Quelle importance d'ailleurs ? Quand on écrit, il faut s'attendre à des incidents de ce genre et savoir ne pas leur accorder plus d'intérêt qu'ils n'en méritent.

Il faut surtout comprendre la jeunesse, sa faculté d'enthousiasme et son manque total de sens critique. Car il faut déjà avoir un peu vécu pour savoir juger par soi-même et pour ne pas prendre pour parole d'évangile ce que vous inculquent certains éducateurs.

Ça y est ! Voilà que sans le vouloir, en suivant simplement la pente de mes réflexions, j'en arrive au thème de l'éducation. On n'échappe pas à son destin ! Je vais donc l'aborder, cet épineux problème de l'éducation sexuelle. Ce ne sera pas sans risque. Mais l'exemple de Winkelried embrassant les lances autrichiennes me donnera du courage.

J'avertis tout de suite le lecteur que je ne ferai pas état du récent message du pape, nul n'est moins qualifié que moi pour traiter des questions de théologie. Si le lis de la virginité a été si souvent porté sur les autels, s'il a presque toujours accompagné la palme du martyr, je pense que l'Eglise avait ses raisons, mais les lumières qui me permettraient de les expliquer me font totalement défaut.

Je ne dirai pas non plus, comme Anatole France, que l'Eglise a fait beaucoup pour l'amour en en faisant un péché, et qu'il y a bien de la volupté à se damner de la sorte. Il y a si peu d'amour dans les émissions que nous avons vues que le rapprochement du sexe avec l'amour ne s'impose pas.

Et c'est justement le grand reproche que je ferai à ceux qui se croient appelés à éclairer l'enfance sur un sujet aussi délicat qui, quoi qu'on en ait, ne saurait être assimilé aux autres fonctions organiques, du moins pas totalement. S'il est souhaitable en soi de supprimer les tabous, si la cigogne, le chou ou la trousse de la sage-femme doivent être renvoyés aux vieilles lunes, si la maternité ne peut que gagner à embrasser la période prénatale, le reste devrait faire l'objet d'un enseignement plus nuancé et plus personnel. Tous les enfants n'ont pas le même âge mental, tous n'ont pas le même degré de développement physiologique et surtout tous ne bénéficient pas du même climat familial.

Nous sortons d'une longue période où les préjugés ont fait de tout ce qui touche au sexe un mystère honteux. Une transition brutale risque bien de faire plus de mal que de bien. J'ai surpris ce fameux jeudi soir quelques sourires équivoques, quelques regards ambigus qui excluent la thèse d'un enseignement reçu en toute innocence. Un tact exquis devrait présider à cette initiation. On devrait apprendre à l'enfant le respect de ces choses, et ne pas le pousser, avant même que la nature ait parlé, vers l'auto-satisfaction, présentée presque comme un devoir.

J'admets, à la rigueur, qu'on ne fasse plus du péché d'Onan cette chose monstrueuse qui fait se détourner à jamais de soi la face du Seigneur. Trop de rigueur dans ce domaine peut culpabiliser assez fortement l'enfant pour qu'il se considère comme une exception et qu'il se détourne de la voie normale. Mais le danger est encore

plus grand quand on lui dit que certaines satisfactions peuvent s'obtenir à deux. Cette sorte de « mutualité » qui ne peut pas encore aboutir à la fusion des corps dans un élan d'amour emportant l'être tout entier, et reste strictement localisé, me paraît une bien triste chose et susceptible d'ouvrir la voie à l'homosexualité.

Et puis il y a le danger de l'abus, aussi préjudiciable à la santé morale qu'à la santé physique. On peut, si on ne se maîtrise pas, devenir débauché comme on devient alcoolique. Je n'insiste pas.

Le professeur Bugnon est un disciple de Freud et de la pan-sexualité. Pour lui, le nouveau-né qui prend pour la première fois le sein maternel connaît déjà l'érotisme dans sa phase buccale. Je voudrais savoir ce qu'éprouve un nourrisson allaité artificiellement et si le biberon ou simplement la cuiller peuvent devenir des attributs de la sexualité. Dans le cas contraire, ces enfants seraient déjà frustrés au départ et cette frustration pourrait avoir une influence sur leur vie à venir. Il conviendrait alors de partager l'humanité en deux groupes, ceux qui ont bénéficié de l'allaitement maternel et ceux qui ont été nourris artificiellement. La plus grande indulgence serait de rigueur pour la seconde catégorie et les tribunaux devraient les tenir d'emblée pour irresponsables.

Mais soyons sérieux ! Freud, qui n'écrivait d'ailleurs ni pour les enfants, ni pour la grande masse des lecteurs, mais pour des spécialistes et tout particulièrement pour des psychiatres, fait de la sexualité, qu'il désigne plus

volontiers par le mot latin « libido », l'élan de vie opposé au principe de mort. Cette libido n'est pas exclusivement liée aux organes génitaux, mais embrasse tous les émois tendres et amicaux que nous désignons d'une façon générale par le mot « amour ».

Dans son Introduction à la psychanalyse, il oppose la « libido » au « moi », lequel doit renoncer à la satisfaction immédiate, différer l'acquisition du plaisir et ainsi éduqué, devenir raisonnable. Le « moi », ajoute-t-il, ne se laisse plus dominer par le principe de plaisir, mais se conforme au principe de réalité qui, au fond, a également pour but le plaisir, mais un plaisir qui, s'il est différé et atténué a l'avantage d'offrir la certitude que procure le contact avec la réalité et la conformité à ses exigences. Le passage du principe de plaisir au principe de réalité constitue un des progrès les plus importants dans le développement du moi.

Tout cela, je le reconnais, est bien abscons pour un profane, et je suis une profane. Mais je crois qu'on ne s'éloignerait pas tellement de la pensée de Freud en disant que celui qui sait dominer ses instincts développe sa personnalité. D'ailleurs sa théorie du transfert et de la sublimation explique comment le désir refoulé peut trouver une dérivation et une utilisation dans d'autres domaines, l'art et la religion, par exemple.

Bien sûr, on ne saurait faire de tous les enfants instruits par Pro familia, que nous avons vu l'autre soir, de grands artistes et des Pères de l'Eglise, mais il me semble que, tout en les renseignant, on pourrait les exhorter à se

conserver autant que possible pour la grande aventure qui s'appelle l'amour et qui arrive rarement dans l'extrême jeunesse.

Et surtout je voudrais que, quand on parle d'allaitement, on use d'un autre mot que de celui de « sexualité ». Sinon un jour viendra où on ne pourra plus voir une mère nourrir son enfant sans que s'impose immédiatement à l'esprit un autre spectacle.

A propos de spectacle, je rappelle le cas de cette téléspectatrice que la « Table ouverte » a renvoyée avec un sourire au « psychologue spécialiste des questions sexuelles » et qui, devenue frigide après trois maternités, se demandait s'il ne fallait pas imputer cette « inappétence » aux films pornos ou à certains nus suggestifs exposés avec tant de complaisance un peu partout.

Je ne suis pas une psychologue-spécialiste-des-questions-sexuelles, mais je crois sincèrement que la perception par la vue de certaines manifestations de l'instinct sexuel peuvent agir comme anaphrodisiaques sur une femme normalement constituée.

Et c'est pourquoi j'aimerais que les scénaristes, les artistes, les écrivains, lorsqu'ils abordent cette grande question de la sexualité dont il serait vain de nier qu'elle joue un rôle important dans l'aventure humaine, s'inspirent de Psyché soulevant avec hésitation le voile recouvrant l'Amour endormi, plutôt que de La leçon d'anatomie de Rembrandt, qui, pour être un chef-d'œuvre, n'ouvre pas précisément à l'imagination les portes du rêve et de la poésie.

### Affaires immobilières

A louer à Sion  
Rue de l'Aéroport

### appartements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces

Tout confort, place de jeu pour enfants, place de parc réservée, 6 chaînes TV

Choix des tapisseries

Renseignements et visites :

Tél. 027/22 84 90

36-22354

A vendre, à Martigny, zone réservée villas

### appartement 4 pièces

A louer à Martigny, dans immeubles résidentiels, construction récente

### appartements 3 1/2 pces

Pour tous renseignements : bureau d'architecture Michel Jacquéroz 1920 Martigny, tél. 026/2 36 44 36-90132

On cherche à louer

### chalet de vacances

3 chambres, 4 lits  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet

Tél. 038/36 14 86

A vendre à Saxon

### terrain à construire

d'env. 1200 m<sup>2</sup>. Endroit tranquille et bien situé

Prix à discuter

Ecrire sous ch. P 36-400245, à Publicitas, 1951 Sion

Particulier cherche

### terrain à bâtir pour villa

Centre du Valais, rive droite, coin, beau, événement, maison à retaper

Tél. 026/4 22 51

36-22450

### Offres et demandes d'emplois

Famille de médecin, région montagne, environs de Martigny, cherche

### jeune fille ou

### jeune femme

pour travaux de maison  
A plein temps ou à mi-temps. Possibilité de rentrer le soir

Tél. 026/4 71 02 de 13 à 15 heures.

36-22350

Nous cherchons

### jeune fille

### pour l'office

Congé samedi après midi et dimanche  
Café Arlequin, Sion  
Tél. 027/22 15 62 36-1202

Je cherche pour printemps 76, jeune fille en qualité

### d'aide de ménage

bon salaire, congés réguliers, vie de famille

Hôtel de la Couronne  
2103 Brot-Dessous (NE)  
Tél. 038/67 11 42

Auberge du Chalet-à-Gobet  
Lausanne  
cherche pour la saison d'été

### commis de cuisine

### dame de buffet

### sommelier

connaissant les 2 services  
Bons gains à personnes capables  
Nourris, logés

Prière de tél. 021/91 66 21

Bureau d'architecture SIA de Sion, cherche

### architecte-technicien

### ou dessinateur qualifié

possédant plusieurs années de pratique  
Engagement 1<sup>er</sup> mai 1976

Offres manuscrites avec curriculum vitae références et prétentions de salaire, sous ch. P 36-22425, à Publicitas, 1951 Sion

Nous cherchons

### bon représentant (e)

visitant les privés pour prospection. Pas de vente  
Haut salaire

Offres : Case postale 104  
1950 Sion/Nord

Constantin Fils SA  
Sion  
engage

### 1 première vendeuse

avec responsabilité (français-allemand)

### 1 vendeuse

Se présenter à la Rue de Lausanne (Entrée courant avril)  
36-3006

### Serveuse

Suisse ou permis de travail, nourrie, logée

Hôtel-restaurant Les Gravines Richellen-sur-Ver-soix  
Tél. 022/55 14 94

Famille 2 enfants (3 et 4 ans), cherche région Sion

### jeune fille ou dame

libre jusqu'à fin juin

Tél. 027/36 24 82

le soir 36-300682

Jeune fille possédant son certificat fédéral de capacité d'employée de secrétariat et deux années de pratique, cherche place comme

### secrétaire

dans un bureau privé (étude d'avocat et notaire ou autre)  
Horaire : 8 - 12 h. 14 - 18 h.  
Faire offre écrite sous ch. P 36-300678, à Publicitas 1951 Sion

On cherche

### homme de maison

sachant conduire un bus VW

S'adresser au : Home d'enfants Les Coccinelles 3962 Montana  
Tél. 027/41 24 23

36-22452

### Jeune cuisinier

nourri, logé bon salaire

Hôtel-restaurant Les Gravines Richellen-sur-Ver-soix  
Tél. 022/55 14 94

Nous offrons

### travail accessoire

pour dames ou messieurs aimant le contact

Gros gains

Offres : Case postale 104  
1950 Sion/Nord

Café de la Place à Martigny-Ville

cherche

### serveur (se)

ou remplaçante

Tél. 026/2 21 60 (dès 11 h.)

A louer (aux environs de Sierre)

### bel appartement 4 1/2 pièces

ensoleillé, terrasse, salon 25 m<sup>2</sup>, bains séparés, lave-vaisselle

Libre dès le 1.4.76 ou à convenir

Tél. 027/55 05 56 36-22388



Sion, avenue de Tourbillon 82  
A louer pour le 1.4.76

### 3-pièces

Fr. 360.- plus chauffage et eau chaude

Pour visiter : tél. 22 03 62

Gérances P. Stoudmann Sogim SA Lausanne ☎ 021/20 56 02

Nouvelliste  
votre journal

## TÉLÉPHONIE SA



cherche pour sa succursale de SION

## une secrétaire

de langue française avec connaissance de l'allemand, aimant le travail précis et soigné, connaissance de la comptabilité, sachant travailler seule et aimant les responsabilités

## un représentant technico-commercial

de langue française avec connaissance de l'allemand, aimant le contact avec la clientèle et les architectes, et traitant spécialement les produits Autophone

## deux apprentis-électriciens

ayant la possibilité de se familiariser avec les installations à courant faible.

Nous offrons :

- ambiance de travail agréable
- prestations sociales d'une grande entreprise
- date d'engagement à convenir

Faire offre à :  
Téléphonie SA, route de Lausanne 54  
1950 SION, à l'attention de M. Marquis

36-22455

# Libres opinions: votations fédérales du 21 mars 1976

## Le point de vue de Georges Contat sur la participation

Valaisans de chez nous, du Simplon au Bouveret, attention : on va nous mettre une muselière et un carcan, à nous autres épris de joie et de liberté.

Ainsi en a décidé le Vorort du syndicat suisse, la succursale du parti communiste où nos chefs de file et autres Marchais vont prendre des ordres.

Dorénavant il n'y aura plus en Suisse qu'un seul syndicat rouge marqué de la faucille et du marteau alors que le nôtre était marqué d'une croix, celle du cœur que nous ont laissée nos ancêtres, celle du respect du prochain et surtout celle de l'amour du pays.

Demain, des inconnus tout aussi compétents les uns que les autres, et cela dans tous les domaines puisqu'ils seront allés faire un stage à l'Est, des secrétaires spéciaux viendront chez nous dirigés par une inquisition à côté de laquelle l'Inquisition espagnole est bien pâle.

Le grand inquisiteur, le camarade Torracinta, grand maître dans l'art des interrogations présidera aux séances ; on peut être sûr qu'on ne lui cachera rien.

Vous autres paysans, vignerons, commerçants, artisans, bourgeois, industriels, banquiers qui avez pu ouvrir un atelier, une fabrique ou qui avez l'intention de le faire, vous y passerez tous.

Quand Berne aura mis le nez dans vos affaires, vous apprendrez alors ce qu'il en coûte de lui céder un pouce de nos libertés et de notre indépendance.

On le voit tous les jours à la télévision : toutes les valeurs du pays (religion, patrie, armée, enfance) sont mises en doute ou foulées aux pieds. On salit tout.

Sous prétexte d'enquête « objective » on interroge des gamins et des gamines sur l'amour, on n'a d'oreille que pour ceux qui veulent détruire nos institutions et l'âme de la patrie, on pousse l'indiscrétion jusqu'à douter de l'honnêteté ou des compétences de nos conseillers fédéraux auxquels on demande le beurre et l'argent du beurre, comme s'ils n'avaient pas le Conseil national et le Conseil des Etats pour les calmer si c'était nécessaire.

Tout cela est orchestré de main de maître et la loi du silence protège tous ces malfaiteurs qui n'ont plus à s'arrêter car personne n'ose s'attaquer à la racine du mal. Un cancer peut presque guérir, sinon se calmer si on s'y prend à temps ; il en est de même aujourd'hui pour notre patrie.

Il y a longtemps qu'on nous sert que du socialo-communisme sur les ondes. Chaque fois qu'on en a l'occasion et à peine un incident leur en offre-t-il l'occasion, on saute dessus sans lâcher son

os, toujours dans le même sens des vents de l'Est. On prépare déjà les terrains pour les hordes rouges qui déferleront bientôt sur le pays, 5000 à 6000 tanks en tête et le ciel s'obscurcit par les Ilioutchikine des braves et honnêtes Russes.

Au fond, moi, je veux bien, car depuis le temps qu'on nous parle des Goulags ou des géoles russes, pour une fois qu'on en goûterait !!!

Ce sera amusant de se retrouver tous les vieux lascars de la première mobilisation dans un autre camp que celui où on rigolait de rien, où le titre de camarade n'était pas un odieux mensonge et où nos chefs bouffaient la même tambouille que nous.

Nous aurions un grand avantage sur les Russes car nous avons déjà à portée un hôpital psychiatrique où l'on pourrait procéder aux lessivages de nos cerveaux. La Ciba-Geigy nous fournirait toutes les saloperies inventées par les camarades de l'Est pour guérir nos faiblesses ou nos emballements patriotiques.

Et si, par hasard, ces traitements ne suffisaient pas, on enverrait les tordeus, les désagréables, les invertis ou les suspects, aux laminoirs de Chippis pour les mettre sur la forme.

Alors peut-être bien que parmi nous un pauvre poète qui garde encore quelques illusions ou un sculpteur échappant par miracle à la jungle raconteront à nos enfants ce qu'ils auront vécu.

Valaisans de chez nous, réveillez-vous, balançons cette participation héritée des Krassine ou autres Lénine de tout poil : le Suisse ne mérite pas cet outrage.

D' Georges Contat

### Les mots d'ordre du parti socialiste

Le parti socialiste valaisan rappelle la position adoptée par son Congrès ordinaire du 14 février 1976, à Salvan, au sujet des votations fédérales du 21 mars prochain.

1 x OUI - 2 x NON

OUI à l'initiative populaire sur la participation

Le parti socialiste valaisan appelle tous les travailleurs à soutenir l'initiative syndicale sur la participation.

La situation économique actuelle a permis de mettre en évidence le manque de démocratie économique régnant dans notre pays où seuls les détenteurs des moyens de production, ont le droit de décider du sort de la masse des salariés. Nous voulons que cette situation change. La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes de l'usine. Les travailleurs doivent être associés aux décisions dont dépend leur avenir.

L'initiative s'inscrit dans la perspective d'une réalisation de la démocratie écono-

mique. Nous recommandons au peuple de l'appuyer par un OUI massif.

NON au contreprojet fédéral

Le contreprojet fédéral opposé à l'initiative constitue, quant à lui, un recul par rapport à la situation présente, une entrave à toute évolution.

Nous en recommandons le rejet.

NON à l'initiative populaire fédérale en faveur d'une imposition plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux

Considérant d'une part que cette initiative poursuit un but louable - celui de supprimer la concurrence fiscale entre cantons et d'assurer aux contribuables suisses un même traitement quelque soit leur domicile - mais que, d'autre part, les moyens proposés, à savoir l'adoption d'une seule loi fiscale pour l'ensemble des cantons, constituent une atteinte à la souveraineté fiscale des cantons, le parti socialiste valaisan propose le rejet de cette initiative.

Sion, le 12 mars 1976

## SOUS PRÉTEXTE DE PARTICIPATION, LES SYNDICALISTES VOUDRAIENT ÊTRE LES NOUVEAUX PATRONS

A suivre certaines assemblées politiques, à lire certains écrits ou à écouter certaines émissions de télévision, on pourrait croire que l'ouvrier est un maltraité, le patron un profiteur et que l'initiative syndicaliste va remettre de l'ordre dans l'entreprise.

J'aimerais tout d'abord rappeler à messieurs les syndicalistes que leur action doit avoir un idéal au service de l'ouvrier. Ils doivent participer à élever le niveau de la qualité de la vie de chacun d'entre eux. Hélas, trois fois hélas ! Combien de leurs interventions ne font que les désarçonner.

J'aimerais donc ensuite que MM. les syndicalistes sachent que le bonheur est relatif et qu'il suffit de dire à l'ouvrier qu'il est malheureux et exploité pour que ce dernier se dise : « Je suis heureux, mais il me semble qu'après tout ce que j'en tends autour de moi, pourquoi serais-je heureux. » Qui donc fait le

bonheur de l'ouvrier ? Les ouvriers n'aimeraient-ils plus leur travail ? Les ouvriers n'auraient-ils jamais aimé leurs patrons ?

J'aimerais dire encore à MM. les syndicalistes qu'il ne suffit pas de réclamer et de prendre pour que la situation économique s'améliore. Je souhaiterais que certains secrétaires syndicaux connaissent les mécanismes de l'économie et qu'avant de les intéresser à des conseils d'administration ils prévoient dans leurs objectifs personnels des cours d'économie politique.

J'aimerais relever enfin que le but de l'initiative est d'assouvir l'ambition du pouvoir de certains syndicalistes. Leur appétit est grand dans le domaine ; il est tellement grand que la cogestion qu'ils réclament pour leurs ouvriers pourrait devenir une indigestion personnelle.

Les nouveaux patrons auraient-ils les yeux plus gros que le ventre ? Un employé non syndiqué

## L'initiative en faveur d'une imposition plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux

Le 21 mars prochain, le peuple aura à se prononcer non seulement sur l'initiative syndicale en faveur de la participation, mais également sur l'initiative lancée par l'Alliance des indépendants en faveur d'une imposition plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux. Vu son origine, cette dernière est traitée un peu en parent pauvre dans notre presse. Pourtant elle mérite que l'on s'y arrête. Son titre seul est déjà un programme.

Une imposition plus équitable ne peut avoir lieu qu'en tenant compte des quatre points suivants :

1. Pour un revenu égal et une fortune égale, l'imposition doit être fondamentalement égale qu'elle se fasse à Binzingen (BL) ou à Bister (VS). La liberté cantonale de l'imposition est limitée. Celle-ci ne peut être supérieure ou inférieure à 10 % de la moyenne suisse. C'est un maximum qui ne sera que rarement utilisé. Cette disposition est prévue pour les cantons et les communes. Actuellement le canton de Glaris qui prévoit une différenciation entre les communes n'autorise qu'une différence de 5 %. Comparons la situation valaisanne, où l'imposition communale peut varier du simple au double.
2. L'imposition se fait sur la base d'une échelle progressive. Cette progressivité n'a pas de limite vers le haut, si bien que l'impôt de richesse demandé par le parti socialiste devient réalisé. Comme correctif, il est prévu d'empêcher la progression à froid et une taxation annuelle.
3. L'initiative prévoit la suppression des pri-

vilèges fiscaux et la mise sur un pied d'égalité de toutes les localités dorées telles que Hergiswil, Spiez, Montana-Crans avec l'ensemble des communes de la Suisse.

4. Le revenu des rentiers n'est imposable qu'au 50 %. Ceci est prévu pour tenir compte des centaines de milliers de pensionnés qui ne vivent que de leur rente AVS et des invalides qui doivent subvenir aux besoins de leurs familles uniquement avec l'AI, ce qui pose déjà des problèmes insolubles. Une compensation intercantonale et intercommunale recrée de dignes rapports interconfédérés.

Ce que nous venons de voir concerne l'égalité de tous devant l'impôt. Mais le but fondamental de l'initiative est de procurer à la Confédération, aux cantons et aux communes les moyens nécessaires. Il ne s'agit pas du tout de punir les forts, mais de veiller à ce que les diverses communautés aient à disposition les finances nécessaires pour maîtriser toutes les situations dans n'importe quel endroit géographique.

En conclusion : suffisamment de moyens pour les communautés politiques, grâce à une imposition à peu de chose près identique pour l'ensemble de la Suisse.

Or que voyons-nous jusqu'à maintenant ? Nous ne tiendrons compte ici que de l'imposition principale, celle sur le revenu. L'année de référence est l'année 1974 pour l'impôt des personnes physiques au canton, à la commune et à la communauté ecclésiastique. Il s'agit d'un marié sans enfant.

Revenu :	30 000	50 000	200 000
<b>Imposition</b>			
Zurich	3 014	7 344	48 550
Zoug	2 490	5 885	33 920
Hergiswil (NW)	2 400	5 100	21 960
Aldorf (UR)	2 685	5 450	25 900
Frenkendorf (BL)	1 887	4 665	51 080
Frutigen (BE)	4 266	9 465	57 320
Guin (FR)	3 813	8 455	46 640
Nendaz (VS)	4 407	10 510	49 100
Sion (VS)	3 790	9 120	43 474

D'après une documentation sur plus de quarante communes, nous constatons que Nendaz se trouve en tête pour l'imposition des revenus entre 30 000 et 50 000 et à peu près la même chose pour les revenus de 200 000. Une raison de plus pour le Valais d'accepter l'initiative. Il ne faut pas oublier également les énormes différences qui existent entre l'imposition dans les villes de Zurich, Zoug et Aldorf et l'avantage éhonté donné aux riches à Hergiswil.

Le point 2 de l'initiative dit : « Les cantons prélèvent l'impôt sur le revenu et la fortune pour le compte de la Confédération. Ils participeront à la répartition de l'encaissement brut de telle manière que leurs besoins soient en large mesure couverts ».

Il est donc clair :

1. que les autres impôts prévus sur l'héritage, les dons, l'alcool, l'énergie n'ont qu'un caractère subsidiaire.
2. que l'immense différence d'imposition due aux différentes législations cantonales disparaît complètement.

C'est presque ridicule de revenir sur la question de la souveraineté et de l'autonomie cantonale, quand on voit la réalité. Mais la Suisse est un cas spécial. Alors rappelons ce que nous avons vu, l'imposition à Aldorf dans le canton d'Uri, qui est obligé de ménager avec des gants les gros revenus de son territoire et doit vivre de 78 % de moyens financiers qui lui sont fournis par la Confédération. (Subventions, etc.)

On peut mettre sur le même pied tous les autres cantons pour lesquels, comme pour le Valais, les subventions fédérales se montent au 50 % des moyens financiers à disposition.

La souveraineté cantonale dans ce domaine n'est qu'un leurre. Les possibilités d'évasion fiscale pour les S.A. et les hauts revenus sont trop grosses. L'autonomie fiscale cantonale est bien plus limitée par la dépendance cantonale de ses propres citoyens et des autres cantons que par une imposition unifiée. Lors de la ristourne des cantons à la Confédération, les cantons auront plus de possibilités qu'aujourd'hui par le système des subventions.

En résumé, il s'agit d'une revalorisation des cantons et spécialement des cantons à bas revenus comme le nôtre. Avec le système actuel, les cantons ne sont en réalité que des organes d'exécution sous le contrôle de la Confédération.

Terminons par ces paroles d'un éminent membre du PDC, le professeur Walter Wittmann de Fribourg : « La perte en souveraineté fiscale est plus que compensée par le gain en justice fiscale par suite de l'harmonisation et par le renforcement de l'autonomie des cantons dans l'utilisation par la remise des moyens financiers à leur libre disposition. »

Alliance des indépendants  
Section du Valais  
Werner Heldner.

## La participation vouée à l'échec...

Les débats sur la participation - votation du 21 mars prochain - battent leur plein. Les journalistes de droite, du centre et de gauche se muent en affairistes qui, chose curieuse, se veulent « pour le besoin de la cause » tous désargentés.

Or, connaissez-vous un affairiste, même sous une mine scrupuleusement modeste, qui ne poursuive, en fin de compte, un but dépourvu d'ambition pécuniaire ?

Moi, non !  
Ce qui m'a le plus frappé dans cette campagne qui s'annonce, d'ores et déjà, passionnante, c'est l'attitude, pour le moins peu chevaleresque, du PDC suisse.

Celui-ci, après un long débat entre les chrétiens sociaux, aile socialement avancée du parti démocrate chrétien, et son aile droite, rétrograde au possible, a dit deux fois non à l'initiative et au contreprojet.

Comment expliquer ce double refus, ce comportement outrageusement anti-social, et qui risque de compromettre dangereusement la paix du travail en Suisse.

Cette saute d'humeur, à seule fin de tenter de conserver d'antiques et immuables privilèges me paraît, il faut bien le dire, un peu mesquine.

Pas vrai Messieurs ?  
La votation des délégués du parti démocrate chrétien suisse sur l'objet en question a donné, si je ne fais erreur, les résultats suivants : 66 syndicalistes « avec un petit s » contre 120 industriels, hommes d'affaires, banquiers, patrons... et j'en passe. Dans un article paru dans le Confédéré du 17 février 1976, M. Pascal Couchepin, rédacteur de ce journal, a fortement flétri l'attitude très peu chrétienne du PDC suisse en cette matière.

Ceci d'autant plus, dit-il, que l'initiative n'a aucune chance de passer le cap du vote populaire.

Dès lors, pourquoi entraver un tout petit pas du monde du travail vers le progrès social ? Et cela, le contreprojet permettait de le faire.

Ce qui m'a aussi fortement étonné, dans la presse en général, c'est le peu d'arguments apportés à l'encontre de l'initiative syndicale.

Pour justifier une position, que je crois sincèrement objective, je m'empresse de dire à mes éventuels détracteurs que je n'ai jamais fait partie d'aucun syndicat.

Georges Praz



Nous avons retrouvé notre chien grâce à une annonce dans le Nouvelliste.



Le « cadeau » de l'initiative (si elle est acceptée !) : un impôt sur le vin.

# AUSTIN PRINCESS

1800  
2200

## INVITATION A UNE COURSE D'ESSAI DE PREMIERE CLASSE



Habitacle follement prodigieux d'espace et équipé avec tout le confort imaginable pour 5 personnes.

Suspension Hydragas à coussin d'air, n'exigeant pas d'entretien et associée à une suspension indépendante sur les 4 roues,

une voie extra-large et un long empattement. Direction assistée. Moteur de 2,2 litres à 6 cylindres, très évolué, monté transversalement à l'avant, 110 CV DIN.

(1,8 litre, 4 cylindres dans la Princess 1800 HL)

Austin Princess 2200 HLS, fr. 17 700.-, automatique fr. 18 950.-  
Austin Princess 1800 HL, fr. 15 700.-, automatique fr. 16 950.-

### Garage des Nations

Vente: 48, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-225245  
Service: 67, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-229898



Sous-agent:  
Garage du Salandin Vouilloz-Tacchini  
Martigny-Vernayaz, Tél. 026-81305

**Le printemps en pleine forme.  
L'offre en pommes  
est encore très vaste  
et à prix avantageux.**



#### Affaires immobilières

A louer à Niouc

**chalet**

sur 2 étages, 6 lits

Libre dès le 15 mai jusqu'au 15 juin

Tél. 038/25 34 18 le matin

A louer à Sion, à jeune homme

**chambre meublée**

indépendante, confort

Tél. 027/22 70 12 ■ 36-300676

A louer pour homme à Sion

**chambre**

indépendante meublée avec eau chaude et froide Douche à disposition

Libre tout de suite

Tél. 027/22 34 22 ■ 36-3006

A louer à Aproz

**propriétés arborisées**

Tél. 027/23 12 65

36-22428

A louer à Sion rue des Remparts

**appartement 4 pièces**

Confort Fr. 400.- par mois + charges Libre tout de suite

Tél. 027/22 14 30 ■ 36-2620

Martigny, à louer dans petit immeuble **appartement 3 1/2 pièces**

Loyer modéré Libre dès le 1.4.76 ou à convenir

Fiduciaire Dini & Chappot, Martigny Tél. 026/2 64 81 - 2 64 82

36-2038

A louer à Martigny Les Avouillons HLM

**appartement 3 1/2 pièces**

Fr. 322.- charges comprises

**appartement 4 1/2 pièces**

Fr. 385.- charges comprises

Tél. 026/2 37 93 ■ 36-400247

On désire acheter région Valais central

**raccard**

à transformer sur place ou à démonter

Faire offre écrite sous ch. P 36-300680, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion Avenue de la Gare

**chambre meublée**

Tél. 027/22 35 80

■ 36-300670

# PRIX INATTENDU 29.90

76025



Ensemble denim, jean et gilet, coton,

Gr. 104 29.90

116-140 35.90

152-164 39.90

## l'ensemble

Chaque prix: une performance!



# PLACETTE

Monthey ☀ P  
Sion  
Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -.91”

## Une nouvelle Renault 5!

### Renault 5 GTL, 4,7 litres aux 100 km à 90 km/h.

Allez l'essayer.

# RENAULT

400 agents actifs à votre service.

#### MEUBLES Offre avantageuse

Mobilier complet comprenant : chambre à coucher avec literie, Garniture de salon, divan transformable en lit 2 places, table-guéridon meuble-paroi, table de cuisine, 2 chaises et 2 tabourets

Rendu franco domicile Fr. 4950.-  
**Luyet Meuble, Savièse**  
Tél. 027/22 54 25

Occasion, à vendre

**Opel Record** mod. 63, Fr. 800.- en état d'expertise  
**Renault 17 TL** mod. 73  
**Mini 1000** mod. 72, blanche, expertisée  
**Peugeot 204** mod. 69, limousine blanche, expertisée

Tél. 027/55 61 31  
**Garage d'Anniviers**  
3960 Sierre  
36-22453

# Prenez garde à votre pression! CONCOURS



**Savez-vous quelle est votre pression sanguine?**

Beaucoup de gens ont une pression sanguine trop élevée et ne le savent pas. - L'hypertension artérielle peut abrégé la vie. - C'est une affection qu'on peut actuellement traiter. - Faites donc régulièrement mesurer votre pression sanguine!

Savez-vous quelle est la fréquence de l'hypertension artérielle? \*  
\* A la Foire Suisse de Bâle de 1974, 20 000 visiteurs ont accepté qu'on mesure leur pression sanguine. Combien d'entre eux, avaient-ils d'après vous une pression trop élevée: 200, 1000 ou 4000? \*  
\* Votre réponse sur carte postale indiquant le chiffre juste à votre avis, votre nom et votre adresse, est à envoyer avant le 31 mars 1976 (date du tampon postal) à l'adresse suivante: Campagne 1976 «Prenez garde à votre pression», Case postale, 4004 Bâle. \*  
\* Les réponses justes seront tirées au sort pour désigner les gagnants d'un de nos prix: 5 home-trainer, \* 10 vélos de course, 15 paires de skis de fond. (L'exercice peut faire baisser la pression.) \*

# FOOTBALL À L'ÉTRANGER

## Italie : toujours le statu quo

### ANGLETERRE Encore quatre candidats au titre

Battu à Old Trafford par Manchester United, Leeds United, finaliste de la dernière coupe d'Europe, ne fait plus partie de la liste des candidats au titre de champion d'Angleterre. Cette liste ne comprend plus que quatre noms : Queens Park Rangers, Liverpool (favori à 5-2 pour les bookmakers), Manchester United et Derby County, le tenant.

Devant près de 60 000 spectateurs, Manchester United a dominé Leeds malgré l'absence de l'un de ses meilleurs éléments, Lou Macari, blessé. A trois minutes de la fin, l'équipe de Tommy Docherty menait par 3-0. Elle encaissa alors deux buts, marqués par Cherry et Bremner de sorte que le score final de 3-2 n'est guère conforme à la physionomie de la rencontre.

La première place du classement est cependant toujours occupée par les surprenants Queens Park Rangers, qui ont réussi le petit exploit de s'imposer par 2-0 à Everton, grâce à des buts de Bowles et Leach. L'équipe londonienne a malheureusement perdu son international Gerry Francis après 80 minutes de jeu (cheville foulée). S'il se confirmait que Francis ne pouvait pas reprendre rapidement sa place, les chances des Rangers de ramener pour la première fois le titre à Shepherd's Busch seraient fortement compromises.

Les Queens Park Rangers comptent deux points d'avance sur Liverpool et Manchester United, qui ont toutefois joué respectivement un et deux matches de moins. Les deux poursuivants restent donc les mieux placés. La cote de Manchester United est remontée après la victoire remportée sur Leeds United. Celle de Liverpool reste en revanche stationnaire. A Birmingham, Heighway et Toshack ont en effet été proprement neutralisés par la défense adverse. C'est finalement sur un penalty transformé par Neale qu'une petite victoire de 1-0 put être acquise.

Derby County, le quatrième candidat au titre, a battu Norwich City par 3-1 après avoir été longtemps mené à la marque. Gemmill, Rioch et James ont finalement donné au tenant du titre un succès assez logique.

**LE CLASSEMENT :** 1. Queens Park Rangers 35/47 ; 2. Liverpool 34/45 ; 3. Manchester United 33/45 ; 4. Derby County 34/45 ; 5. Leeds United 33/40 ; 6. Manchester City 32/36 ; 7. Middlesbrough 34/36 ; 8. Leicester City 34/35 ; 9. Ipswich Town 32/34 ; 10. Stoke City 32/34 ; 11. West Ham United 35/34 ; 12. Everton 33/33 ; 13. Tottenham Hotspur 34/32 ; 14. Newcastle United 31/31 ; 15. Coventry City 34/31 ; 16. Norwich City 32/30 ; 17. Arsenal 33/30 ; 18. Aston Villa 34/30 ; 19. Birmingham 33/25 ; 20. Wolverhampton 33/24 ; 21. Burnley 35/24 ; 22. Sheffield United 34/13.

## France: Saint-Etienne s'en tire à bon compte

Avancé de vingt-quatre heures en raison de la coupe d'Europe des champions (Saint-Etienne reçoit Dynamo Kiev mercredi), le match phare de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de France de première division aura surtout donné lieu à d'interminables palabres. Nice et Saint-Etienne se sont en effet séparés sur le score de 1-1 mais les Stéphanois reviennent de loin. Les 20 000 spectateurs du stade de Ray ont fait une conduite de Grenoble à l'arbitre M. Wurz, coupable à leurs yeux d'avoir refusé deux pénalités aux Niçois.

Sans être aussi excessif, il faut bien reconnaître que Saint-Etienne est passé bien près de la défaite, ce qui ne laisse pas d'inquiéter en prévision de son quart de finale de coupe d'Europe, où il doit remonter un score déficitaire de deux buts face aux redoutables Soviétiques de Kiev.

Saint-Etienne tenu en échec, on attendait Sochaux, qui avait une belle occasion de s'installer seul à la deuxième place du classement. Mais les Sochaliens n'ont pu faire mieux qu'un match nul (0-0) à Strasbourg. Devant 6 000 spectateurs seulement, Strasbourg a annihilé les rares velléités offensives d'une équipe de Sochaux décevante.

Compte tenu du goal average, c'est en fait Nantes qui a pris la place de dauphin de Saint-Etienne. Les Nantais sur leur terrain n'ont pas fait de cadeau à Monaco, battu par 3-1. Bossis (30<sup>e</sup>), Rampillon (50<sup>e</sup>) et Amisse (57<sup>e</sup>) ont assuré ce net succès alors que Monaco ne sauvait l'honneur qu'à la faveur d'un penalty transformé par Onnis (74<sup>e</sup>).

A Bordeaux, Lens a failli laisser des plumes. En fait, il aura fallu attendre le dernier quart d'heure pour voir la rencontre s'animer. Mais alors, le festival fut exceptionnel. Cela débuta par un penalty de Jeandupeux, que le gardien lennois parvenait à repousser (75<sup>e</sup>). Bordeaux ne se décourageait pas devant ce coup du sort et, deux minutes plus tard, Jean Gallice ouvrait la marque d'une reprise de la tête. Ce même Gallice allait encore exploiter habilement un service de Jeandupeux (83<sup>e</sup>) et les Bordelais semblaient s'acheminer vers un succès mérité. C'était sans compter avec la volonté des Lennois qui parvinrent à redresser la situation dans les dernières minutes, grâce à Elie et au Polonais Marx.

**LE CLASSEMENT (26 MATCHES) :** 1. Saint-Etienne 38 ; 2. Nantes 36 ; 3. Sochaux 36 ; 4. Reims 35 ; 5. Nice 35 ; 6. Metz 32 ; 7. Nancy 31 ; 8. Marseille 31 ; 9. Lille 30 ; 10. Nîmes 29 ; 11. Valenciennes 28 ; 12. Bordeaux 28 ; 13. Bastia 28 ; 14. Lens 27 ; 15. Paris-Saint-Germain 25 ; 16. Lyon 25 ; 17. Troyes 25 ; 17. Troyes 25 ; 18. Strasbourg 22 ; 19. Monaco 22 ; 20. Avignon 9.

Le statu quo se poursuit en championnat d'Italie de première division où la Juventus a fait un nouveau pas important vers le « scudetto » qu'elle détient déjà. La formation turinoise a en effet fait match nul (1-1) avec l'AC Milan, maintenant ainsi intacte son avance de cinq points sur l'AC Torino, lequel n'a pu faire lui aussi que match nul (0-0) à Naples.

Cette 21<sup>e</sup> journée, que l'on est tenté d'appeler une journée pour rien, a été caractérisée par le grand nombre de matches nuls : cinq, dont trois sur un score vierge, et par l'inefficacité des attaques puisque seuls huit buts ont été marqués. Dans le bas du tableau, la situation ne s'est non plus guère décanthée et elle reste encore assez confuse pour la dernière place disponible en première division, Cagliari et Côme n'ayant plus guère d'espoir de se sauver. Seul des derniers, Ascoli a gagné aux dépens de Vérone et il dépasse au classement la Lazio - nul avec l'AS Rome - Vérone et la Sampdoria, tenue en échec par la Fiorentina (0-0).

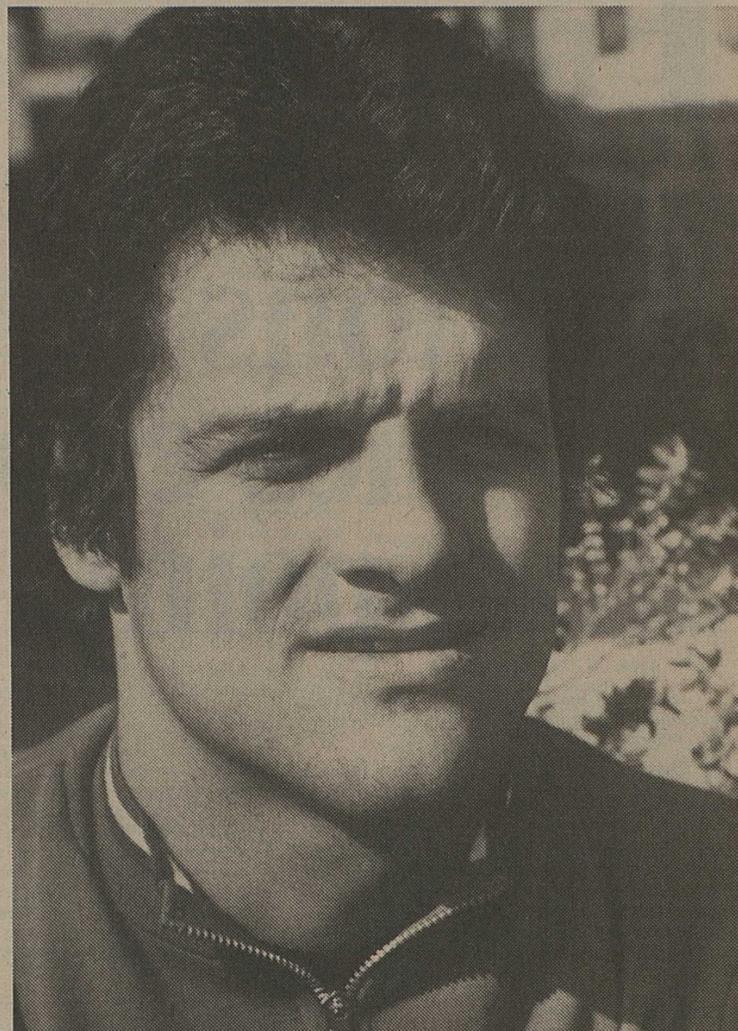
● **ESPAGNE.** - Championnat de première division : Santander - Atletico Madrid 4-3 ; Oviedo - Granada 3-0 ; Hercules Alicante - FC Barcelone 0-0 ; Betis Séville - Atletico Bilbao 0-0 ; Las Palmas - Salamanca 1-0 ; Real Sociedad San Sebastian - Elche 4-0 ; Español Barcelone - Gijon 2-1 ; Real Madrid - Séville 2-0. - Classement après 26 matches : 1. Real Madrid 39 p. ; 2. Atletico Madrid 34 ; 3. FC Barcelone 33 ; 4. Atletico Bilbao 29 (32-29) ; 5. Hercules Alicante 29 (29-28) ; 6. Español Barcelone 29 (34-39).

● **BELGIQUE.** - Championnat de première division (27<sup>e</sup> journée) : Racing Malines - Beringen 0-0 ; Anderlecht - FC Bruges 1-0 ; Ostenden - Lokeren 1-0 ; Standard Liège - Antwerp 4-0 ; Beveren Waas - FC Liégeois 1-0 ; Lierse SK - La Louvière 1-1 ; CS Bruges - Beerschot 0-1 ; Waregem - RWD Molenbeek 0-0 ; Berchem - FC Malines 0-1. - Classement : 1. FC Bruges 27-38 ; 2. Anderlecht.

Ainsi, la Juventus s'est une nouvelle fois tirée avantageusement d'affaire sur son terrain devant l'AC Milan, sauvegardant sa position, au terme d'un match très inégal, monotone en première période, puis souvent brillant après la pause. Les champions, comme cela leur arrive depuis un certain temps déjà, débutèrent pourtant assez laborieusement, laissant l'initiative aux Milanais et encaissant un but de Sabbatini après une demi-heure de jeu. En seconde mi-temps, sermonnés aux vestiaires par l'entraîneur Carlo Parola, les Turinois appuyèrent sur l'accélérateur, pressant les Milanais dans leur zone, et ils égalisèrent très vite sur une erreur d'Albertosi, lequel relâcha la balle juste sur la tête de Capello à la suite d'un coup franc.

Ce match nul du leader ne profite en définitive à personne puisque l'AC Torino, en déplacement à Naples, a dû également se contenter de partager les points (0-0), après une rencontre de bon niveau, souvent passionnante, malgré un terrain boueux à la limite, ce qui rehausse d'autant les mérites des vingt-deux acteurs. Les distances restent donc les mêmes entre la Juventus et ses deux suivants et il apparaît désormais presque certain que le titre ne peut plus échapper à la Juventus.

**Le classement (21 matches) :** 1. Juventus 35 ; 2. AC Torino 30 ; 3. AC Milan 29 ; 4. Internazionale 27 ; 5. Napoli 25 ; 6. Cesena 24 ; 7. Bologna 23 ; 8. Perugia 22 ; 9. AS Rome 21 ; 10. Fiorentina 20 ; 11. Ascoli 16 ; 12. Lazio Rome 15 ; 13. Vérone 15 ; 14. Sampdoria 14 ; 15. Como 10. 16. Cagliari 10.



Capello : un but qui sauve la « Juve » et qui permet à son équipe de conserver son avance sur Torino.

## ALLEMAGNE: CINQ NULS

La 24<sup>e</sup> journée du championnat de la Bundesliga allemande a été marquée par une série de cinq matches nuls. Les 165 000 spectateurs qui ont suivi les neuf rencontres qui figuraient au programme ont toutefois vu passablement de buts : 37, dont trois pénalités et deux autogoals. Les trois leaders du classement ont cependant fait exception.

Ils ont tous trois gagné nettement, de sorte qu'ils couchent sur leurs positions : Borussia Moenchengladbach reste en tête avec 34 points devant le SV Hambourg (31) et le FC Kaiserslautern (29).

Borussia Moenchengladbach a renoué avec le succès aux dépens d'Eintracht Francfort, le tenant de la coupe, qui restait sur une série de cinq victoires consécutives. Les champions d'Allemagne n'ont pas eu la partie facile. Eintracht ouvrit en effet le score après une demi-heure de jeu et il revint à 2-2 après que Borussia eut renversé la situation par Wittkamp et Simonsen. Heynckes et le jeune Hannes firent la décision en moins de deux minutes, après un peu plus d'une heure de jeu. A noter que Eintracht a dû remplacer son gardien Wienhold, victime d'une fracture de la jambe, après quinze minutes de jeu. C'est Peter Kunter (34 ans) qui encaissa ainsi les quatre buts de Borussia.

● **BULGARIE.** - Championnat de première division (18<sup>e</sup> journée) : Akademik Sofia - Slavia Sofia 2-1 ; Mineur Pernik - Levski Spartak Sofia 1-1 ; Blagoevgrad - Csca Sofia 1-1 ; Lokomotive Sofia - Sliven 4-0 ; Stara Zagora - Dounav Rousse 0-1 ; Spartak Varna - Lokomotive Plovdiv 2-3 ; Trakia Plovdiv - Tchernomore 0-0 ; Spartak Pleven - botev Vratza 3-1. Classement : 1. Levski Spartak Sofia 25 points ; 2. Csca Sofia 24 ; 3. Akademik Sofia 21 ; 4. Lokomotive Plovdiv 21 ; 5. Trakia Plovdiv 20.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE.** - Championnat de première division (20<sup>e</sup> journée) : Zbrojovka Brno - Bohemians Prague 1-0 ; Dukla Prague - TZ Trinec 2-0 ; Slovan Bratislava - ZVL Zilina 2-1 ; Liáz Jablonec - Lokomotive Kosice 1-1 ; Spartak Trnava - Jednota Trencin 3-0 ; Banik Ostrava - Inter Bratislava 2-0. - Classement : 1. Slovan Bratislava 23 ; 2. Dukla Prague 23 ; 3. VSS Kosice 22.

● **YOUgoslavIE.** - Championnat de première division (19<sup>e</sup> journée) : Rijeka - Partizan Belgrade 0-0 ; Radnicki-Nis - Etoile Rouge Belgrade 0-0 ; Ofk Belgrade - FC Sarajevo 3-0 ; Voivodina Novi Sad - Sloboda Tuzla 1-1 ; Olympia Ljubljana - Radnicki Kragujevac 1-0 ; Buducnost - Celik Zenica 0-0 ; Zeleznicar Sarajevo - Vardar Skopje 2-0 ; Dynamo Zagreb - Borac Banja Luka 1-0 ; Velez Mostar - Hajduk Split 2-2. Classement : 1. Partizan Belgrade 28 points ; 2. Etoile Rouge Belgrade 27 ; 3. Hajduk Split 25 ; 4. Dynamo Zagreb 24 ; 5. Velez Mostar 21.

Trois buts de Klaus Toppmoeller ont permis au FC Kaiserslautern d'infliger une indiscutable défaite à Rotweiss Essen (5-0). Toppmoeller a ainsi porté à seize le total des buts qu'il a marqués depuis le début de la saison. Au classement des buteurs, il n'est plus devancé que par Beer (Hertha Berlin) et Fischer (Schalke) qui comptent 18 buts chacun.

A quatre jours de son match retour de coupe d'Europe contre Benfica Lisbonne, Bayern Munich a conservé la cinquième place du classement, mais à distance respectable du leader (sept points). A Offenbach, les Bavarois ont mené deux fois à la marque par Gerd Mueller et Roth mais ils peuvent finalement s'estimer heureux d'avoir sauvé un point (2-2). Ils sont toujours invaincus depuis le début du second tour.

**Le classement :** 1. Borussia Moenchengladbach 24/34 ; 2. SV Hambourg 24/31 ; 3. FC Kaiserslautern 24/29 ; 4. Eintracht Brunswick 23/28 ; 5. Bayern Munich 24/27 ; 6. Eintracht Francfort 24/26 ; 7. Rotweiss Essen 24/25 ; 8. FC Cologne 24/24 ; 9. Schalke 23/23 ; 10. Hertha Berlin 23/23 ; 11. SC Karlsruhe 23/22 ; 12. MSV Duisbourg 24/22 ; 13. Fortuna Duesseldorf 24/22 ; 14. VFL Bochum 23/19 ; 15. Werder Brême 23/18 ; 16. Hanovre 24/18 ; 17. Kickers Offenbach 24/18 ; 18. Bayer Uerdingen 24/17.

### Luis Suarez à Valence ?

L'ancien joueur Luis Suarez, qui réside toujours en Italie, pourrait être le prochain entraîneur du FC Valence. Le président du club espagnol, M. José Ramos Costa, vient d'effectuer un bref séjour en Italie, où il a contacté Helenio Herrera et Suarez. Le salaire réclamé par le premier étant trop élevé, M. Costa serait pratiquement arrivé à un accord avec Suarez, déçu par son expérience italienne.

● **HOLLANDE.** - Championnat de première division (23<sup>e</sup> journée) : Nac Breda - Maastricht 2-1 ; FC Eindhoven - Nec Nîmègue 1-0 ; Twente Enschede - Go Ahead Deventer 4-1 ; Telstar Velsen - Feyenoord Rotterdam 1-2 ; Ajax Amsterdam - FC Amsterdam 2-0 ; Sparta Rotterdam - Utrecht 0-0 ; Excelsior Rotterdam - Alkmaar 0-1 ; La Haye - De Graafschap 6-1 ; Roda Kerkrade - PSV Windhoven 0-1. Classement : 1. PSV Eindhoven 35 points (61-21) ; 2. Ajax Amsterdam 35 (50-25) ; 3. Feyenoord Rotterdam 35 (50-26) ; 4. Twente Enschede 34 ; 5. Nîmègue 30.

### En bref

#### Trois joueurs suspendus

Pour avoir reçu leur deuxième avertissement lors des matches aller, trois joueurs ne pourront participer cette semaine aux matches retour des quarts de finale des coupes d'Europe. Il s'agit de Francisco Fortes (FC Barcelone), Romeo Benetti (AC Milan) et Daniel de Cubber (CS Bruges). D'autre part, Hans-Juergen Doerner (Dynamo Dresde) qui avait été suspendu pour quatre matches en novembre dernier, ne pourra pas jouer lui non plus.

En ce qui concerne les quarts de finale du championnat d'Europe des Nations, ils seront joués aux dates suivantes :

24 avril : Yougoslavie - Pays de Galles à Zagreb, Tchécoslovaquie - URSS à Bratislava et Espagne - RFA à Madrid. 25 : Hollande - Belgique à Rotterdam.

22 mai : Pays de Galles - Yougoslavie à Cardiff, URSS - Tchécoslovaquie à Kiev, RFA - Espagne à Munich et Belgique - Hollande à Bruxelles.

#### Le « père spirituel » de l'AC Milan arrêté

Le père Eligio (45 ans), ami et conseiller du président-joueur de l'AC Milan Gianni Rivera, a été arrêté à Vercelli (Piémont) pour escroquerie. Le « père spirituel » du Milan, dont le nom apparaît plus souvent dans les chroniques mondaines que religieuses, avait été interrogé récemment par le juge d'instruction chargé de l'enquête sur le milliardaire Franco Ambrosio, accusé d'« escroquerie aux dépens de l'Etat ». M. Ambrosio avait, semble-t-il, avancé une forte somme d'argent à Gianni Rivera pour acheter les actions de l'AC Milan. Au cours des dernières années, affirme la presse italienne, le père Eligio avait été placé par Franco Ambrosio dans les conseils d'administration de sociétés appartenant au milliardaire.

#### Real - Borussia à guichets fermés

Le match retour des quarts de finale de la coupe des champions entre Real Madrid et Borussia Moenchengladbach se déroulera sans doute à guichets fermés. La réservation samedi était déjà évaluée à 28 millions de pesetas. Les dirigeants du Real ont décidé également de diffuser la rencontre dans tout le pays.

La France produit plus de 300 variétés de fromages qui, au même titre que ses vins, ont contribué au renom de sa gastronomie. En Suisse, les fromages de France sont de plus en plus appréciés par les consommateurs. Ainsi le brie et le camembert, le munster et le reblochon, pour citer quelques noms célèbres, rivalisent avec un nombre impressionnant de produits nouveaux (surtout des catégories double

ou triple crème) qui connaissent également la faveur de nos repas. Cette grande diversité de fromages de France qui nous est proposée dans les magasins a incité le Centre d'Information de la Gastronomie Française à provoquer la rencontre d'un consommateur suisse averti, Jean-Henri Sommer, avec un des tout premiers spécialistes en matière de fromages de France, Pierre Androuët de Paris.

# Fromages de France: Mettons les choses au point.

**Jean-Henri Sommer:** Maître Pierre Androuët, pourquoi la France produit-elle plus de 300 variétés de fromages?

**Pierre Androuët:** La France doit à sa situation géographique privilégiée une infinie variété de climats et de microclimats dont bénéficient, à parts égales, les vignobles réputés et les régions de pâturages. Par ailleurs, la composition du sol, les caractéristiques de l'herbe et les races de bétail qui sont fort diverses influent sur la saveur et les propriétés fromagères des laits collectés. Cette grande diversité de laits est à l'origine de ce nombre impressionnant de variétés de fromages.

**JHS:** L'étendue des variétés de fromages de France est incontestée en Suisse. Mais que faut-il penser de la qualité des fromages d'aujourd'hui?

**Pierre Androuët:** Beaucoup de bien. Il est vrai que certaines spécialités fermières ont pratiquement disparu du marché. En revanche, il est clair que la qualité moyenne de toute la production fromagère française s'est considérablement améliorée.

**JHS:** Ne voyez-vous cependant aucune différence entre un fromage fermier d'il y a quelques décennies et un fromage produit aujourd'hui dans une grande fromagerie française?

**Pierre Androuët:** Vous connaissez ma passion pour les produits authentiques, fromagers ou autres. Elle me conduit encore à la recherche de petits fromages de chèvre de fabrication locale ou d'autres produits d'origine fermière, tels les camemberts des fermes du pays d'Auge. Jadis, les fromagers utilisaient du lait cru frais. Pour répondre à des exigences d'hygiène et de santé, ces fromagers fabriquent aujourd'hui des fromages à base de lait pasteurisé. Heureusement, ils ont su évoluer du stade familial et artisanal au stade industriel tout en gardant intactes leurs recettes traditionnelles, garantie de pureté et de naturel. Aujourd'hui, un fromage produit industriellement, à partir de lait pasteurisé, présente des qualités gustatives comparables à celles d'un fromage fermier fabriqué avec du lait cru, seul son goût typique de terroir étant parfois légèrement atténué.

**JHS:** Pourra-t-on donc parler d'une évolution normale?

**Pierre Androuët:** Je le pense. La même évolution existe dans les autres domaines de la production alimentaire. Les conserves de viandes, de poissons ou de légumes, les plats cuisinés et les vins sont l'objet d'une constante évolution. Tous ces produits sont aujourd'hui à la disposition de chaque consommateur. Or, pour satisfaire les demandes, il faut une organisation permettant une production en quantité suffisante pour assurer une relation qualité/prix optimale. Je suis d'avis que nos producteurs de fromages français y sont parvenus.



## Quelques bons conseils de Pierre Androuët

**Faut-il préférer un fromage plat à un fromage épais?**

Plus le fromage est épais dans une catégorie donnée, plus il est fort en saveur, s'il est à point.

**Un Camembert doit-il se consommer coulant?**

Non, il doit être souple, crémeux, jamais coulant, pas plus qu'aucune autre pâte molle. Un bon maroilles ne doit pas couler, ni un bon brie, ni un bon coulommiers. De plus, un camembert coulant n'est pas économique à l'emploi. Il se vide.

**Combien de fromages doit-on disposer sur un plateau pour 4, 6 ou 8 invités?**

Deux de plus au moins que le nombre de convives, répartis entre les différentes catégories (voir «Petit bréviaire des fromages de France»).

**Quels défauts peuvent présenter les fromages de chèvre?**

Il est rare que les fromages de chèvre présentent des défauts. Ce qu'il faut vérifier, c'est qu'ils ne soient pas trop desséchés.

**Comment couper le fromage?**

Avec un couteau passé à l'eau chaude, puis essuyé, comme pour le foie gras.

**Quel pain servir avec le fromage?**

Toutes sortes de pain suivant les goûts.

**Quel vin boire avec le fromage?**

Deux règles simples: De façon générale, les fromages s'associent bien avec les vins de leur région d'origine. Si vous désirez ne servir qu'un seul vin, choisissez un vin rouge.

**Le fromage fait-il grossir?**

Une consommation équilibrée et raisonnable de fromage ne comporte aucun risque.

\*\*\*

Vous trouverez d'autres conseils précieux dans le «Petit bréviaire des fromages de France» que vous pouvez demander par le coupon ci-contre.



Pierre Androuët

le grand Maître de la Confrérie des Conseils en Fromage de France, Prévot de la Guilde des Fromagers, est mondialement connu pour être un des meilleurs experts en matière de fromages. Son père a déjà exercé le métier de Maître fromager et Pierre Androuët lui-même est aujourd'hui un des fournisseurs habituels des banquets du Président de la République, du Premier Ministre, de la Maison Blanche à Washington ou même de la Cour Impériale à Tokyo. Son magasin à Paris tient quelque 150 variétés de fromages à la disposition des clients et dans son restaurant, les connaisseurs et amis de la maison savourent des plateaux de fromages présentant souvent plus de 90 variétés. Dans son célèbre ouvrage «Le Guide du fromage», Androuët classe et décrit pratiquement toutes les variétés de fromages du monde. Pierre Androuët connaît particulièrement bien la Suisse, apprécie beaucoup ses spécialités (et ses vins) et défend avec d'autant plus de verve l'authenticité des fromages de France.

ment suisses, mais encore allemands, irlandais, canadiens, américains et même tchécoslovaques. Il se peut que ces produits soient fabriqués selon les mêmes recettes qu'en France. Seulement, et c'est là le point crucial, dans la plupart de ces pays, on ne produit pas des laits comparables aux laits des régions françaises que j'ai citées, et ainsi l'authenticité est perdue. Certains vous diront que ce sont là de pâles imitations. Pour ma part, je me contenterai de constater que ce sont des fromages tout-à-fait différents qui, pour profiter de la renommée des camemberts français, essaient de se servir de cette appellation à des fins publicitaires. C'est un peu comme si un vigneron voulait fabriquer un Chabertin en Sicile ou un Château Margaux en Californie en employant simplement les recettes de vinification des régions respectives.

**JHS:** Comment un consommateur suisse doit-il procéder pour acheter un bon camembert, par exemple?

**Pierre Androuët:** D'abord, il lui faut choisir un camembert français. Personnellement, je lui recommanderais ceux de Normandie. Mais, force est de constater qu'il y a de très bons camemberts originaires d'autres provinces françaises: Anjou, Bretagne, Charente-Poitou, Lorraine, Touraine, etc. Ils répondent parfaitement au goût du consommateur français qui, en se montrant exigeant et connaisseur, a contribué à la mise au point de fromages de haute qualité. Malheureusement, le nom de «camembert» est tombé dans le domaine public depuis cinquante ans et ne peut plus être protégé. Ainsi vous trouverez des camemberts non seule-

ment suisses, mais encore allemands, irlandais, canadiens, américains et même tchécoslovaques. Il se peut que ces produits soient fabriqués selon les mêmes recettes qu'en France. Seulement, et c'est là le point crucial, dans la plupart de ces pays, on ne produit pas des laits comparables aux laits des régions françaises que j'ai citées, et ainsi l'authenticité est perdue. Certains vous diront que ce sont là de pâles imitations. Pour ma part, je me contenterai de constater que ce sont des fromages tout-à-fait différents qui, pour profiter de la renommée des camemberts français, essaient de se servir de cette appellation à des fins publicitaires. C'est un peu comme si un vigneron voulait fabriquer un Chabertin en Sicile ou un Château Margaux en Californie en employant simplement les recettes de vinification des régions respectives.

## Achetez des produits authentiques!

**JHS:** Autrement dit, le nom d'un fromage ne garantit pas son authenticité?

**Pierre Androuët:** Là encore, mettons les choses au point. Les fromages célèbres tels que le roquefort, le reblochon ou le maroilles ont droit à une appellation d'origine. Aucun fromage ne peut être vendu dans le monde sous l'appellation roquefort sans qu'il ne soit à base de lait de brebis et n'ait mûri trois mois dans les fameuses caves de Cambalou près de Roquefort. Pour d'autres variétés telles que le brie, le camembert, le carré de l'Est ou un certain nombre de pâtes fraîches, il suffit de savoir lire l'étiquette qui est apposée sur le fromage ou sur la boîte. Les bries de France provenant de Melun ou de Meaux, les camemberts de Normandie, les munsters d'Alsace se reconnaissent facilement aux inscriptions mentionnées sur l'emballage. Il appartient à chacun de faire son choix. Celui qui préfère le goût authentique et la saveur originale n'hésitera pas à acheter un produit de qualité d'origine. D'autres peut-être se laisseront influencer par une publicité tapageuse ou par des prix-choc. Chacun choisira finalement selon son goût.

**JHS:** De nos jours, le prix d'un produit compte énormément. Les fromages de France coûtent-ils donc cher?

**Pierre Androuët:** Je suis d'avis que tout prix est relatif et que les prix des fromages français sont en harmonie avec leur valeur réelle. Il faut environ 8 à 9 litres de lait de vache pour obtenir un kilo de camembert, de reblochon ou de munster. Au coût de base correspondant, il faut ajouter les frais de collecte et de transformation du lait, les frais généraux et les charges diverses. Un fromage affiné coûtera plus cher en raison des nombreuses manipulations et de la perte de poids résultant de la maturation. Mais la dépense trouve sa contre-partie dans le plaisir gustatif que procure un excellent fromage de France. S'il s'agit simplement de se nourrir, alors, certes, il y a d'autres aliments qui peuvent faire la besogne à meilleur compte. Si, en revanche, vous voulez réserver un véritable plaisir à votre famille, à vos hôtes et à vous-même grâce à un plateau de fromages composé avec amour et présentant des produits de qualité authentique, alors, pour moi, le choix est vite fait...

**JHS:** J'ai compris. Mais permettez-moi une dernière question: Quel est l'avenir des fromages de France?

**Pierre Androuët:** En général, je suis optimiste pour l'avenir de nos produits fromagers. Il y a eu certes des problèmes (et il y en aura encore) qui ont surgi au moment où la France a commencé à exporter des fromages dans les pays lointains. Dans le passé, le fromage fermier était consommé sur place. Aujourd'hui, le fromage voyage et il faut un personnel compétent et de haute conscience professionnelle pour en assurer le transport, le stockage, l'affinage et finalement la distribution sur les points de vente, aux meilleures conditions. Je ne crains pas d'affirmer qu'aujourd'hui la qualité moyenne des fromages de France vendus en Suisse est bonne et la plupart du temps très bonne. Bien entendu le fromage étant une matière vivante, des accidents peuvent survenir. Mais, comme j'ai pu m'en rendre compte personnellement lors de nombreuses visites en Suisse, les vendeuses et les vendeurs surveillent avec un zèle admirable la gamme des fromages provenant de France. Je les en remercie d'ailleurs au nom des producteurs de fromages. Car la meilleure publicité et le plus bel emballage ne servent à rien si le produit offert n'est pas traité avec soin depuis la production jusqu'à la consommation.

**JHS:** Maître Androuët, je vous remercie de ces propos francs et intéressants.

**Bon de commande**

Je désire recevoir à titre gratuit \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du

«Petit bréviaire des fromages de France».

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

Prière d'envoyer ce bon de commande sous enveloppe en joignant un timbre de 40 cts pour frais de port au

Centre d'Information de la Gastronomie Française  
Sulgeneckstrasse 37  
3007 Berne

Ce bon de commande est valable jusqu'au 31 mai 1976.



# Après la victoire de Stenmark PETER LÜSCHER GAGNE LE COMBINE

Un sourire radieux mais cependant mesuré, illuminait le visage d'Ingemar Stenmark, après sa victoire dans le slalom spécial d'Aspen, victoire qui lui a valu de gagner la coupe du monde 1975-1976 : « Cette victoire, je la voulais absolument afin de m'assurer la coupe avant la dernière épreuve, qui pouvait être pleine d'aléas avec des champions comme Thoeni et Gros », confiait-il. « La saison prochaine sera difficile pour moi car les descentes compteront beaucoup. Je sais que Gustavo Thoeni et Gros vont s'entraîner tout spécialement dans cette discipline. Enfin, je ferai tout pour conserver la coupe du monde ». Stenmark n'a cependant pas précisé s'il avait l'intention de s'entraîner en descente, discipline qu'il ne prise guère.

Gustavo Thoeni était assez sombre bien qu'assez détaché : « Cette saison, j'ai été l'homme de la première manche d'un slalom ou d'un géant », disait-il. « Je ne sais pour quelle raison je n'ai jamais bien marché dans les secondes manches, peut-être étais-je moins en forme que la saison dernière ou

bien je suis en déclin. De toute façon, je vais préparer plus que sérieusement la saison prochaine, notamment en descente ». « Dommage que j'ai fait deux grosses fautes au début de la première manche », déclarait pour sa part Piero Gros. « Enfin, il est normal qu'Ingemar gagne la coupe du monde car c'est lui qui a obtenu le plus grand nombre de victoires. L'an prochain, je vais participer à toutes les descentes et je vais m'entraîner en conséquence. Ma troisième place dans la descente des championnats d'Italie m'a donné confiance ».

● **Le classement officiel du slalom spécial d'Aspen** : 1. Ingemar Stenmark (Su) 109"76 (57"58 + 52"18) ; 2. Phil Mahre (EU) 111"34 (58"67 + 52"67) ; 3. Gustavo Thoeni (It) 111"64 (57"96 + 53"68) ; 4. Piero Gros (It) 112"07 (59"35 + 52"72) ; 5. Thomas Hauser (Aut) 112"18 (59"04 + 53"14) ; 6. Paolo De Chiesa (It) 112"39 (58"57 + 53"82) ; 7. Wolfgang Junginger (RFA) 112"58 (50"54 + 53"04) ; 8. Ernst Good (S) (59"80 + 53"79) ; 9. Heini Hemmi (S)

113"61 (59"51 + 54"10) et Cary Adgate (EU) 113"61 (60"14 + 53"47) ; 11. Willy Frommelt (Lie) 113"77 ; 12. Miroslav Sochor (Rch) 114"16 ; 13. Jan Bachleda (Pol) 114"58 ; 14. Philippe Hardy (Fr) 114"72 ; 15. Peter Luescher (S) 114"81 (59"92 + 54"89) ; 16. Knut Johannesen (No) 114"84 ; 17. Torsten Jakobsson (Su) 115"10 ; 18. Greg Jones (EU) 115"84 ; 19. Bojan Krisaj (You) 115"88 ; 20. Anton Steiner (Aut) 116"01. Puis : 26. Philippe Roux (S) 126"78.

1<sup>re</sup> manche : 1. Stenmark 57"58 ; 2. G. Thoeni à 0"38 ; 3. de Chiesa à 0"99 ; 4. P. Mahre à 1"09 ; 5. Neureuther à 1"44 ; 6. Hauser à 1"46 ; 7. Hemmi à 1"93. - 2<sup>e</sup> manche : 1. Gros 52"12 ; 2. Stenmark à 0"06 ; 3. P. Mahre à 0"50 ; 4. Junginger à 0"92 ; 5. Frommelt à 1"00 ; 6. Hauser à 1"02 ; 7. Adgate à 1"35 ; 8. Thoeni à 1"56 ; 9. Good à 1"67.

● **Combiné descente-slalom d'Aspen (ne comptant pas pour la coupe du monde)** : 1. Peter Luescher (S) 19,68 points ; 2. Anton Steiner (Sut) 37,923 ; 3. Greg Jones (EU) 51"13.

## Dès ce matin à Verbier championnat suisse du SAS

Du 14 au 19 mars 1976, Verbier va ouvrir ses portes aux participants et participantes aux championnats suisses universitaires de ski alpin et courses SAS (ski académique suisse), groupant les disciplines suivantes : slalom géant, slalom spécial et descente. Ces deux premières disciplines se disputeront le long du téléski Savoleyres sud alors que la descente sera courue sur la piste des Attelas, d'une longueur de 2800 m. En tant que courses internationales SAS, cette compétition attire des équipes universitaires étran-

gères venant de France, Allemagne, Autriche, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie, Espagne et Yougoslavie, pays organisant également de telles épreuves auxquelles la Suisse participe.

Le fait d'organiser trois disciplines alpines nécessite une organisation de grande envergure et le comité central du SAS est heureux de pouvoir bénéficier de l'appui et de l'aide des organisateurs locaux, parmi lesquels on compte Raymond Fellay, médaillé olympique en 1958 et président de la Société de développement de Verbier. La collaboration offerte par Télé-Verbier SA est également d'un grand secours.

Dans le cadre de ces championnats, un slalom parallèle international universitaire sera organisé le 14 mars à la Vue-des-Alpes où Jean-Pierre Besson, entraîneur de l'équipe suisse universitaire, a mis à disposition des concurrents son fameux stade de slalom.

Il va sans dire que les spectateurs sont les bienvenus à tous ces concours.

### PROGRAMME

Mardi 16 mars : à Verbier, le long du téléski Savoleyres, dès 8 heures, slalom géant. Mercredi 17 mars : à Verbier, le long du téléski Savoleyres, dès 8 h. 30, slalom spécial. Vendredi 19 mars : à Verbier, sur la piste des Attelas, dès 11 heures, descente.

### AVCS

#### CHAMPIONNATS SUISSES SENIORS 50 KM À FLUEHLI-SALWIDELI/LU

Coureur sélectionnés : 1. Hauser Edi, 48, NM, Obergoms ; 2. Hallenbarter Konrad, 53, NM, Obergoms ; 3. Pesenti Mario, 51, E, garde-frontière ; 4. Jaggi Paul, 47, S, garde-frontière ; 5. Chastonay Elmar, 53, S, Obergoms ; 6. Ecœur Raymond, 47, S, garde-frontière ; 7. Graber Hans, 46, S, garde-frontière ; 8. Cheseaux Michel, 47, (rempl.) S, garde-frontière.

Frais : assurés par les clubs respectifs ; chef de délégation : Henri Niquille, La Cure ; chef technique : Paul Jaggi, Ulrichen ; rendez-vous : le 19 mars 1976, à 20 heures - Escholzmatt.

La délégation valaisanne a réservé l'hôtel Rössli à Escholzmatt pour son déplacement des 19, 20 et 21 mars 1976.

Bonne chance à tous ! Armand Genoud

## ÉLIMINATOIRES MINI-OJ DU VALAIS CENTRAL

La station de Haute-Nendaz a vu se dérouler, ce dimanche 14 février, les éliminatoires mini OJ du Valais central, organisés par le SC Arpettaz avec la collaboration du SC Nendaz, de l'office du tourisme et de l'ESS.

Plus de 150 jeunes talents ont pu se mesurer sur les magnifiques pentes de Pracondu, dans un slalom géant de 1200 m, avec 225 mètres de dénivellation, piqueté de 30 portes.

### Voici les principaux résultats :

**Classe 1968**  
Filles : 1. Sermier Tatiana, Arbaz, 1'18"93 ; 2. Mariéthoz Anne, Nendaz, 1'36"94.

Garçons : 1. Barraud Jean-David, Zinal, 1'16"94 ; 2. Morisod Patrice, Zinal, 1'18"36 ; 3. Bovier Manu, Sion, 1'21"88.

**Classe 1967**  
Filles : 1. Uldry Véronique, Sion, 1'14"11 ; 2. Jean Béatrice, Anzère-Ayent, 1'21"32 ; 3. Bourmisen Chantal, Hérémece, 1'21"67.

Garçons : 1. Mariéthoz Antoine, Nendaz, 1'10"11 ; 2. Siry Yann, Arpettaz, 1'13"10 ; 3. Clivaz Stéphane, Barzettes-Randogne, 1'18"24.

### Classe 1966

Filles : 1. Maître Clairelyse, Evolène, 1'05"82 ; 2. Beytrison Véronique, Evolène, 1'09"61 ; 3. Métrailler Patricia, Evolène, 1'18"71.

Garçons : 1. Mariéthoz Frédéric, Nendaz, 1'11"14 ; 2. Crittin Christian, Chamason, 1'17"27 ; 3. Michelet Sébastien, Nendaz, 1'17"88.

**Classe 1965**  
Filles : 1. Gillioz Denise, Nendaz, 1'11"70 ; 2. Gaudin Joëlle, Evolène,

1'13"19 ; 3. Uldry Florence, Sion, 1'13"29.

Garçons : 1. Rudaz Elvis, Sion, 1'08"34 ; 2. Favre Grégoire, Sion, 1'10"41 ; 3. Bonvin Steve, Arbaz, 1'11"95.

### Classe 1964

Filles : 1. Jeanneret Martine, Sion, 1'14"38 ; 2. Pitteloud Nicole, Sion, 1'14"92 ; 3. Bonvin Eliane, Arbaz, 1'18"21.

Garçons : 1. Rombaldi Thierry, Crans, 1'08"70 ; 2. Chabloz Marc, Zinal, 1'09"24 ; 3. Kelly Lance, Sion, 1'10"33.

### Les courses et concours en Suisse

● **Col des Mosses**. - Championnats romands de fond (120 concurrents), élite (30 km) : 1. Mario Pesenti (garde-frontière) 1 h. 29'09"5 ; 2. Laurent Gacond (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 31'25"8 ; 3. Henri Baud (Albeuve) 1 h. 33'24" (champion romand) ; 4. Paul Jaggi (Im Fang) 1 h. 33'26" ; 5. Fritz Naef (Einsiedeln) 1 h. 34'03" ; 6. Alphonse Schuwey (Im Fang) 1 h. 34'13" ; 7. Michel Rochat (Le Brassus) 1 h. 35'11" ; 8. Philippe Villaz (Avry) 1 h. 36'46". **Juniors (10 km)** : 1. Alain Allenbach (Vaulion) 30'36" ; 2. Pierre-Yves Chiller (Bex) 30'48"6. **Dames (10 km)** : 1. Patricia Graenicher (La Chaux-de-Fonds) 36'26" ; 2. Marie-José Manudi (Villars) 38'56"9 ; 3. Brigitte Speich (Chamont) 41'36".

● **La Berra**. - Derby de La Berra (120 concurrents), slalom géant messieurs : 1. Jacques Luthy (Charmey) 1'31"81 ; 2. Yves-André Sottaz (Charmey) 1'34'61 ; 3. Jean-Pierre Sudan (Charmey) 1'36'96 ; 4. André Sciboz (Le Mouret) 1'36'43 ; 5. Jean-Maurice Chappalay (Charley) 1'36'64. **Dames** : 1. Marie-Luce Chappalay (Chrmey) 1'43'79 ; 2. Anne Déglise (Le Mouret) 1'46'94 ; 3. Sophie Tagliabue (Genève) 1'49'82.

# Prix MIGROS plus actuels que jamais!



Maintenant en Multipack

molfina

La serviette hygiénique idéale pour la femme moderne: adhésive, discrète, très absorbante, protège la lingerie, action désodorisante durable.

Paquet de 20 pièces 1.90

2 paquets 3.80 (40 pièces) au lieu de 3.80

MIGROS

## Baisses de prix

Tissus Soft

pour l'hygiène, les soins de beauté et le ménage.

Paquet de 10 rouleaux de 360 coupons doubles 3.80 jusqu'à présent 4.20

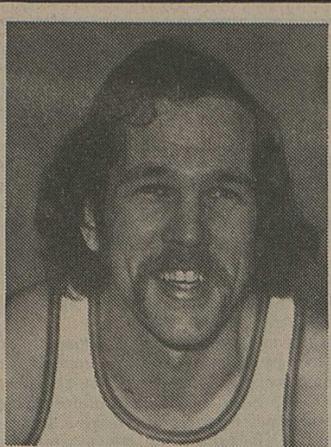
Paquet de 4 rouleaux de 360 coupons doubles 1.60 jusqu'à présent 1.75

### Papier de ménage

double face, doux et absorbant.

Paquet de 2 rouleaux de 100 coupons de 23 x 27 cm 2.50 jusqu'à présent 2.30

# FSBA : des décisions étranges



Dick Walker a eu la chance de pouvoir retrouver son statut d'amateur. Mais comment ose-t-on encore discerner amateurs et professionnels dans le basket européen ?

**V**OILÀ quelques semaines, la Fédération suisse de basketball (FSBA) a fait parvenir aux clubs ses directives concernant les tours de promotion et les transferts des joueurs étrangers.

Au chapitre des tours finals, pas grand chose à signaler ; la FSBA a choisi les dates du 8 mai au 4 juin pour la poule qui concerne les clubs valaisans pour l'ascension en ligue A. On notera simplement que les clubs de ligne A (Renens et Stade Français) terminent le championnat le 20 mars et qu'ils devront attendre six semaines avant de reprendre la compétition. Voilà qui coûtera cher (matches amicaux à fixer, Américains à payer) à ces deux clubs... Stade Français renoncera certainement à faire venir son Américain Losch pour ce tour final : les Genevois ont décidé de repartir sur de nouvelles bases en engageant pour trois ans l'entraîneur d'Aigle, Gary Edmonds.

● Les transferts...

Le texte de la FSBA (repris de la fédération internationale) est un petit chef-d'œuvre d'hypocrisie ; on continue à exiger des joueurs de basket évoluant en Europe qu'ils soient amateurs... Sans aller regarder en Italie ou en Espagne les montants touchés par les basketteurs pour défendre les couleurs de leurs clubs, il suffit de considérer le cas suisse. Peut-on admettre que des hommes comme Raga, Dunbar ou Howard sont des amateurs ? Tout le monde sait que la quasi-totalité des joueurs américains évoluant en Suisse sont des professionnels.

Alors ?...

Mais la fédération internationale montre la couleur dans son texte : le but de cette opération « amateurs » est d'empêcher que des vrais professionnels américains viennent jouer en Europe.

On sait que le grand chef du basket européen, M. Jones, n'aime guère les Américains (il n'a d'ailleurs jamais expliqué pourquoi on avait recommencé trois fois les ultimes secondes de la finale olympique au cours de laquelle les Américains perdirent de manière scandaleuse)... La FIBA continue de s'inspirer des règles américaines, mais garde toujours une petite distance avec les Américains, laissant d'ailleurs aux fédérations nationales le soin d'improviser aussi : ainsi la Suisse trahit l'esprit du basket en admettant des matchs nuls...

La FIBA veut-elle cacher aux Européens ce qu'est vraiment le basketball en empê-

chant les meilleurs joueurs du monde à venir sur le continent ? On pourrait le penser. Sinon comment expliquer cette mesure aberrante. Une des deux ligues pro-américaines (ABA) connaît actuellement une crise financière sérieuse, résultat des surenchères que se sont livrées l'ABA et la NBA : les joueurs de basket sont devenus les sportifs les mieux payés du monde. Seule une fusion avec la NBA peut la sauver ; mais de toute façon, de nombreux joueurs se trouvent déjà au chômage ; la FIBA a donc décidé de refuser d'admettre ces Américains qui pourraient enchanter les foules européennes.

● Les clubs riches favorisés

On pourrait alors croire que la FIBA tente de protéger les petits clubs qui ne pourront jamais se permettre d'acquiescer ces joueurs du fait de leurs moyens financiers modestes. Mais il faut vite déchanter : en même temps que cette interdiction, la FSBA informe les clubs suisses qu'ils doivent fournir tous les documents (certificats d'amateur, de domicile légal, d'occupation (!), d'assurance et lettre de sortie de l'ancien club) pour l'acquisition de nouveaux joueurs étrangers pour le ... 30 mars 1976 !

On croit rêver ; ainsi donc, avant même la fin du championnat de ligue B, alors même que certains clubs ne savent pas encore dans quelle division ils évolueront la saison prochaine, avant la fin des cours des universitaires américains, il faudrait que les clubs suisses aient déjà engagé leurs joueurs étrangers. Un véritable scandale !

Seuls les clubs riches peuvent se permettre d'aller aux Etats-Unis pour visionner

les universitaires américains, leur faire signer un contrat avant que les équipes professionnelles américaines ne puissent les contacter... Et que peuvent espérer des clubs aux moyens limités, si ce n'est racheter aux riches les « déchets » remplacés par de nouvelles vedettes ?

En voulant mettre les bâtons dans les roues des professionnels américains, les dirigeants du basketball européen sont en train de porter un coup terrible au sport qu'ils croyent défendre. Et les dirigeants suisses feraient mieux de revoir certaines de leurs règles ; par exemple, le fait qu'un étranger ayant évolué trois ans dans notre pays soit considéré comme Suisse. Mais c'est sans doute trop leur demander...

● Une question...

Une question pour terminer : dans quelle mesure Dick Walker, l'entraîneur de Martigny est-il « plus » professionnel que Raga ? Avant de venir à Fédérale, le Mexicain appartenait à Ignis Varese et ne jouait qu'en coupe d'Europe ; le championnat d'Italie n'autorise en effet qu'un seul étranger et Bob Morse était préféré à Raga !

Walker a suivi l'école américaine de basketball, évoluant avec une université bien connue pour certains de ses exploits : Wake Forest. Après un séjour en France, Walker a entraîné Stade Français, avant de tenter l'expérience professionnelle avec les Switzerland Alpines. Il eut la chance de se « recycler » comme amateur l'an passé. Mais pourquoi donc d'autres joueurs dans son cas ne pourraient en faire autant ?...

meg

## La TV américaine et les Jeux

La petite guerre entre les trois chaînes de télévision commerciale aux Etats-Unis à Reboni. « ABS » semble d'ores et déjà assurer d'obtenir les droits de retransmission des Jeux olympiques d'hiver 1980, qui auront lieu à Lake Placid (New York), ce qui a provoqué des protestations des deux chaînes concurrentes « NBC » et « CBS ».

Croydon Dunham, vice-président de « NBC », a adressé un télégramme de protestation à Lord Killanin, président du CIO, soulignant qu'« ABC » jouissait d'un « statut préférentiel », qu'une mise en adjudication des droits des Jeux 1980 était devenue « impossible » et que les assurances du CIO n'étaient de ce fait pas respectées. De son côté, la chaîne « CBS » a envoyé des télégrammes de protestations au président du comité organisateur des Jeux de Lake Placid et à deux sénateurs new-yorkais.

Un représentant du comité de Lake Placid a indiqué de son côté qu'un accord avait déjà été conclu avec « ABC » et soumis au CIO pour approbation.

● Mise en vente des timbres et médailles. - Deux timbres et trois médailles ont été mis en vente pour commémorer les Jeux olympiques d'été de Montréal. Sur le timbre d'un dollar on peut voir l'église Notre-Dame de Montréal et un gratte-ciel, tandis que le timbre de deux dollars représente le stade olympique. Les médailles, qui représentent les épreuves de basketball, de football et de gymnastique, sont disponibles chacune en or, en argent et en bronze, à des prix de vente différents bien sûr.

## AUTOMOBILISME

### Les 150 miles de Phoenix

Bobby Unser, vainqueur des 500 miles d'Indianapolis 1975, a remporté les 150 miles de Phoenix (Arizona), première épreuve du championnat 1976 de formule Indy, et à laquelle a participé pour la première fois un pilote féminin, Arlene Hiss. Unser a arraché la victoire, la 23<sup>e</sup> de sa carrière, au sprint, devant Carter et Johncock.

Le classement : 1. Bobby Unser (Eagle-Offy) 150 miles à la moyenne de 173 km 670 ; 2. Pancho Carter (Eagle-Offy) ; 3. Gordon Johncock (Wildcat-DSG) ; 4. Al Unser (Parnelli-Cosworth) à un tour. Puis : 14. Arlene Hiss (Eagle-Offenhauser), à 22 tours.

### Les « Southeastern 400 »

Cale Yarborough (Chevrolet) a remporté les « Southeastern 400 » à Bristol (Tennessee), manche du championnat de la Nascar réservée aux voitures de série.

## Situation dans les séries inférieures

● LIGUE A FÉMININE

Stade Français - Pully 61-37  
Lausanne - Baden 60-59  
Plainpalais - Berne 68-48  
Muraltese - Femina 68-55  
Nyon - Fribourg 75-50

Classement : 1. Muraltese 17-32 ; 2. Plainpalais 17-30 ; 3. Baden et Stade Français 17-20 ; 5. Femina et Lausanne 17-16 ; 7. Nyon 17-14 ; 8. Berne 17-13 ; 9. Fribourg 17-8 ; 10. Pully 17-1.

Muraltese a renoué le succès en prenant le meilleur sur Femina Berne, mais l'écart est assez minime et montre que les Tessinoises n'ont pas encore retrouvé leur superbe. Plainpalais continue d'espérer, d'autant plus que la dernière rencontre de Muraltese ne sera pas une partie de plaisir : les Tessinois recevront Baden !

En queue de classement, Pully quittera la ligue A sans avoir connu la joie de la victoire, alors que Fribourg devra attendre les matches de barrage contre une équipe de promotion féminine pour conserver sa place dans cette série.

● PREMIÈRE LIGUE

Chêne - Monthey 78-70  
Yverdon - Meyrin 64-85  
Vernier - Aigle 85-54

Classement : 1. Vernier 13-26 ; 2. Aigle 13-18 ; 3. Rosay 12-16 ; 4. Monthey 13-14 ; 5. Chêne 13-10 ; 6. Meyrin 13-8 ; 7. Yverdon 13-6 ; 8. Lausanne Ville 13-0.

Pour son dernier déplacement de la saison, Monthey a subi une nouvelle défaite évitable à Chêne. Les Bas-Valaisiens continuent d'alterner les bonnes performances avec les moins bonnes... Un match à l'image de la saison. Les Montheyens auront encore une chance de terminer sur une note optimiste en recevant Meyrin samedi prochain.

Quant à Aigle, son déplacement à Vernier lui a donné un avant-goût de ce qu'il peut espérer lors du tour final : pas grand chose à vrai dire, tellement la différence est grande entre les meilleures équipes de première ligue et les « viennent-ensuite ».

Dans les autres groupes, une seule inconnue subsistait : le nom de l'équipe classée deuxième dans le groupe gagné par St. Paul Lausanne. Les deux clubs encore en lice pour une qualification ont perdu ; Auvernier chez lui devant City Berne (60-77) et La Chaux-de-Fonds à Cossonay (72-64). De toute manière aucun de ces deux clubs n'a la moindre ambition pour l'ascension en ligue B.

● DEUXIÈME LIGUE :

Sierre 1 - Wissigen 42-79  
Martigny 2 - Saint-Pierre 54-71

Saint-Pierre-de-Clages continue sur sa lancée ! Quelques jours après avoir battu Wissigen, Saint-Pierre a causé une nouvelle surprise en allant battre le deuxième du classement. Une nouvelle fois, l'entraîneur Michel Wyder a montré l'exemple, réussissant 19 points au cours de la première mi-temps (21-35). Les visiteurs augmentèrent encore leur avance au début de la seconde période (56-36 à la 32<sup>e</sup>), avant de terminer la rencontre en roue libre.

Cette victoire de Saint-Pierre fait bien sûr l'affaire de Sierre 2 qui a pratiquement conquis le titre cantonal ; Wissigen en profite également ; les banlieusards séduits ont encore une chance de venir se classer au deuxième rang, à la faveur des ultimes rencontres de ce championnat.

● TROISIÈME LIGUE :

Monthey 2 - Hélios 36-30

Une grosse surprise a également été enre-

gistrée à Monthey où l'équipe locale a pris le meilleur sur Hélios. Les Montheyens prirent quinze points d'avance à cinq minutes de la fin, et malgré le retour de Hélios, parvinrent à s'assurer le gain du match.

Cette défaite de Hélios permet à Sion 3 d'occuper seul la première place du classement, avec deux points d'avance sur son plus sérieux adversaire.

● JUNIORS A :  
Sierre - Saint-Maurice 48-57  
● FÉMININ :  
Sierre 2 - Sion 1 24-66  
Sion 3 - Martigny 2 62-24  
● AMICAL :  
Sion minibasket - Sion 2 féminin 40-22  
meg

## Les jeunes lutteurs valaisans sont entre de bonnes mains

Nous avons assisté vendredi soir au dernier cours de lutte suisse, donné à la salle de gymnastique de Bramois. Durant neuf semaines, les meilleurs éléments des clubs valaisans étaient réunis en camp afin d'améliorer leur technique sous la direction des moniteurs qualifiés, Etienne Martinetti, Bernard Dessimoz et Narcisse Jollien. Ils étaient plus d'une vingtaine à suivre les conseils et à essayer les nouvelles prises de cette discipline de la lutte suisse. Cette initiative que nous devons à l'Association cantonale a déjà porté ses fruits l'année dernière dans les concours extérieurs du canton. Il ne s'agit pas de lutter club contre club, mais nous devons voir a priori « Valais » afin de rivaliser avec des lutteurs sur le plan suisse. Selon les dires des responsables, notamment de Jean-Louis Udry, chef technique cantonal, les progrès enregistrés dans ce dernier cours sont très valables. « Non seulement nos lutteurs s'améliorent sur le plan technique, mais il apprennent à mieux se connaître et à se comporter en vrais sportifs. Nous sommes très satisfaits de ce cours qui espérons-le sera bénéfique sur l'ensemble de la saison. » Si nous avons pu cotoyer le président de l'association cantonale Hans Veraguth, malheureusement, nous n'avons pas rencontré des lutteurs du Haut-Valais qui n'ont pas daigné suivre ce cours. Dommage, car aussi bien à Saint-Nicolas, Gampel ou Loèche, les bons éléments ne manquent pas.

Peb.

Tous les participants au cours 1976, réunis avec leur chef technique, Jean-Louis Udry (à gauche) et leurs moniteurs Narcisse Jollien (à gauche debout) et Bernard Dessimoz (à droite, accroupi).



## TENNIS

### Les tournois à l'étranger

● Hampton. Simple messieurs, finale : Jim Connors (EU) bat Ilie Nastase (Rou) 6-2, 6-2, 6-2.  
● Nuremberg. Simple messieurs, finale : Frew McMillan (As) bat Thomas Koch (Bre) 2-6, 6-3, 6-4. Double messieurs, finale : McMillan/Meiler (AS/RFA) batent Kronk/Dowdeswell (Aus-Rho) 7-6, 6-4.  
● Memphis. Simple messieurs, finale : Vijay Amritraj (Inde) bat Stan Smith (EU) 6-2, 0-6, 6-2.  
● Mexico. Double messieurs, finale : Raul Ramirez/Brian Gottfried (Mex/EU) battent Ismael el Shafie/Brian Fairlie (Egy/Nz) 6-4, 7-6.  
● Keauhou-Kona (Hawaii). Match défi : Rod Laver (Aus) bat John Alexander (Aus) 6-1, 1-6, 7-6, 6-2.  
● Cleveland. Match international : Etat-Unis-URSS, 12-8.

### La Pologne adversaire de la Suisse

En battant la Belgique par 3-0, la Pologne a remporté le groupe sud de la deuxième division de la coupe du Roi et elle affrontera la Suisse, dimanche à Winterthur, pour l'ascension en première division. Les derniers résultats :

Coupe du Roi, 2<sup>e</sup> division. - Groupe nord : Hollande - Finlande 0-3 ; Norvège - Danemark 2-1. - Classement final : 1. Suisse 6 victoires ; 2. Hollande et Finlande 4 ; 4. Norvège 4 ; 5. Danemark 2. - Groupe sud : Pologne - Belgique 3-0 ; Autriche - Bulgarie 1-2. - Classement final : 1. Pologne 4 ; 2. Belgique 4 ; 3. Bulgarie 3 ; 4. Autriche 1.

## NATATION

### Bonne performance d'Enith Brigitha

La Hollandaise de couleur Enith Brigitha a réalisé 2'02"70 à Vancouver sur 200 m libre. Elle a battu le record de Hollande de la spécialité et établi la meilleure performance mondiale de l'année. Elle a approché de 43 centièmes le record du monde de l'Allemande de l'Est Kornelia Ender (2'02"27).

# Maintenant il y a de nouveau du thé comme autrefois: MERCURE SPECIAL. Le Lapsang Souchong\* fumé, par exemple.

\* Comment redonner le sourire à un homme fatigué, grincheux, à bout de nerfs? Avec une ou deux tasses de Lapsang Souchong. (Selon les anciens Chinois, le thé de la Province de Fukien a la faculté d'effacer les soucis.)



**MERCURE**  
Tante Claire est gentille.

Divers



**PRONUPTIA**  
DE PARIS

« le plus grand choix du monde »

de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix, des Fr. 189. — ainsi que tous les accessoires

Ravissantes robes d'invitées

VIVE LA MARIÉE !

**PRONUPTIA**

SION ☎ 027 22 99 10  
3, rue du Grand-Pont.

## Chez nous votre argent prospère, car nous allions la rigueur de l'ordinateur à l'imagination de l'être humain.

Selon une opinion très répandue sur les spécialistes de la banque, le commerce de l'argent requiert uniquement une précision absolue, une sûreté totale et un sérieux mortel.



présente également dans d'importants centres financiers étrangers.

D'où l'évidence que, depuis longtemps, la Banca della Svizzera Italiana ne se limite plus, comme ce fut le cas à l'époque de sa fondation, aux opérations de crédit - mais traite toutes les opérations que vous êtes en droit d'attendre d'une banque à vocation universelle, avec une rigueur inflexible d'ordinateurs.

Et, à votre avantage et pour notre plaisir, avec une judicieuse imagination d'êtres humains.

ENTITES APPARTENANT AU GROUPE BSI

Banca della Svizzera Italiana Siège social et Direction générale		Lugano, Via Magatti 2
Agence de ville	Lugano, Via Pioda 14 Savosa Viganello	
Succursales et Agences	Bellinzona Chiasso Locarno Mendrisio St. Moritz Zurich	
	Agnò Airolo Biasca Faido Giubiasco Melide Tesserete	
	Bignasco Olivone	
Représentations à l'étranger	Paris Caracas	
Filiales en Suisse:		
Adler Bank Basel AG Banque Romande	Bâle Genève Lausanne Marrigny Yverdon	
Filiales à l'étranger:		
Swiss Italian Banking Corp. Ltd. Swiss Italian (Guernsey) Ltd. Swiss Italian Securities Corp.	Nassau (Bahamas) Guernsey (Channel Islands) New York N.Y.	



**BANCA DELLA SVIZZERA ITALIANA**

Là où votre argent prospère.



Pour nous, à la Banca della Svizzera Italiana, cette croyance est erronée. Tout comme est erronée l'idée qu'il suffit pour faire des placements d'argent d'avoir, comme on dit, du flair.

A vrai dire, il faut l'un et l'autre. Et chez nous - à la banque commerciale la plus importante de la Suisse méridionale - toutes ces qualités, croyons-nous, se trouvent judicieusement associées.

Cela explique que la petite banque de province soit devenue une institution d'envergure à l'échelon national et international.

Une banque qui, loin de se contenter d'un abondant réseau de guichets en Suisse italienne, s'aventure en Suisse alémanique et en Suisse romande en y créant des succursales et en acquérant des filiales. Et qui est

Il se tourna pour surveiller le réfectoire du regard, puis continua rapidement :

— Il se passera des tas de choses à ce moment-là, mais tu ne t'en occuperas pas. Tu garderas ton attention fixée sur la plate-forme.

— Entendu.

— Je suis chargé de te dire ceci : si on te sort de là et que tu ne disposes pas des vingt mille livres convenues, ça bardera. Tu passeras de vie à trépas sans avoir le temps de réciter ton acte de contrition, et ce n'est pas de la blague. On m'a prié tout spécialement de te prévenir au cas où tu voudrais changer d'avis.

— Ils auront leur argent, dis-je brièvement.

— Parfait ; à samedi, alors. Il allait s'éloigner, puis s'arrêta et me regarda. J'oubliais, dit-il négligemment, quelqu'un part avec toi et on compte sur toi pour l'aider.

— Qui est-ce ?

Cosgrove m'adressa un clin d'œil ironique.

— Slade !

CHAPITRE QUATRE

I

JE REGARDAI FIXEMENT

Cosgrove.

— Ça ne va pas, non ?

— Qu'y a-t-il ? Tu ne crois pas à la liberté pour les autres ?

— Ce qu'il y a ! Ma voix s'éleva. Il marche avec des cannes, Cosgrove. C'est un infirme.

— Parle moins fort, me conseilla-t-il.

D'un ton plus bas mais furieux, je déclarai :

— Comment veux-tu qu'il se débrouille ? Il est incapable de courir.

— Tu seras là pour l'aider, fit Cossie d'une voix mielleuse.

(A suivre.)

### PIÈGES A REBOURS



Desmond BAGLEY

57

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

— Je sais ce que tu veux dire. Ils s'en servent à l'aéroport de Johannesburg pour l'entretien des avions à réaction. On les appelle les « cueilleurs de cerises ».

— Vraiment ? fit-il, intéressé. De toute façon, on en verra apparaître un, samedi, au-dessus du mur. Je te montrerai où te tenir et quand tu le verras descendre vers toi, tu sauteras vite sur la plate-forme. Il y aura un type pour t'aider et tu seras dehors le temps de faire ouf !

# Collombin est rentré en Valais

**Un certain optimisme :  
décision finale le 15 mai**

Depuis hier matin à dix heures, heure à laquelle les médecins du Centre paraplégique de Bâle ont accordé le feu vert à Roland Collombin pour rentrer définitivement chez lui, le champion de Versegères a retrouvé un large sourire. Pour lui, c'est effectivement une nouvelle page de tournée, la deuxième depuis le terrible accident de l'hiver 1974, drame qui s'était répété en décembre dernier, à la veille de la première descente de la saison qui devait permettre à Roland de reprendre contact avec la haute compétition. Hier après-midi, sur le coup des 17 heures, la « colombe » retrouvait le Valais pour la première fois depuis trois mois et demi. L'événement était joyeusement fêté sur le chemin du retour et on le comprend.

Mais pour Roland Collombin, le long cauchemar n'est pas encore totalement sorti de l'ombre. Même si le diagnostic des médecins ne cache pas un certain optimisme, l'avenir de Roland ne se dessinera vraiment que le 15 mai prochain : « Je dois porter un corset jusqu'au 15 mai. Je me rendrai alors à nouveau au Centre paraplégique de Bâle afin de subir un nouvel examen. La décision n'interviendra qu'à ce moment-là. » Le champion de Versegères n'a donc pas encore le droit de croire définitivement au grand miracle, à celui qui lui permettrait peut-être de reprendre, la

saison prochaine, le départ des grandes descentes de la coupe du monde : « Je ne veux pas me prononcer aujourd'hui sous l'intense émotion qui m'habite. Evidemment que j'aimerais beaucoup pouvoir défier Klammer l'année prochaine, mais la décision ne m'appartient pas encore. Seuls les médecins pourront décider, mais aujourd'hui, il est évidemment trop tôt pour se prononcer. » Roland Collombin hors de l'hôpital, c'est déjà une réalité à laquelle on ne croyait pas encore au début de l'année. Ce même Roland sur les pistes de ski l'hiver prochain, c'est une histoire que l'on écrira peut-être à la mi-mai...

Pour l'instant donc, pas question de penser encore au ski. Encore maladroit sur ses jambes, le dos fragile, le champion de Versegères ne voit pas si loin : « Je veux maintenant passer mes examens d'hôtelier. C'est un complément indispensable et précieux à mon diplôme de cafetier passé l'année dernière. C'est là mon premier objectif. Ensuite on verra... »

Consciemment, Roland évite pour l'instant de brûler les étapes. Cette réserve naturelle comme cette volonté insatiable de prouver qu'il reste la « colombe » des années 1973 et 1974 lui permettront-elles de passer tous les obstacles qui se dressent encore sur la



route du complet rétablissement puis peut-être sur celle de son retour à la compétition ? Avec la réserve qui s'impose souhaitons-le lui !

Le voyage de son retour en Valais, Collombin l'avait prévu en plusieurs étapes pour les besoins de la TV romande, qui a réalisé une émission. A Brigue, (notre photo) il s'arrêta chez Hans

Gemmet, chef alpin de l'AVCS, puis à Sion, chez Michel Moos, avant de prendre le chemin de Versegères. Ici, Roland est en conversation avec Hans Gemmet et une admiratrice.

G. Joris

Photo NF

## BOXXE Championnat suisse L'ordre des demi-finales connu

En complément des résultats des Valaisans que nous avons publié hier, voici un bref résumé des autres combats, ainsi que les rencontres désignées pour les demi-finales :

Le jeune Bernois James Conelly (16 ans) a créé la grande surprise de l'éliminatoire nationale du championnat suisse amateur, qui s'est déroulée à Berne en présence de 400 spectateurs. Le poids surléger de Berne a en effet nettement battu aux points Hans Schaelebaum (Rorschach), quatre fois champion de Suisse. Dans l'ensemble, les combats ont été assez déséquilibrés. Au terme des vingt-deux affrontements du programme, les boxeurs suivants ont obtenu leur qualification pour les demi-finales, le prochain week-end à Genève :

Plume : Jean-Pierre Posse (Lausanne) - Thomas Zimmermann (Berne) ; Werner Sonderer (Rorschach) - Philippe Jacquemet (Sion). - Légers : Serge Roethli (Sion) - Roland Huber (Winterthur) ; Germano Vicini (Colombier) - Daniel Blanc (Sion). - Surlegers : James Conelly (Berne) - Pierre Schwab (La Chaux-de-Fonds) ; Jean-Claude Mabillard (Sion) - Francesco Andreska (Ascona). - Welters : Beat Mueller (Brugg) - Heinz Buetiger (Soleure) ; Werner Saner (Bâle) - Walter Voegeli (Berne). - Surwelters : Michel Collomb (Neuchâtel) - Michael Allemann (Berne) ; Raymond Aegerter (Berne) - Michel Gilliéron (Lausanne). - Moyens : Gabriel Maillard (Morges) - Jean-Jacques Sansonnens (Neuchâtel) ; René Pfister (Lucerne) - Guido Corpataux (Berne). - Mi-lourds : Giancarlo Piffero (Ascona) - Heinz Huebscher (Schaffhouse) ; Fredy Kohlker (Berne) - Jean-Daniel Grivel (Lausanne). - Lourds : Georg Zimmermann (Lucerne) - Horst Jakob (Berne) ; Paul Fischbacher (Schaffhouse) - Silvio Chanton (Genève).

## Le championnat de Montana

Au cours du week-end, le Curling-Club Montana faisait disputer le championnat de Montana, qui a vu la participation de 9 équipes. Après les 4 tours joués sur bonne glace, le classement final s'établit comme suit : 1. Montana-La Prairie, 8 points, 34 pierres, 22 ends (R. Renggli skip, G. Bagnoud, F. Oguey, L. Berclaz) ; 2. Lausanne-Mixte 6/33/20 ; 3. Montana-Visiteurs 6/30/20.

**Amis skieurs**  
**Week-end de Saint-Joseph**  
**Varone René**                      **Reynard Gilbert**  
Sports - Excursions            Hôtel Elite  
**Savièse**                              **Grächen**

Nous vous proposons trois journées de ski dans la sympathique station de Grächen en date du 19-20-21 mars, pour le prix forfaitaire de **Fr. 136.-**

Dans ce prix est compris :  
Transport en car de Savièse et Sion et retour, hôtel avec pension complète, chambres de 1-2-3 lits  
Installations et cours à skis inclus

**Horale :** Départ de Savièse, place de l'Eglise 8 h. 30  
Départ de Sion, poste du Nord 9 h.  
Départ de Saint-Léonard 9 h. 15  
Départ de Granges 9 h. 30  
Départ de Sierre 9 h. 45

Réservation jusqu'au 18 mars 1976 auprès de  
**Varone, transports, Granois-Savièse**                      **Tél. 027/22 72 91**

# CE : qui sera en demi-finales ?

On connaîtra demain soir le dernier carré des survivants des trois coupes d'Europe interclubs à l'issue des matches retour des quarts de finale, qui s'annoncent passionnants, même si dans la coupe des champions, Real Madrid et Bayern Munich, en réussissant le match nul à l'extérieur lors des matches aller, ont pris une option que n'ont pas Saint-Etienne et Eindhoven, battus 2-0 à Kiev et à Split. Real Madrid - Borussia Moenchengladbach était l'affiche de ces quarts de finale. Les Allemands s'assurèrent d'abord la direction des débats, menant rapidement 2-0, mais avec courage et talent, sous la conduite de l'insubmersible Pirri, les Espagnols allaient refaire leur retard.

Les voilà donc en excellente position pour se qualifier d'autant plus qu'avec leurs deux buts marqués à l'extérieur un 0-0 ou un 1-1 leur suffirait. Mais qu'ils se méfient des Allemands de Bert Vogts, toujours très à l'aise à l'étranger, et qui avaient notamment gagné une finale de coupe UEFA en Hollande après avoir concédé le nul chez eux, mais cinq buts sur le terrain même de leurs rivaux.

L'autre club allemand, Bayern Munich, est en bien meilleure position après le match nul (0-0) arraché grâce aux nouveaux exploits de Maier, à Lisbonne. Les Portugais, qui ont renouvelé leur équipe, sont sans doute encore un peu tendres pour résister aux Beckenbauer, Hoeness et autre Muller, qui reviennent en forme et qui doivent tout faire pour sauver leur titre sous peine de retomber dans l'anonymat.

Saint-Etienne et PSV Eindhoven sont dans la même situation. Il leur faut remonter deux buts de handicap. Pour les Hollandais, la chose paraît possible, car ils avaient été loin d'être surclassés à Split et de plus, les Yougoslaves ont fait la preuve de leur friabilité la saison dernière à Saint-Etienne, en s'inclinant (5-1) après avoir pourtant enlevé la première manche (4-1). Pour les Stéphanois en revanche, ce sera plus difficile. Ils ont été très nettement dominés en URSS, ils ne sont pas en très grande forme actuellement, et quand ils se lanceront à l'attaque, ils vont être à la merci des centres de Blokhine notamment.

En coupe des vainqueurs de coupe, une équipe est assurée de sa qualification, Eintracht Francfort, qui recevra les modestes Autrichiens de Sturm Graz, déjà battus (2-0) à l'aller. En revanche, les Britanniques devront se battre puisque Wrexham aura un but de retard face à Anderlecht et West Ham United deux devant La Haye. Celtic Glasgow est encore moins bien loti puisque les Ecossais doivent se rendre en RDA, contre Sachsenring Zwickau, en ayant seulement réussi le match nul chez eux.

En coupe de l'UEFA enfin, Barcelone et Cruyff n'ont rien à craindre du déplacement à Sofia, Liverpool et les Polonais de Stal Mielec sont bien placés pour éliminer Dresde et Hambourg qu'ils ont tenus en échec à l'aller, mais l'AC Milan éprouvera certainement des difficultés à refaire les deux buts de retard concédés à Bruges.

## L'ORDRE DES RENCONTRES

### ● COUPE DES CHAMPIONS

AS Saint-Etienne - Dynamo Kiev	(aller 0-2)
Bayern Munich - Benfica Lisbonne	(0-0)
PSV Eindhoven - Hajduk Split	(0-2)
Real Madrid - Borussia Moenchengladbach	(2-2)

### ● COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Sachsenring Zwickau - Celtic Glasgow	(1-1)
Wrexham - Anderlecht	(0-1)
West Ham United - FC La Haye	(2-4)
Eintracht Francfort - Sturm Graz	(2-0)

(ce match sera joué aujourd'hui)

### ● COUPE DE L'UEFA

Liverpool - Dynamo Dresde	(0-0)
AC Milan - FC Bruges	(0-2)
Levski/Spartak Sofia - FC Barcelone	(0-4)
Stal Mielec - SV Hambourg	(1-1)

Le tirage au sort des demi-finales des trois coupes aura lieu le vendredi 19 mars à Zurich.

## CYCLISME

### Tour de Romandie : prologue au centre de Genève

Le prologue du Tour de Romandie, organisé par le vélo-club Lancy avec la collaboration des associations de commerçants du centre de la ville sous le patronage du Service des sports de la ville de Genève donnera lieu à une fête populaire le mardi 4 mai 1976. A l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'épreuve organisée par l'UCS, les responsables ont voulu cette solution propre à susciter un plus grand intérêt parmi le public.

« Il fallait en faire une manifestation gratuite », a expliqué M. Jean Regali, chef de presse du Tour de Romandie. Celui-ci a fourni tous les détails de l'organisation. Le vélo-club Lancy, représenté à cette conférence de presse par son président, M. Chappuis, s'occupera de la partie technique. L'« appui généreux et enthousiaste » des commerçants du centre-ville a permis d'aboutir à cette formule exceptionnelle.

Les succès remportés à l'étranger, notamment à Milan à l'occasion du Tour d'Italie et lors de l'arrivée du Tour de France 1975 aux Champs Elysées, ont fait école. Des sous-sols du centre commercial de Balexert au centre de la ville de Genève, la transition ne se fait toutefois pas sans problèmes aigus. Il a fallu l'accord du Département de justice et police et les autorisations de la Compagnie genevoise des tramways électriques en raison des perturbations de trafic prévues.

La compréhension générale a facilité la tâche des organisateurs. Ceux-ci ont toutefois découvert avec stupéfaction que le match de football Servette-Zurich, qui pourrait décider du titre de champion suisse 1975/76, était programmé pour le même soir. Cette situation regrettable pose évidemment un cas de conscience et des contacts doivent être pris avec les responsables suvettiens.

Ce prologue sera disputé contre la montre par équipes de 2 coureurs (chaque équipe comprenant 6 coureurs, il y aura donc 3 paires par formation). Il y aura chaque fois 2 mini-équipes de 2 coureurs en lice, la deuxième s'élançant avec 30" de retard sur la première. Les temps ne seront pas reportés au classement général individuel mais ils compteront pour le classement général par équipes.

Des bonifications de 10" à 1" seront accordées aux deux meilleurs coureurs de chaque équipe. En cas de chute d'un des favoris ou d'incident, la perte sera ainsi au maximum de 10 secondes. Pour l'heure, seul l'engagement de l'équipe d'Eddy Merckx est acquis. Mais les contacts vont se multiplier ces prochains jours afin de compléter le peloton (10 équipes de 6 coureurs).

### La course des Deux-Mers Nette domination belge

La course des Deux-Mers a été placée une nouvelle fois lundi sous le signe d'une évidente domination belge. Déjà vainqueur dimanche à Tortoreto, Roger De Vlaeminck a obtenu un nouveau succès à Civitanova au terme de la 4<sup>e</sup> étape. Il a consolidé sa place de leader devant Eddy Merckx qui le talonne à 15". L'épreuve prendra fin mardi à San Benedetto del Tronto par deux demi-étapes. L'épreuve contre la montre servira notamment à départager les deux champions belges.

● 4<sup>e</sup> étape : Tortoreto-Civitanova, 184 km : 1. Roger De Vlaeminck (Be) 4 h. 56'07 ; 2. Walter Planckaert (Be) même temps ; 3. Rik Van Linden (Be) ; 4. Enrico Paolini (It) ; 5. Bruno Vicino (It), tous même temps.  
● Classement général : 1. Roger De Vlaeminck (Be) 21 h. 27'38 ; 2. Eddy Merckx (Be) à 15" ; 3. Gianbattista Baronchelli (It) à 44" ; 4. Giorgio Bellini (It) à 1'01 ; 5. Vladimiro Panizza (It) même temps ; 6. Francesco Moser (It) à 1'05 ; 7. Felice Gimondi (It) à 1'21. Souffrant, le Suisse Roland Salm a regagné son domicile depuis quelques jours déjà.

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 11 des 13/14 février 1976 :

Gagnants	Francs
4 avec 12 points :	27 188,50
111 gagnants avec 11 points :	734,80
1777 avec 10 points :	45,60

## TOTO-X

Liste des gagnants du tirage N° 11 des 13/14 mars 1976 :

Gagnants	Francs
2 avec 5 points	
+ le num. complém. :	28 629,60
96 avec 5 points :	335,50
3435 avec 4 points :	9,40
6198 avec 3 points	
+ le num. complém. :	3,45

Le maximum de 6 points n'a pas été réussi.

# Sainte Marie... vous êtes bénie



Dans le parc du home, un groupe de pensionnaires auprès de la Sainte Vierge. (Photo NF)

MONTHEY. - Au home Les Tilleuls, la vie spirituelle est un des éléments qui marque la vie quotidienne des pensionnaires. Ceux-ci, au soir de leur vie, ont une prédilection marquée pour la Vierge Marie qui les aide à

continuer ou à parfaire le chemin ardu qui mène à la vie éternelle.

Si la Vierge, mère de Dieu, aime toutes les âmes d'un amour ardent, elle a certainement une préférence pour ceux et celles qui

lui consacrent, après une vie bien remplie, des heures d'adoration pour la plus grande consolation de leur âme.

Dans le vaste parc du home, un oratoire où la Vierge Marie attend ceux qui, par dévotion, lui rendent hommage et espèrent, par son intercession, les grâces célestes, a été aménagé. Il est constamment honoré par les pensionnaires.

Reine du très saint rosaire, secours des chrétiens, refuge du genre humain, victorieuse dans toutes les grandes batailles de Dieu, la Vierge Marie reçoit les supplications de ceux qui lui demandent miséricorde grâce et secours opportun dans les calamités présentes en implorant la bonté de son cœur maternel.

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

### Ce n'est pas encore la route du Levant

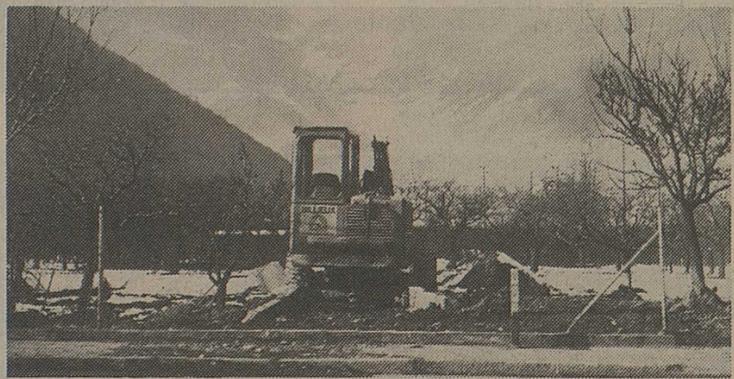
MARTIGNY. - La partie est de la route du Levant dessert, à partir de la rue Octodure, le centre sportif et un secteur de la zone industrielle. Elle devra, cette année encore, être prolongée jusqu'à l'entrée du quartier du Bourg en supprimant le passage à niveau du Vivier.

Les soumissions devront être ouvertes le 25 mars prochain pour permettre

aux travaux de débiter le plus rapidement possible.

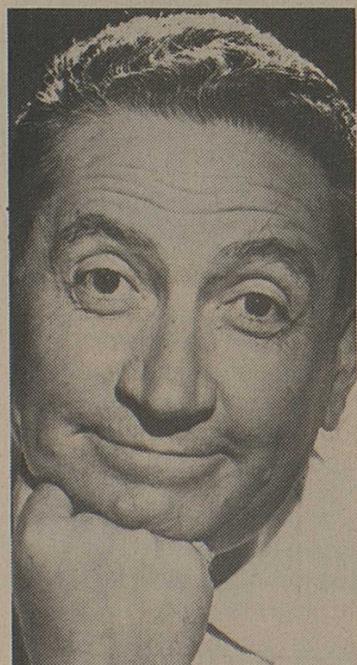
Actuellement, une pelle rétro se trouve à d'où elle devra se diriger vers l'ouest. Que fait-elle? Une fouille faisant partie de l'infrastructure de la future chaussée pour le raccord du collecteur d'égout de Chemin-Dessous.

Voici les curieux renseignements.



## Jean Rigaux au pied de l'Arbignon

COLLONGES. - On sait que la Société de chant Echo d'Arbignon a l'honneur d'organiser, les 1<sup>er</sup> et 2 mai prochain, la fête du groupement des chanteurs du Bas-Valais. A cet effet, une cantine de plus de 2000 places sera érigée près de la salle Prafleuri. En lever de rideau, les organisateurs se sont assurés la participation à un gala de trois amateurs publics : Jean Valton, d'ont nous avons déjà parlé il y a quelques jours, Robert Rocca et Jean Rigaux.



Né à Paris en 1909, Jean Rigaux est l'enfant d'une famille d'artistes lyriques. Son père, Lucien Rigaux, fut chanteur d'opéra ; sa mère, Jeanne Petit, une première chanteuse d'opérette qui créa *Véronique* à Bruxelles.

Après ses études au lycée Condorcet, Jean Rigaux fit ses débuts au théâtre ; mais sa nature et ses dons d'humoriste le poussèrent vers la carrière de chansonnier. Avec sa voix parlée digne d'un tribun de l'Assemblée nationale, son sens inné du pamphlet, de la satire, de la parodie, il amuse un public toujours friand de voir « mettre en boîte » les hommes politiques les plus représentatifs et les plus respectables.

Jean Rigaux a aussi tourné au cinéma, participé à de nombreuses émissions de radio et de télévision. Il y écrit des histoires, des livres. Croix de guerre, Etoile de la solidarité italienne, membre de l'académie de l'humour, il a aussi enregistré trois disques intitulés *Vingt ans de politique française*. Il fera certainement les délices, avec ses deux acolytes, du public qui envahira la cantine de fête le 30 avril prochain en soirée.

## Bloc-notes chablaisien

### Prévention des accidents dans l'agriculture

Mercredi 17 mars à 20 heures, à la salle Centrale de Monthey, M. Paul Marti, du Centre romand de Grange-Verney, donnera une causerie sur la prévention des accidents dans l'agriculture. Le thème de celle-ci est principalement axé sur les

- accidents avec les tracteurs ;
- installation des clôtures en général et électriques en particulier ;
- prescriptions pour la signalisation des échelles ou obstacles devant être dressés sur la voie publique ;
- circulation avec les véhicules à moteur ;
- installation générale d'exploitation et machines présentant un danger pour la collectivité ;
- le ménage (conservation des produits antiparasitaires et des médicaments). Agriculteurs et ménagères n'hésiteront pas à se déplacer mercredi soir pour s'informer et se former.

### Renvoi de « La belle Hélène »

Les Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice communiquent qu'à la suite d'accidents survenus à deux des acteurs de la troupe, la représentation de *La belle Hélène*, prévue pour le 17 mars, est reportée au mercredi 28 avril prochain.

### « Terre à vendre » à Massongex

La commission d'agriculture de la commune de Massongex, présidée par M. Aimé Gollut, a organisé vendredi dernier une séance cinématographique suivie d'une causerie sur le thème « Terre à vendre » d'Henry Brandt, présentée par M. A. Guex du service de l'aménagement rural à Lausanne. En présence du président de la commune, M. R. Vernay, une quarantaine d'agriculteurs et de citoyens se sont retrouvés à cette séance très intéressante, informative et en relation avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire sur lequel le peuple devra se prononcer en juin prochain.

### Pour une participation nombreuse

Ce soir mardi 16 mars à 20 h. 30, à la grande salle du Cerf, le PDC monthey-san organise une causerie-débat sur la participation. La première chose que les organisateurs souhaitent, c'est bien une participation massive des citoyens et citoyennes à cette réunion où l'on traitera de l'objet des votations fédérales de ce prochain week-end.

Roger Lovey, secrétaire général du PDC valaisan, et Vital Darbellay, président de la FVSC, tenteront de faire un tour complet du problème à résoudre ce prochain week-end par le peuple suisse en ce qui concerne l'initiative socialiste et le contreprojet du Conseil fédéral sur la participation.

## En bref

### Université populaire Le parti démocrate chrétien

MARTIGNY. - Demain soir à 20 h. 30, en la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny, dans le cadre des conférences sur les partis politiques valaisans organisées par l'université populaire, M. Roger Lovey présentera le parti démocrate chrétien.

### Le CAS dans la région du Vélain

MARTIGNY. - Poursuivant son activité hivernale, le groupe Martigny du CAS organise du 19 au 21 mars (week-end de la Saint-Joseph), une course dans la région du

Vélain. Elle est destinée aux membres et aux OJ.

Une réunion des participants aura lieu jeudi 18 mars, à 20 heures, au motel des Sports.

### Ski-Club Martigny à Courmayeur

La traditionnelle sortie de la Saint-Joseph du Ski-Club Martigny se déroulera cette année à Courmayeur.

Il est rappelé à tous les participants que le départ a été fixé ce vendredi à 7 h. 30 sur le Pré-Gagnioz (place du Manoir). Chacun est prié de se munir de sa carte d'identité.

## Au pays des Dranses

### Intelligente collaboration intercommunale

## Un puissant véhicule CSI pour Bagnes et Vollèges

LE CHÂBLE. - Les communes de Bagnes et Vollèges donnent une nouvelle fois l'exemple d'une très intelligente collaboration intercommunale. En effet, ces deux communes se sont associées pour acheter un véhicule d'intervention « Secours-Incendie » conformément à la législation cantonale en la matière.

### Une merveille de la technique

Le véhicule acquis est une merveille de la technique. Doté d'un moteur de 210 CV, d'une boîte de vitesses à rapports multiples dont une « rampante » particulièrement utile aussi bien dans la neige que pour l'accès à certains endroits difficiles ou éloignés, le nouveau véhicule construit en Suisse est avant tout, avec une présentation extérieure impeccable, un véhicule des plus fonctionnels et où tout a été testé, adapté, équipé en fonction d'une intervention à la fois rapide et aussi, en matière de circulation, presque au-delà des limites d'accès routiers !

Grâce à ce véhicule, le principe fondamental de l'intervention tient en la réserve de 1500 litres d'eau disponibles en permanence sur l'engin. Ainsi à la seconde même où il arrive sur les lieux du sinistre, il entre en action, puisant sur sa réserve et peut ainsi lutter, sans appoint, environ douze mi-

nutes avec deux lances ou vingt-quatre minutes avec une seule.

Il est bien évident que dès son arrivée sur les lieux du sinistre, le corps des sapeurs-pompiers s'organise immédiatement pour assurer au véhicule une alimentation par le réseau d'hydrantes ou par une rivière, un torrent, un lac ou même une piscine. Une fois le véhicule réalimenté sur place, les intervenants peuvent mettre en action le total impressionnant de 18 lances. De surcroît le véhicule est également équipé pour la lutte sur les feux d'hydrocarbures grâce à des mélangeurs produisant la mousse à haut foisonnement.

Moyennant un artifice très simple, il est possible avec la capacité de matière stockée en permanence sur le véhicule d'appliquer 2 à 3000 litres de mousse. Finalement l'équipement technique du véhicule est encore judicieusement assorti de toute une série d'appareils des plus indispensables allant du

groupe électrogène, aux masques à gaz, au matériel d'électricien sans oublier un phare halogène avec trépied, plusieurs extincteurs alors que le véhicule est encore doté, à l'avant, d'un treuil commandé électriquement depuis l'intérieur de la cabine. Il est à noter que le constructeur a spécialement formé une équipe de sapeurs-pompiers, actuellement forte de huit hommes, qui est aujourd'hui à même de tirer le meilleur profit des nombreuses qualités de l'engin.

Le véhicule a été dernièrement remis en présence des autorités communales à cette équipe qui sera encore complétée dans un tout proche avenir. En outre, les corps des sapeurs-pompiers de Bagnes et Vollèges seront formés et entraînés de manière à atteindre le maximum d'efficacité en intervention commune. Profitez de rappeler à la population des communes de Bagnes et Vollèges que la seule démarche à faire en cas de sinistre est d'appeler au téléphone le N° 18.

Finalement les administrations communales de Bagnes et Vollèges remercient l'inspecteur cantonal du feu pour sa très constructive collaboration et remercient également les corps des sapeurs-pompiers et leurs commandants. Photo NF



**ETE76 COSMOPOLITAN** tours  
**TURQUIE-EGYPTE**  
 Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages.

# VALAISANS!

## Vendredi ou samedi prochain

c'est l'occasion idéale pour visiter

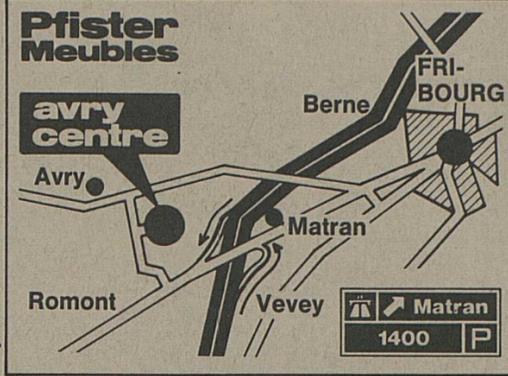
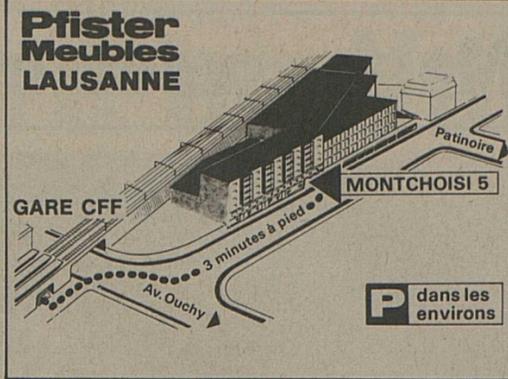
### «Le monde fascinant du beau meuble»

C'est l'exposition des nouveautés les plus attractives de l'année:

Ameublements complets, salons, studios, tapis, rideaux — tout pour installer ou embellir votre foyer à très bon compte! Bonification des billets CFF ou essence gratuite à partir de tout achat dès Fr. 500.—.

**Un voyage chez PFISTER en vaut toujours la peine!**

**Pfister Meubles** 2 fois à votre proximité



### LAUSANNE Montchoisi 5

La plus intéressante exposition d'ameublements en ville!

Tél. 021/26 07 21

### avry-centre à 7 km de Fribourg

Le centre romand de l'ameublement: 13000 m<sup>2</sup> d'exposition!

Tél. 037/309131

### Irrigation lutte contre le gel



- ★ Groupes motopompes moteurs DIESEL à prise de force tracteur et électrique
- ★ Grand stock de tuyaux avec différents systèmes d'accouplement rapide
- ★ Puits battus ou forés aux meilleures conditions

Devis et installations

### Garage du Rhône Riddes

P. Gillioz Tél. 027/86 35 80 36-2852

**SION**, Chanoine-Berchtold 22 et passage de la Matze 13  
A louer immédiatement **chambres indépendantes** dès Fr. 55.— plus chauffage et eau chaude.  
Pour visiter : tél. 22 37 19 et 22 90 23  
Gérances P. Stoudmann Sogim SA Lausanne ☎ 021/20 56 02

Cherchons à louer dans maison familiale à **Sion** **appartement 4 1/2 pièces** pour le 1.9.1976  
Faire offre écrite sous ch. P 36-300674, à Publicitas, 1951 Sion



### Garden Centre FLAV Sion

Tél. 027/ 23 38 95

**Jeudi 18 mars**  
de 7 h. 30 à 18 h. 30

Journée d'information et de démonstration à laquelle vous êtes tous invités à participer

sur l'hydroculture « LUWASA »

ou l'eau au service de la plante



### CRÉDIT SUISSE

#### Convocation

à la **119<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire**

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 119<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

**mardi 30 mars 1976, à 10 heures 30,**

au Kongresshaus (entrée K, Claridenstrasse), à Zurich.

#### ORDRE DU JOUR:

1. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 1975 ainsi que du compte de pertes et profits et du bilan au 31 décembre 1975.
2. Décharge à l'Administration.
3. Décision concernant l'emploi du bénéfice net.
4. Election d'administrateurs.
5. Election des membres de l'Office de contrôle.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion, avec les propositions du Conseil d'administration sur l'emploi du bénéfice net pour l'exercice 1975, dès le 16 mars 1976 au siège de la banque à Zurich et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1975 à partir du 18 mars.

Les **détenteurs d'actions nominatives** inscrits au registre des actions le 4 mars 1976 recevront la convocation par la poste. Elle sera accompagnée d'une carte d'admission personnelle avec les bulletins de vote. Aucune inscription d'actions nominatives ne sera faite au registre des actions du 4 au 30 mars 1976 y compris.

Les **détenteurs d'actions au porteur** sont invités à retirer leur carte d'admission avec les bulletins de vote, contre présentation des actions ou autre justification de leur possession, jusqu'au jeudi 25 mars 1976 à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich et aux caisses de toutes ses succursales en Suisse.

Selon l'art. 12 al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives) que les voix d'actions pour une valeur nominale de 2 500 000 francs au maximum.

Zurich, le 4 mars 1976

Au nom du Conseil d'administration:  
Le Président: **F. W. Schulthess**

### WYSS-VETROZ

Pompes « autoamorçantes »  
moteur essence  
3 CV - 300 l/min.  
Dès Fr. 850.—  
Tél. 027/36 18 28

### Mercedes 280 S

automatique, 1973, 58 000 km, expertisée, gris métallisé, verres teintés, verrouillage automatique des portes, radio, pneus état de neuf, très soignée  
Tél. privé 022/47 24 16  
Professionnel 022/35 76 81 int. 309  
026/2 36 40

### Machines à laver automatiques

Livraison, mise en service et entretien par les patrons eux-mêmes, d'une maison séduisante et cela depuis une dizaine d'années

Prix conseillé Fr. 1490.—  
notre prix

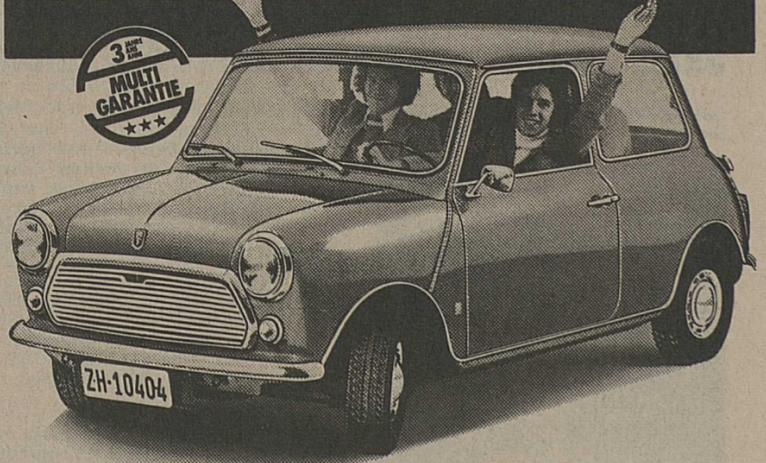
**Fr. 890.—**  
avec plusieurs marques à choix et une garantie complète de 12 mois

### Gasser Frères Sion

Magasin Grand-Pont 24  
Tél. 027/22 80 29

36-264

# LA MINI MILLE-DONS



La conception de la traction avant et du moteur transversal en fait extérieurement une petite voiture très maniable et pratique tout en offrant à l'intérieur des sièges confortables pour 4 passagers. Mieux: constamment, le constructeur l'améliore. En 1976 aussi: avec des pneus radiaux, des sièges garnis d'étoffe et de nouveaux revêtements de portes. Bref, elle propose la gamme la plus étendue de petites voitures. De la Mini 850, éminemment économe, à la Mini Innocenti Bertone 120, d'une parfaite élégance.

Nous vous invitons à faire une course d'essai.

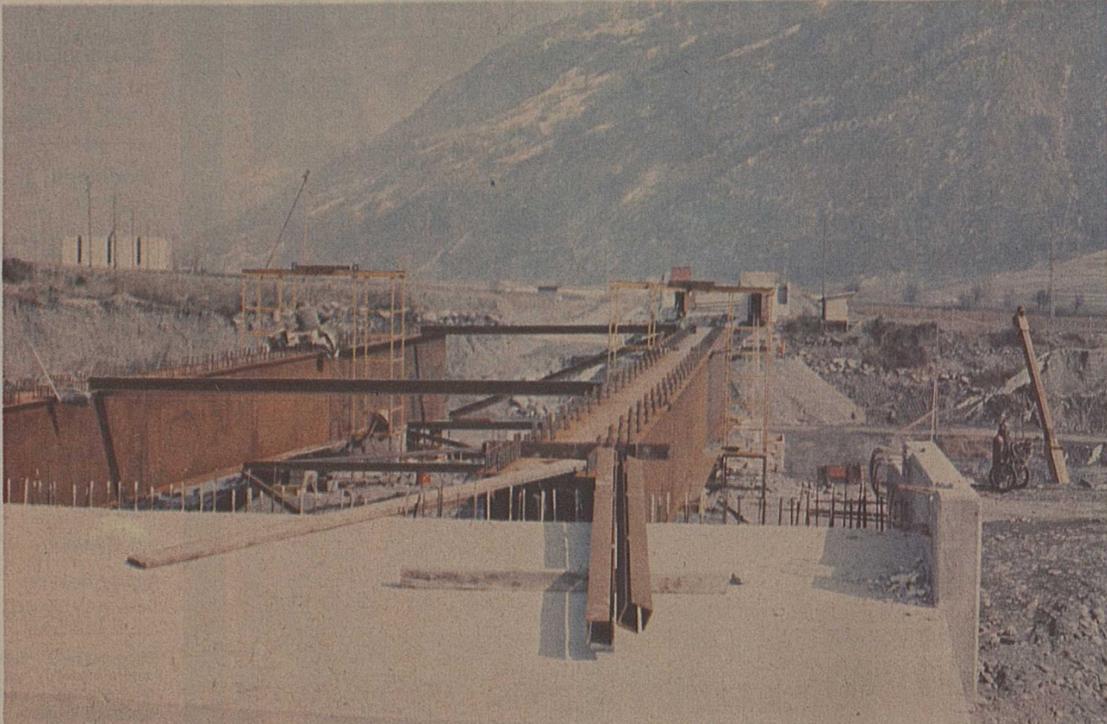
### Garage des Nations

Vente: 48, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-22 52 45  
Service: 67, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-22 98 98

Sous-agent:  
Garage du Salandin Vouilloz-Tacchini  
Martigny-Vernayaz, Tél. 026-8 13 05



# Le pont sur la Lozentze



RIDDÉS. - Le pont sur la Lozentze est l'élément de raccordement des deux tronçons de la déviation de Riddes-Saint-Pierre-de-Clages.

On s'est interrogé longtemps sur le type à adopter. On parlait au début d'un pont suspendu dont la maquette fut exposée au Comptoir de Martigny voici bientôt trois ans. Finalement on opta pour un ouvrage dont le

tablier reposera sur les poutres dont les éléments juxtaposés et boulonnés pèsent chacun entre 19 et 22 tonnes.

On assiste actuellement à leur mise en place au moyen d'une grue. Travail de haute précision s'il en est, qu'on doit contrôler au moyen d'un théodolite. Longueur de l'ouvrage : 163 m, distance entre les piles : 90 mètres.

Notre photo : tandis que sur la rive gauche on a atteint la première pile au départ de la culée, du côté rive droite on pose la première poutre. Rappelons que les éléments du tablier seront préfabriqués sur place puis posés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

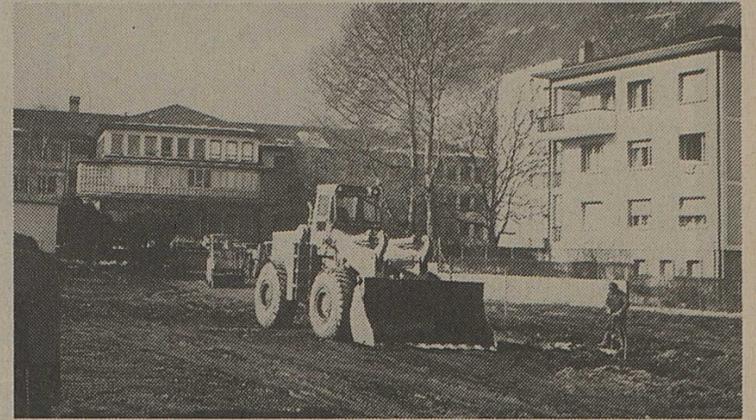
(Photo NF)

## Un nouveau parking de 2000 mètres carrés

MARTIGNY. - Actuellement, on remue pas mal de terre autour de l'hôpital régional. A l'Ouest, on a excavé pour permettre l'implantation des nouveaux bâtiments. A l'Est on nivelle, on cylindre, on met du tout-venant pour créer là un nouvel accès pratique à partir de la rue de Plaisance, face à la distillerie Morand. Un accès, avons-nous dit,

assorti d'un parking de 2000 m<sup>2</sup>. Cette décision est la bienvenue car les possibilités actuelles de stationner autour de notre établissement hospitalier sont loin d'être suffisantes.

Notre photo : l'état actuel des travaux. Au fond, l'entrée est de l'hôpital régional.



## Films « art et essai »

MARTIGNY. - Ciné-Exploitation SA, dans sa nouvelle série « art et essai » vous propose :

Un film de Martin Scorsese :  
**ALICE N'EST PLUS ICI**  
Zoom Saint-Maurice  
Mardi 16 mars, 20 h. 30

Un film de Jan Troell :  
**LE NOUVEAU MONDE**

Etoile Martigny  
Samedi 20 mars, 17 h. 15  
lundi 22, 20 h. 30  
Zoom Saint-Maurice  
Mardi 23 mars, 20 h. 30

Un film d'Ingmar Bergman :  
**L'ATTENTE DES FEMMES**

Etoile Martigny  
Samedi 27 mars, 17 h. 15  
Lundi 29, 20 h. 30

Zoom Saint-Maurice  
Mardi 30 mars, 20 h. 30.

## Les messes à Martigny, en fin de semaine

MARTIGNY. - Le prieuré de Martigny nous communique que les messes du samedi à 18 heures et 20 heures sont maintenues.

Par contre, celle du dimanche soir à 19 h. 45 est supprimée définitivement.

Les fidèles qui voudraient assister à une cérémonie religieuse le dimanche soir, peuvent le faire en se rendant à l'église Saint-Michel, du Bourg, à 19 h. 30.

## Conférence contradictoire

Une conférence publique et contradictoire sur la « participation » est organisée par le parti radical, le mardi 16 mars à 20 h. 30 à la salle communale de Martigny. Les orateurs de la soirée sont pour l'initiative M. Jean CLIVAZ, secrétaire de l'Union syndicale suisse à Berne, et M. Yves CRETZ, secrétaire syndical FCTG à Martigny. MM. Léo BERCHTOLD et Pascal COUCHEPIN défendent le contre-projet des Chambres fédérales.

L'occasion est ainsi donnée aux Martigneraises d'assister en direct à un débat auquel ils peuvent apporter leurs questions et leurs expériences pratiques.

La séance est ouverte à tous sans distinction de partis ou d'opinions.

89-400

## Sion, Hérens, Conthey

### Semaines d'instruction alpine pour les jeunes à Arolla et Fafleralp

SION. - Le Centre alpin pour les jeunes, que dirige avec autant de compétence que de dévouement M. Henri Fellay, organise des semaines d'instruction alpine de base.

C'est en collaboration avec « Jeunesse et Sport » Valais et la section Monte-Rosa du Club Alpin suisse, que - pour la douzième année - des cours d'instruction d'une semaine en haute montagne (rocher et glacier) sont proposés aux jeunes garçons et filles de 14 à 20 ans.

Plus de 600 élèves y ont déjà participé, indique M. Henri Fellay, en précisant que le but de cette école est d'augmenter la sécurité et le plaisir en montagne, par une formation technique sérieuse.

L'instruction est donnée par des guides diplômés, selon le programme de « Jeunesse et Sport ».

Les élèves sont répartis en classes de 5 à 6 dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés et de 3 à 4 dans le 3<sup>e</sup> degré.

#### L'ENSEIGNEMENT

Le 1<sup>er</sup> degré groupe les débutants. Ils apprennent à s'accoutumer au milieu alpin et sont initiés à la technique alpine de base progressivement jusqu'au 3<sup>e</sup>. Il est prévu, à leur intention, des courses faciles en haute montagne.

Dans le 2<sup>e</sup> degré sont les élèves moyens ayant réussi l'examen du 1<sup>er</sup> degré. On perfectionne leurs connaissances de base jusqu'au 4<sup>e</sup> lors de courses spéciales et contrôlées.

Dans le 3<sup>e</sup> degré sont réunis les jeunes déjà bien entraînés physiquement qui sont initiés alors à la varappe dans le rocher et la glace, en utilisant les moyens artificiels lors des exercices et mis en application en courses, jusqu'au V et A1.



Pour pratiquer l'alpinisme, il faut avoir des notions de base de la technique alpine. Cela s'apprend dans les centres créés à cet effet, et sous la direction de guides expérimentés.

Les cours débutent le dimanche soir à 17 h. 30 et se terminent le samedi suivant vers 15 heures.

Pour l'équipement, le prix, le logement et la pension, les renseignements doivent être demandés à M. Henri Fellay, 19 rue de la Dixence, à Sion, tél. (027) 22 16 83.

#### Dates des cours

Ces semaines d'instruction alpine de base ont lieu simultanément à Arolla et à Fafleralp : du 20 au 26 juin ; du 27 juin au 3 juillet ; du 4 au 10 juillet ; du 11 au 17 juillet ; du 18 au 24 juillet ; du 25 au 31 juillet ; du 1<sup>er</sup> au 7 août ; du 8 août au 14 août ; du 15 au 21 août ; du 22 au 28 août ; du 29 août au 4 septembre ; du 5 au 11 septembre.

#### Une excellente formation

Ayant suivi de très près ces cours alpins pour les jeunes, j'ai constaté que les débutants, sous la conduite de guides expérimentés, dévoués, parvenaient rapidement à comprendre la haute montagne, à l'aimer, à affronter selon les règles de sécurité les plus absolues.

Les ascensions comportent de gros risques pour les gens non avertis. Dans les cours alpins on acquiert toutes les connaissances de base, on apprend à évaluer les risques immédiats ou en puissance, à distinguer les dangers objectifs et subjectifs ; les premiers, comme le mauvais temps, le verglas, le rocher défilé, tiennent à la nature de la montagne ; les seconds, comme la fatigue, la négligence, sont inhérents à l'homme.

On ne peut que conseiller très vivement aux jeunes de s'inscrire aux semaines d'instruction alpine de base. Ces jeunes, plus tard, sauront conduire à leur tour des cordées. Et c'est ainsi qu'on limitera le nombre des accidents en haute montagne qui sont le fait de touristes surtout, insouciantes et présomptueuses. L'école de la montagne a été créée pour former des alpinistes dont l'humilité restera toujours l'une des qualités fondamentales.

f.-g. g.

## Se perfectionner : une nécessité

SION. - La Commission professionnelle paritaire de l'industrie du bois a mis sur pied une série de cours de formation et de perfectionnement à l'intention de membres de l'association valaisanne des menuisiers et charpentiers. Samedi, on rendit visite à l'un de ces cours. M. Albert Sepey, maître menuisier à Hérérence, directeur du cours sur l'emploi des machines à travailler le bois, a relevé plus spécialement la présence de MM. Germain Veuthey, directeur du Bureau des métiers, Gérard Follonier, directeur du Centre professionnel de Sion, René Gex-

Fabry, chef du service des étrangers, Germain Varone, secrétaire syndical, Morisod, président de l'Association valaisanne des maîtres menuisiers et charpentiers, les représentants de la commission paritaire et des maîtres professionnels. M. Sepey a rappelé que les trois cours sur l'emploi des machines à travailler le bois ont été fréquentés par 34 patrons et employés et un cours de teintage et polissage par 12 patrons et employés.

M. Gérard Follonier, au nom du Service cantonal de la formation professionnelle, a remercié les organisateurs de tels cours, tout en relevant l'excellent esprit et l'intéressante formation qui est dispensée. Il a remercié et félicité l'Association des maîtres menuisiers et charpentiers qui a fait don à l'atelier du bois du centre professionnel d'une mortaiseuse, d'une valeur de quelque 12 000 francs. M. Germain Varone, au nom de la commission paritaire, a remercié et félicité les participants pour le bon travail accompli. Aujourd'hui, l'ouvrier qualifié a plus de chance de trouver du travail, tout au moins de conserver celui qu'il accomplit actuellement.

- g6 -

## BRAVO AUX ACCORDÉONISTES DE « L'ÉCHO DU VIEUX-BISSE »

SAINT-GERMAIN. - Samedi soir, à la salle paroissiale, la société des accordéonistes « Echo du Vieux-Bisse » a donné son concert annuel. Les résultats obtenus par le directeur Jean-Edouard Dubuis sont excellents et laissent présager l'avenir avec sérénité. Un excellent esprit anime les musiciens qui profitent des qualités professionnelles, de la pédagogie, et du dévouement de leur directeur pour se former dans des conditions idéales.

M<sup>me</sup> Luyet, la présidente, a souhaité la plus cordiale bienvenue au nombreux public, sans oublier de relever la présence

des autorités religieuses et civiles et des délégations de sociétés d'accordéonistes venues de l'extérieur de la commune.

#### REMISE DES RÉCOMPENSES

Le traditionnel gobelet a été remis aux accordéonistes Willy Perroud, Marie-Danièle Varone et Francine Varone pour 5 ans d'activité ; à Serge Solliard pour 10 ans. La même distinction a été remise aux membres suivants qui n'ont pas manqué de répétition sur les 30 organisés tout au long de la saison musicale, à savoir : Jacqueline Dubuis,

Josiane Dubuis, Christine Dubuis, Marc-Antoine Léger et André Varone. M. Silvio Mattuzzi a été acclamé membre d'honneur pour 14 ans de dévouement à la cause de la société. M. Gay, délégué de l'Association romande des sociétés d'accordéonistes, a remis un diplôme au dévoué directeur M. Jean-Edouard Dubuis.

Le programme musical de cette soirée a été varié. Les musiciens jouent avec plaisir et conviction. Nous félicitons les dévoués membres du comité, le directeur, le présentateur Eric Varone et tous les exécutants pour cette magnifique soirée.

- g6 -

## Nouveau président de l'Union valaisanne des expéditeurs de fruits (UNEX)

SION. - Vendredi, lors d'une réunion, l'Union valaisanne des expéditeurs de fruits (UNEX) a pris acte de la démission irrévocable de son président, M. Gabriel Bérard, de Bramois, qui pendant des années, avec sa fougue, son dynamisme a réalisé un excellent travail. Pour le remplacer, il a été fait appel à M. Jacques Bérard, son fils.

Nous félicitons le papa Bérard pour son dévouement, et souhaitons à son fils de poursuivre l'excellent travail fait jusqu'à ce jour par son papa.

## La participation vue par des coopérateurs

Il n'est pas question de détruire l'entreprise fondée sur l'initiative privée...

Il n'est pas question de contester le pouvoir de la direction...

Il n'est pas question de créer un « contre-pouvoir » destiné à équilibrer celui de la direction aboutissant en fin de compte à l'immobilité, négation de toute initiative...

Il n'est pas question de multiplier les freins au pouvoir mais de le rendre légitime.

Le « patron » doit détenir son pouvoir non du capital, mais grâce aux hommes et aux femmes, qui par leur travail font vivre l'entreprise.

Vue dans cette optique, la participation est génératrice de l'entreprise moderne de demain !

Votez OUI pour l'initiative pour la participation.

Groupe d'études coopératives  
c/o A. REICHENBACH  
Boulevard d'Yvoy 1  
1205 Genève



C'est  
l'printemps chez

ameublements  
**Vionnet** sa  
à Charrat !



Visitez  
notre  
grande

DU SAMEDI	AU DIMANCHE
<b>13</b>	<b>21</b>
MARS 76	MARS 76

**ENTRÉE LIBRE**

# exposition

## OUVERT

tous les jours de 8 h. 30 à 12 h.  
et de 14 h. à 22 h.

Les dimanches 14 et 21 mars, ainsi que le  
jour de la St-Joseph (vendredi 19 mars):  
de 14 h. à 22 h.

EST ARRIVÉ !

LE PROGRAMME 1976

**CONTINENT MEUBLE**  
qualité  
et confort  
à prix  
raisonnables...

A vendre

**machine  
à laver  
Bosch**

4 1/2 kg

De particulier  
Servie une année

Tél. 027/86 18 14  
(heures des reaps)  
36-22414

**Machines  
à coudre**

occasions révisées et  
garanties, prix très  
intéressants.

Tél. 022/22 71 70

152.272.222

A vendre

**robe  
de mariée**

avec accessoires  
Taille 40

Prix intéressant

Tél. 026/5 38 09

36-22321

Exceptionnel, suite  
contre-affaire, plu-  
sieurs luxueux  
**salons cuir**  
neufs, de classe,  
superconfort, valeur  
Fr. 8000 à 10 000.-  
cédés pour  
Fr. 4950.-  
Tél. 021/25 07 71 ou  
27 88 12 Lausanne

A vendre

**gamiture  
de salon**

divan transformable  
en lit 2 places

**2 fauteuils et  
table guéridon**

Fr. 1395.-

**cuisinière**

électrique

D'occasion

Tél. 027/22 54 25

36-4424

A vendre

**2 raccards**

4.40 x 5.60

s/2 étages

3 x 3.20

s/1 étage

Tél. 027/55 65 43

A vendre, voiture

**Chevrolet**

**Malibu**

classique, commer-  
ciale, mod. 1974

58 000 km

Etat de neuf

Prix à discuter

Tél. 025/4 61 66

bureau  
privé 025/2 46 54

36-22457

A vendre

**Lancia**

**1300 S**

modèle 1975

Prix à discuter

Tél. 027/41 24 15

36-300679

Les syndicats suisses

Une participation  
authentique  
grâce à l'initiative sur la  
**Participation**  
**OUI**

...ou une participation  
en laisse avec le  
**Contreprojet**  
**NON**

**NF** votre journal

Le grand événement dans le petit crédit:

**Réduction du taux**  
**+ durée plus longue**  
**+ mensualités plus faibles**  
**= prêt comptant Rohner**

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la  
concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en  
tête pour des petits crédits avantageux.  
Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation  
pour un petit crédit de fr.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
NP/lieu \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Remplir et envoyer à:

587

**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône  
Téléphone 022 28 07 55

GRAIN DE SEL

On déserte...

— Les organisateurs de spectacles ou de concerts, de conférences aussi se posent des questions. Il font appel à des troupes renommées, à des artistes hautement qualifiés, à des personnalités venant, de la plupart du temps, de l'étranger. Hélas, les salles ne se remplissent pas. Parfois, on compte seulement trente, quarante ou cinquante spectateurs ou auditeurs, alors qu'on en espérait plus de trois cents. Alors, les organisateurs se demandent s'ils doivent poursuivre l'effort auquel ils consentent gratuitement uniquement pour satisfaire les besoins de connaissance, le goût des choses de l'art d'un tout petit nombre de personnes, si petit que cela devient inquiétant. Eh oui, parce qu'il faut payer les comédiens, les musiciens. Avec quel argent si la caisse reste à peu près vide et que les déficits s'accroissent ?

— On pourrait se demander, Méandre, si le niveau intellectuel est en baisse. Je ne le crois pas. Mais je comprends les cauchemars des organisateurs. S'ils abandonnent, lassés, déçus, attristés, on pourra dire à l'ensemble de la population : « Vous l'avez voulu !... Allez au diable ! » Avouez que ce serait dommage d'en arriver là. Mais que faire ? Oui, que faire pour maintenir l'intérêt qui va en s'effritant ? J'aimerais bien qu'on le dise franchement. Car il faudra prendre des décisions, tôt ou tard.

Le phénomène de désertion est-il dû à la paresse ou au manque d'intérêt ? Dans les deux cas, il n'y aurait plus qu'à baisser le rideau, définitivement. Isandre

L'AMICALE DES VÉTÉRANS MUSICIENS DU VALAIS ROMAND S'EST CONSTITUÉE SAMEDI APRÈS-MIDI

SION. — L'idée de créer une « Amicale des vétérans musiciens » était dans l'air depuis quelques années. M. Henri Gaillard d'Ardon, qui pendant 35 ans a fait partie du comité de la Fédération cantonale des musiques valaisannes en collaboration avec M. Gabriel Bérard, ancien membre du comité de la Fédération suisse des musiques et quelques dévoués vétérans, depuis plusieurs mois, a préparé une assemblée constitutive, non sans avoir opéré divers sondages.



MM. Henri Gaillard et Gabriel Bérard, les deux initiateurs.

Samedi après-midi, à la salle de la Matze, quelque cent vétérans ont participé à cette assemblée constitutive.

Les vétérans valaisans sont nombreux

Il faut savoir que le Valais, avec ses 6250 membres de la Fédération cantonale des

musiques valaisannes occupe le 2<sup>e</sup> rang sur le plan suisse quant au nombre de musiciens. Depuis 1932, la distinction de vétéran pour 25, 35, 50 et 60 ans d'activité a été remise à 4885 musiciens.

Les vétérans cantonaux (distinction remise pour 25 ans d'activité et 40 ans d'âge) sont au nombre de 3116 soit 2313 pour le Valais romand et 803 pour le Haut-Valais. Comme les vétérans du Haut-Valais sont déjà groupés en une amicale, il sera constituée une amicale de vétérans pour le Valais romand.

Des statuts simples

L'assemblée a adopté le projet de statuts ne comprenant que 10 articles. L'article 1 prévoit les buts suivants : « L'Association des vétérans musiciens du Valais romand, dénommée ci-après « Amicale des vétérans » a pour but de grouper les musiciens vétérans, de favoriser les compréhension et le culte de l'amitié entre ses membres. Tous les musiciens ayant accompli 35 années d'activité musicale et plus peuvent y adhérer. »

Le premier comité

L'assemblée a désigné le premier comité de neuf membres, en désignant des représentants de chaque fédération de musique :

Fédération des musiques des districts de Sierre et Loèche : MM. Norbert Marclay et Jean Nanchen.

Fédération du Valais central : M. Gabriel Bérard.

Fédération des musiques radicales démocratiques : MM. Paul Germanier et Luc Philippoz.

Fédération des fanfares démocrates chrétiennes du centre : MM. Henri Gaillard et Albert Debons.

Fédération des musiques du Bas-Valais : MM. Marcel Borgeaud et René Addy.

M. Henri Gaillard, le dévoué initiateur en faveur de la constitution de cette « Amicale des vétérans du Valais romand », a été acclamé président. Le comité se constituera lui-même. Pour récompenser M. Gaillard de tant de travail, l'assemblée a désigné Ardon comme lieu de la première rencontre vers la fin du mois d'octobre prochain. La cotisation annuelle a été fixée à Fr. 10.—. M. Georges Roten, secrétaire de la Fédération cantonale des musiques valaisannes, a apporté les vœux et souhaits du comité cantonal.

En moins d'une heure cette assemblée, menée avec fermeté et beaucoup d'humour, a permis de constituer la première « Amicale des vétérans du Valais romand » à qui nous souhaitons longue vie.

-g-



REDACTION DE SION  
Gérard Maillard  
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan  
Gérald Rudaz  
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl,  
1950 Sion

Vendredi 19 mars  
fête de la Saint-Joseph

La fête de la Saint-Joseph étant chômée en Valais, nos bureaux suivront l'horaire ci-après :

- Jeudi 18 mars : Imprimerie Moderne de Sion S.A. (IMS), Imprimerie Beeger S.A., Sion (IBS), « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » (NF) : bureaux ouverts jusqu'à 17 heures.
- Vendredi 19 mars : seuls les bureaux rédactionnels du « NF » sont ouverts à partir de 20 heures.

AVIS A NOS ANNONCEURS

Aucune distribution postale n'ayant lieu le 19 mars, l'édition de ce jour du « NF » est supprimée. Les annonces prévues pour cette date seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour le samedi 20 mars devront être en notre possession le mercredi 17 mars à 8 heures, celles pour l'édition du lundi 22 mars le jeudi 18 mars à 8 heures.

Les avis mortuaires devront nous être envoyés par exprès, ou alors transmis par téléphone (027) 23 30 51 le 19 mars à partir de 20 heures.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs. L'Administration

Cuniculiculture:  
succès européen  
pour un Vétrozain



M. André Zambaz et son magnifique lapin.

VETROZ. — La section de Sion et des environs de cuniculiculture a 31 ans d'existence. Sous la présidence de M. Ernest Rard, elle groupe aujourd'hui 45 membres, soucieux, sans aucun but commercial, de développer les sujets de l'une ou l'autre des 32 races de lapins reconnues dans notre pays. Trois membres de la section ont participé à la 4<sup>e</sup> exposition européenne de cuniculiculture qui s'est tenue à Erba en Italie. Cette exposition groupait quelque 4000 sujets venant

d'une dizaine de pays européens.

Dans la catégorie « nains de couleur chin-chilla » la bête appartenant à M. André Zambaz de Vétroz, avec ses 96 points sur 100, a obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie nationale et le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie européenne.

Nous félicitons M. André Zambaz, pour le magnifique succès obtenu, qui est une juste récompense pour son travail et ses recherches en faveur de l'élevage des lapins.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers  
Concert de l'Union de Venthône



VENTHÔNE. — La fanfare l'Union de Venthône a donné samedi son concert annuel. C'est devant une très nombreuse assistance que les musiciens de l'Union, sous la direction de John Devanthéry, ont exécuté avec brio un programme difficile qui fut unanimement apprécié.

Après l'entracte, le président de l'Union de Venthône, M. Armand Berclaz, a remis une channe souvenir à M. Max Clavien pour ses cinquante ans d'activité musicale. Membre fondateur de ce corps de musique, M. Clavien en avait aussi été le premier président. Au terme de ce concert, il ne nous reste plus qu'à féliciter tous les musiciens pour leur excellente prestation et à leur souhaiter plein succès pour l'avenir.

Notre photo : de gauche à droite, nous reconnaissons MM. John Devanthéry, directeur, Max Clavien, l'heureux jubilaire et Armand Berclaz, président.

Du temps où Berthe filait...

La reine Berthe qui voyageait à cheval en filant sa quenouille est, paraît-il, à l'origine de la construction des tours de guet surveillant les incursions de Hongrois et des Sarrasins. Ainsi la tour de Gourze dans les hauts de Lavaux, celle de la Molière sur le lac de Neuchâtel ou encore la tour Berthold au-dessus de Lutry doivent leur existence à une reine pleine de mérite dont la tradition n'a retenu que la pointe exceptionnelle. Mais que retiendra la tradition de la Loterie romande ? Que c'était une institution qui distribuait d'une part des lots et d'autre part la totalité de ses bénéfices aux institutions d'entraide et d'utilité publique du pays romand.

Prochain tirage le 20 mars à Pully avec un gros lot de 100 000 francs. Berthe ou pas, il faut vite acheter un billet

Publicitas  
Sion 21 21 11

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Propos sur la psychologie...

L'article du NFAV daté du 3.3.76 signé f.-g. et intitulé « Education: pas de formules magiques » comporte diverses affirmations que l'Association valaisanne des psychologues souhaite corriger.

Le texte en question parle du nombre de praticiens en psychologie, de leurs compétences, de leur formation.

Voici quelques informations objectives concernant le Valais :

L'Association valaisanne des psychologues, selon ses statuts adoptés en 1972, admet, comme membres, des psychologues de nationalité suisse ou étrangère exerçant leur profession en Valais, à titre indépendant ou salarié. Tous les membres sont en possession d'un grade universitaire (diplôme, licence ou doctorat).

L'association compte actuellement 35 membres travaillant, en majorité auprès des Services médico-pédagogiques, dans divers centres pour handicapés ou d'autres institutions similaires, et quelques-uns dans le domaine de l'orientation. (Cet effectif, en regard d'une population de 206 563 personnes, n'est pas près d'être envahissant !)

En ce qui concerne l'éthique professionnelle, chaque praticien, dans sa spécialité (psychologie clinique, psychologie de l'orientation, psychologie du travail, etc.) est soumis au code de déontologie de la Société suisse de psychologie (dont l'association valaisanne fait partie).

En Valais, comme dans la plupart des cantons, il n'existe pas encore de réglementation officielle pour l'exercice de la profession de psychologue (donc non protégée). Les autorités cantonales compétentes ainsi que l'association travaillent à l'élaboration d'un futur règlement.

L'article mentionné aborde quelques thèmes relatifs à la pratique professionnelle de

la psychologie. Voici les remarques que nous jugeons utiles de formuler :

— Le langage utilisé en psychologie n'échappe pas à la règle de tous les langages scientifiques. Chaque théorie éclaire de nouvelles notions, qu'il faut bien définir et dénommer.

Comme ces notions dépassent souvent la « psychologie du sens commun » rien d'étonnant que tout ne soit pas immédiatement compréhensible par tous, en dépit de nombreux efforts de vulgarisation (très souvent maladroits et dangereux).

— L'objet de la psychologie, le comportement de l'homme, sous ses aspects conscients et inconscients, comme tout ce qui est humain, est forcément très complexe, très mouvant et jamais saisissable directement. Rien d'étonnant alors de constater que parfois les interprétations des praticiens se différencient les unes des autres pour éclairer divers aspects d'une même réalité. Elles sont complémentaires et non contradictoires.

— Dans les plans de formation de très nombreuses professions on trouve la psychologie. Comment pourrait-il en être autrement, de par la définition même de cette science, tentant d'expliquer les actes quotidiens tous dotés d'une certaine signification, et par lesquels chacun s'exprime... à sa façon ! Il s'agit ici d'une donnée immuable qu'aucune « formule magique » ne pourra transformer !

Ces quelques précisions veulent objectiver les jugements parfois superficiels portés sur une science et une profession encore bien mal connues, hélas !

Association valaisanne des psychologues

ÉTONNANTE RÉACTION...

Dans mon article intitulé « Education, pas de formules magiques », j'ai mis un sous-titre « Psychologues et sociologues : oui si leurs capacités sont réelles, non si ils sont incompetents ».

J'attendais une réaction ! celle des incompetents. Or, c'est de l'Association valaisanne des psychologues qu'elle provient. Je m'en étonne, ne l'ayant pas mise en cause.

Sans doute n'a-t-elle pas prêté attention, non plus, au paragraphe que je rappelle pour mémoire, ainsi rédigé : « Je sais — et je le dis bien haut, afin qu'il n'y ait point d'équivoque — que nous avons, dans notre pays des psychanalystes, des psychologues et des sociologues véritablement qualifiés auxquels je me confierais sans crainte ».

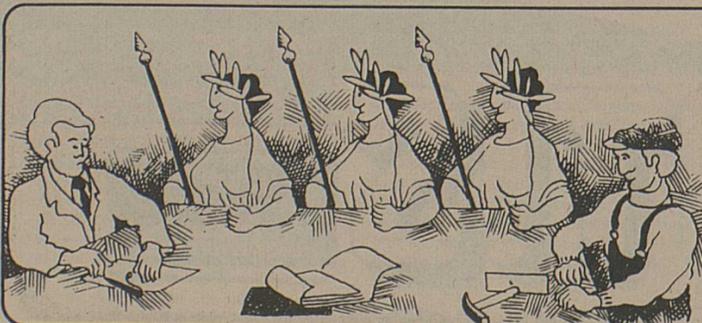
Est-ce clair ?

Ensuite, je parle des autres... et c'est une

association qui se sent visée. Elle nous apporte des précisions pour « objectiver » les jugements parfois superficiels portés sur une science et une profession encore mal connue... « Objectivez », nous en tirerons profit !

Pour ma part, je prends bonne note qu'on me donne raison sur des points importants et je conclus avec un professeur de psychologie écrivant que « l'un des obstacles qui gênent le plus les progrès de l'éducation spécialisée, c'est le fossé séparant trop souvent les chercheurs des utilisateurs et que d'autre part, beaucoup d'éducateurs sont incapables d'appliquer des méthodes d'analyse scientifique aux nouveaux documents, matériels ou méthodes qui leur sont proposés. »

f.-g. g.



La participation est affaire de confiance entre intéressés. Elle ne se construit pas à coup de textes légaux

NON à l'initiative syndicale, au contreprojet

Comité d'action valaisan pour la participation par accords professionnels

Annonces  
diverses

Lundi 22 mars à 20 h. 30

EGLISE CATHOLIQUE ST-JEAN

ARDON

VEILLÉE MUSICALE

A  
L  
A  
I  
N



M  
O  
R  
I  
S  
O  
D

et son orchestre

Location : Coop principale, Ardon  
Tél. 027/86 11 31  
Entrée : adultes Fr. 10.-, enfants Fr. 6.-  
Org. : A. Toth, Delémont

ENSEIGNES

Lettres en métal et

plexiglas

TÉL. (021) 91 23 23

westineon

Comme particulier vous  
recevez de suite un

**X Prêt** sans caution  
vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg  
rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel,  
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

VOLS  
GASTRONOMIQUES



1 semaine  
dès Fr. 410.-

« tout compris »

100 cuisiniers suisses  
invités dans nos hôtels à

Majorque

spécialités espagnoles  
température estivale  
piscines d'eau de mer  
chauffées

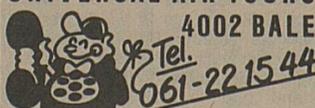
départs de  
Bâle, Zurich et Genève  
prochains départs:

du 4 au 11 avril  
et du 11 au 18 avril

Le spécialiste pour Majorque:

UNIVERSAL AIR TOURS

4002 BALE



Tel. 061-22 15 44

Prospectus à envoyer à:

# Tricolore



Vaporeuse blouse de  
printemps en pur  
coton blanc avec  
rayures contrastées  
rouge, jaune ou  
bleu au col, aux  
manchettes et épau-  
les.

59.-

Blouse à rayures en  
crêpe coton, style  
chemisier. Se trouve  
dans les coloris  
actuels tricolores rou-  
ge/bleu/blanc ou noir/  
turquoise/  
blanc.

49.-

Jupe porte-feuille en  
gabardine, entièrement  
doublée, avec surpiqûres  
décoratives dans une  
couleur contrastée. Qualité  
Viscose/laine dans les  
coloris rouge/marine ou  
blanc.

Tailles  
38-46.

59.-

Jupe  
gabardine attractive en laine/  
tergal. Dessin rayures tennis  
très actuel dans les coloris  
marine, rouge ou noir. Tailles  
38-44.

69.-

NOUVEAU  
Collants



Eurobella:  
Notre exclusivité.

A gauche: Pull à manches courtes, forme T, dé-  
colleté bateau et ceinture à nouer. A droite:  
Jaquette jeune, forme blouson, large fermeture à  
glissière, col plein d'originalité. Les deux modèles  
en laine/polyacryl peuvent s'obtenir  
en diverses couleurs attractives.  
Les deux aux prix de chacun.

45.-

# CONTIS

A SION AU  
CENTRE COMMERCIAL  
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

## AVEC LES TIREURS DU DISTRICT DE SIERRE

SIERRE. - La Fédération des sociétés de tir du district de Sierre a tenu son assemblée générale ce week-end à Sierre. Des représentants d'une vingtaine de sociétés ont participé aux débats dirigés par le président Gérard Lamon.

Dans son rapport, le président Gérard Lamon a félicité la société de Venthône pour sa parfaite organisation du tir 1975. Le seul point négatif de cette manifestation fut sans aucun doute la faible participation des sections. M. Gérard Lamon n'a pas manqué de tirer un coup de chapeau aux tireurs chalaisards qui, eux, s'étaient présentés avec une très forte délégation.

Pour améliorer la situation financière de la trésorerie de la fédération, l'assemblée a décidé de porter la cotisation à 50 centimes par tireur astreint aux tirs obligatoires.

Le tir 1976 a été attribué à la société de Chalais et se déroulera les 26 et 27 juin ainsi que les 3 et 4 juillet 1976. Le tir 1977 sera organisé par la société de Veyras.

### NOMINATION D'UNE COMMISSION

A la suite d'une proposition de la société de Chalais tendant à modifier les structures

de la fédération, une commission a été nommée pour étudier ce problème qui a donné lieu à de nombreuses discussions. Composée de MM. André Genoud, François Betrisey, John Devanthey, Charly Amoos et Neurohr, cette commission présentera ses propositions lors d'une assemblée extraordinaire qui aura lieu prochainement.

### PALMARÈS 1975

A la fin des débats, le vice-président Victor Berclaz donna lecture du palmarès du tir 1975 :

- 1<sup>re</sup> catégorie : 1. Montana-Village - 2. Chippis - 3. Lens.
- 2<sup>e</sup> catégorie : 1. Vissoie - 2. Miège - 3. Randogne.
- 1<sup>re</sup> catégorie juniors : 1. Chalais - 2. Montana-Village - 3. Muraz.
- 2<sup>e</sup> catégorie juniors : 1. Vissoie - 2. Grimentz - 3. Venthône.

Rois du tir : 1<sup>re</sup> catégorie Martin Rodolphe ; 2<sup>e</sup> catégorie Bittel Jean-Pierre ; 1<sup>re</sup> catégorie juniors Werlen Albert ; 2<sup>e</sup> catégorie juniors Duc Alain.



MM. Michel Berclaz, secrétaire, Gérard Lamon, président, le major André Genoud et M. Crettol, caissier.

## Concert du chœur mixte de Montana-Crans



CRANS-MONTANA. - Le chœur mixte de Montana-Crans a donné samedi son concert annuel. Un nombreux public s'était déplacé à la salle de gymnastique du centre scolaire du Haut-Plateau pour entendre et admirer les prestations du chœur mixte, des Mayintson de la Noblya Contra et du Coro Alpino d'Ivrea. C'est le chœur mixte de Montana-Crans, dirigé par François Rouvinez, qui introduisit cette soirée en interprétant « La Chanson d'ici » sur une musique de Pierre Kaelin. Puis, les Mayintson dans une chorégraphie d'Irene Sierro ont accompagné le chœur mixte dans une chanson bien valaisanne « Le Muscat de Savise », dont le texte est dû à Aloys Theytaz et la musique à Jean Daetwyler. Après quelques danses des Mayintson, le Coro Alpino d'Ivrea a présenté quelques œuvres de son répertoire.

Pour terminer ce magnifique concert, la

fânfare Echo des Bois a interprété quelques marches.

Notre photo: le chœur mixte de Montana-Crans.

## FONDATION DE L'AMICALE DES PATOISANTS DE SIERRE

SIERRE. - Le patois ne sera-t-il bientôt plus qu'un souvenir ? Non, si les jeunes prennent leurs responsabilités et répondent favorablement à l'appel lancé par l'Amicale des patoisants de Sierre.

Ce week-end, une quarantaine de fervents amis du langage de nos ancêtres ont fondé une amicale dont le but premier est de maintenir vivant notre dialecte régional. Après avoir adopté des statuts, les patoisants de Sierre ont nommé un comité qui se compose de MM. André Pont, président ; Jean-Jacques Zufferey, secrétaire ; Jean Theytaz, caissier ; M<sup>me</sup> Hermine Rossier et M. Joseph Aymon, membres.

L'Amicale des patoisants de Sierre a aussi adopté un plan de travail. Mais pour que son action soit couronnée de succès, il est indispensable que toutes les personnes qui, bien que ne parlant pas le patois, le comprennent, participent aux activités de l'amicale qui sont les suivantes :

1. Soirées récréatives avec causeries, chants et poésies en patois.
  2. Sortie d'une journée au cours de laquelle les participants ne parleront que le patois.
  3. Enregistrements sur cassette.
  4. Prise de contact avec les responsables de l'élaboration des glossaires des patois.
  5. Essai d'unification de la manière d'écrire le patois sur le plan régional.
  6. Participation éventuelle à des concours de patoisants.
- Alors que tous ceux qui désirent que le patois, trésor de notre culture, ne disparaisse pas, se joignent à l'Amicale des patoisants de Sierre et apportent leur collaboration au maintien, à la renaissance de ce langage.
- Après l'assemblée, les participants ont assisté à une partie récréative animée par des chants, des contes, des légendes, des poésies.
- Une excellente soirée où la bonne humeur, le rire et la gaieté étaient présents comme au bon vieux temps.

### Assemblée du parti radical démocratique sierrois

SIERRE. - Le parti radical démocratique sierrois tiendra son assemblée générale le mercredi 17 mars à 20 h. 15 dans la grande salle de l'hôtel de ville. L'assemblée sera suivie d'une séance d'information sur les votations fédérales du 21 mars : M<sup>me</sup> Pascal Couchepin s'attachera à la participation et à l'initiative fiscale des indépendants.

## De la Raspille au glacier du Rhône

# Intéressant débat au Lion's Club du Haut-Valais

## Déplacer la douane suisse à Domodossola : une erreur grave !

Les tentatives des instances italiennes en vue d'obtenir, dans le cadre de la construction de la nouvelle gare de triage à proximité de Domodossola, ainsi que le déplacement des services de douane suisse dans la capitale de l'Ossola, ne touchent pas seulement des intérêts locaux, même si la nécessité de maintenir des postes de travail à Brigue prend davantage de poids, en cette période de récession.

### M. Nanzer, inspecteur de douane, précise divers aspects

Le Lion's Club du Haut-Valais, qui entretient de bonnes relations avec les voisins italiens, a consacré sa dernière assemblée mensuelle, très fréquentée, aux problèmes soulevés par le déplacement envisagé d'un important service fédéral de Brigue à Domodossola. Au cours d'un exposé très circonstancié, M. Walter Nanzer, inspecteur des douanes, orfèvre en la matière, a présenté tous les aspects contractuels, historiques, économiques et techniques, qui ont amené notre partenaire de la convention du Simplon à formuler cette demande. C'est ainsi toute l'histoire mouvementée de la ligne du Simplon qui a défilé devant les

yeux des participants, et qui a projeté quelques lumières sur les questions que l'on se pose actuellement.

Depuis la création de la compagnie la « Ligne d'Italie par le Simplon », à Paris, jusqu'à la signature du traité international entre la Suisse et l'Italie, la création du chemin de fer « Jura-Simplon », la reprise par la Confédération et les CFF, un long chemin a été parcouru. Ce sont plus spécialement les bailleurs de fonds français, peut-être un peu trop optimistes, qui ont connu quelques déceptions.

### Pas de gain de temps par le déplacement de la douane

La construction de la nouvelle gare de

triage à Beura nécessite-t-elle vraiment le déplacement de la douane suisse ? M. Nanzer, parfaitement au courant des nécessités du service douanier au passage de la frontière répond non, de manière catégorique. Et à l'appui de cette affirmation, il avance tout une série de chiffres et d'arguments qui sont d'ailleurs connus en haut lieu, et qui sont absolument convaincants.

Si le dédouanement devait être effectué à Domo - pour l'importation par exemple - aucun gain de temps n'en résulterait, car les wagons devraient être triés à nouveau. Certaines marchandises devraient de plus être retenues à Domodossola, pour dédouanement détaillé. Le déroulement actuel des opérations à Brigue prouve l'exactitude de cette conception, et la direction générale des douanes ne croit nullement à la nécessité d'un tel changement de la situation. La suppression des documents douaniers pour le transit international, qui fait d'ailleurs le 85 % du trafic de la ligne du Simplon donnera à la future gare de triage Domo II la possibilité de former des trains en transit direct en direction de Bâle et de Vallorbe, et d'en recevoir. Pour ce trafic, le service douanier suisse n'effectue que des contrôles sporadiques, qui pourraient être faits, sans augmentation du personnel de douane suisse déjà stationné à Domodossola.

La récente prise de position du conseiller fédéral Ritschard est réjouissante. Les autorités communales, celles du district et du canton, de même que nos parlementaires fédéraux œuvrent avec la plus grande énergie pour le maintien de nos positions actuelles. M. Nanzer a aussi rappelé qu'il s'agissait de conserver à Brigue cent postes de travail. Il se réfère aussi au message du Conseil fédéral et il demeure optimiste, le passage relatif au déplacement de la douane suisse à Domodossola a en effet été atténué. M. Nanzer rend également hommage aux mérites du conseiller national Kämpfen, des conseillers fédéraux Lepori et Roger Bonvin et d'autres personnalités, qui ont su s'opposer avec succès aux diverses tentatives précédentes visant à retirer les services douaniers de Brigue.

### La bataille n'est pas encore gagnée !

Le très grand intérêt que l'opinion publique accorde à l'évolution de ce problème important a été à nouveau prouvé par la vive discussion qui a suivi l'exposé de M. Nanzer, parmi les membres du Lion's Club. De nombreuses personnalités de l'économie, des représentants des autorités y ont pris part, et ils se sont tous prononcés de manière précise contre ce transfert des services douaniers suisses à Domodossola.

M. Nanzer, en conclusion, a noté que la bataille n'était pas encore totalement gagnée, et qu'il fallait demeurer extrêmement vigilant. M. Werner Perrig, président de la ville de Brigue, a profité de cette occasion pour remercier M. Nanzer, non seulement de son excellent exposé, mais aussi des importants services qu'il a toujours rendus à la collectivité par ses conseils éclairés. M. Perrig regrette déjà que M. Nanzer doive bientôt abandonner ses fonctions, puisqu'il va prendre sa retraite, pour laquelle M. Perrig formule déjà ses meilleurs vœux.

La position de défense irréductible qu'il ne faut certes pas abandonner, dans cette question de transfert, préjudice grave pour la métropole du Haut-Valais et source de difficultés majeures pour les agents fédéraux qui seraient déplacés, ne doit empêcher personne - et cela a été à nouveau relevé lors de cette assemblée - de continuer à considérer le Simplon, route et rail, comme un symbole réel de collaboration et de solidarité, surtout dans les temps plus difficiles que nous connaissons. G.

### M. Innocenz Lehner remplace M. Hermann Bodenmann dans une commission consultative



BERNE. - L'ancien conseiller aux Etats Hermann Bodenmann (Brigue) a présenté sa démission de membre de la commission consultative pour le développement économique régional. Il en faisait partie depuis sa création.

Le Conseil fédéral a accepté sa démission en lui exprimant ses remerciements pour les services rendus et a nommé son successeur en la personne de M. Innocenz Lehner (notre photo), ancien conseiller national de Brigue également.

### Enfants handicapés allemands à Loèche-les-Bains

LOÈCHE-LES-BAINS. - 25 enfants allemands mentalement et physiquement handicapés sont actuellement les hôtes, pour deux semaines, de la Société de développement de Loèche-les-Bains. Dix personnes accompagnent ces touristes qui logent au dortoir populaire, se baignent chaque jour dans les piscines pour rhumatisants et polyomyélitiques et manifestent un réel plaisir de séjourner dans la grande station thermale haut-valaisanne. Lundi prochain, une équipe de la TV allemande se déplacera à Loèche-les-Bains. Dans le cadre de la très populaire émission télévisée d'outre-Rhin « Aktion Sorgenkind », elle tournera un film pour le petit écran. La date exacte de cette projection sera portée à la connaissance de la population en temps opportun.

## Ristourne des impôts payés par les ouvriers frontaliers : une facture de 2 millions de francs pour le Valais !

BRIGUE. - Après de longues discussions au niveau international, la question de la ristourne des impôts que les ouvriers frontaliers italiens payent en Suisse est sur le point d'être définitivement réglée. Un traité italo-suisse sur la double imposition fiscale vient d'être signé. Le document établit que les personnes physiques et les sociétés qui opèrent dans les deux Etats doivent payer les taxes une fois seulement. Le problème des frontaliers a certes peu de rapport avec ce traité. Mais, les Suisses avaient subordonné la restitution des impôts perçus à cet accord qui devra encore être prochainement ratifié par les Parlements des deux Etats. Lorsque cette convention internationale sera entrée en vigueur, les cantons suisses intéressés commenceront à ristourner une partie des impôts payés par les ouvriers frontaliers italiens, à titre de compensation financière pour les frais soutenus par les communes italiennes sises dans la région frontalière.

Ce remboursement se fera sur la base d'un montant à prélever sur la somme annuelle encaissée par le fisc, soit 20 % pour 1974, 30 % pour 1975 et 40 % pour 1976. Ce qui signifie que pour ces trois

années, le canton du Valais ristournera quelque 600 millions de francs (2 millions de francs, environ).

Nous croyons savoir que cette somme est déposée en banque et qu'elle n'attend plus que la ratification de l'accord pour être expédiée en Italie. Elle sera versée sur un compte spécial auprès du ministre du trésor qui, d'entente avec les régions, devra la répartir entre les communes de la zone frontalière et selon le nombre des frontaliers qui y résident.

Les communes ne pourront toutefois pas disposer de cet argent comme elles le voudront. On a en effet prévu la composition d'une commission italo-suisse chargée de contrôler que ces fonds soient réellement utilisés pour des œuvres sociales. Les Suisses, en somme, sont décidés à rembourser l'argent, mais veulent être certains qu'il soit judicieusement utilisé.

Contrairement à ce que l'on prétend dans certains milieux d'outre-Simplon, il ne s'agit pas d'un manque de confiance ou d'une ingérence quelconque, mais tout simplement d'un souci de défendre les intérêts des communes intéressées.

## GASTRONOMIE

Restaurant PLACETTE  
Aujourd'hui

Ravioli Milanaise  
\*  
Salade de saison

4.50

PLACETTE  
Noës-Sierre, Monthey



Malgré les travaux de réfection, notre magasin de la rue de Conthey est toujours ouvert

**Grande action**

couvre-lits

\*\*\*

petits meubles en tous genres

\*\*\*

grand choix tapis et moquettes

\*\*\*

nouvel arrivage de meubles d'occasion

\*\*\*

AMEUBLEMENTS

**PRINCE**

SA

rue de Conthey 15

**SION**

Tél. 027/22 28 85

Publicitas 21 21 11

**72 pages pour passer agréablement vos loisirs!**

**Guide des loisirs en Suisse!**

**Gratuitement!**

Contre 12 capsules de petites bouteilles ou 12 cravates de bouteilles d'un litre de Coca-Cola, vous recevrez, réunies sur 72 pages, des centaines de suggestions pour goûter aux joies de la nature, de la culture et du sport. Avec cartes, commentaires et illustrations! Envoyer capsules et cravates à:  
Action  
Guide des loisirs en Suisse  
8627 Grüningen



250.8530.1

**L'horloger d'autrefois**

Raymond Junod-Cheramy  
Spécialiste de père en fils en  
RÉPARATIONS de PENDULES  
Devis gratuits sans engagement.

1950 Sion, av. de France 15  
Tél. 027/23 48 15 36-3223

**Citroën CX 2200 Super**

1975, 20 000 km  
brun métallisé  
état de neuf  
expertisée, garantie  
Fr. 17 800.-  
Facilités de paiement

F. Zumbrennen  
Agence Citroën  
Aigle  
Tél. 025/2 14 21  
dès 19 heures  
021/61 30 77

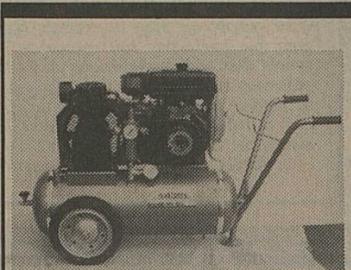
A vendre

**2000 sacs vides**

à café, toile et paillasses, sans trous, Fr. 1.- pièce, franco. Minimum 50 à la fois. Plus petites quantités port en sus

Prix spécial par 300 et 500

Les cafés Trottet SA  
1211 Genève 3  
Tél. 022/31 75 35



Produit suisse

**Compresseur**

(monté par la maison Zenklusen SA à Brigue)

Volume 25-300 litres

Garantie : 1 an

**Nouveau modèle : compresseur avec moteur à essence!**

Spécialement recommandé pour l'exploitation agricole (6 PS, volume : 350 l/min)

Demandez prospectus :

**Perles, R. Lenenberger**

Rue de Lausanne 61

1950 Sion 027/22 52 90

**Veuthey & Co SA**

1920 Martigny 026/2 21 25

**18<sup>e</sup> derby du Rosswald**

19 mars 1976 (Saint-Joseph)

**Slalom géant**

Départ à 10 h. 30

Catégories : dames, juniors, seniors, populaires, JO filles et JO garçons

Inscriptions par écrit ou par téléphone auprès de :

M. Lowiner Herbert, magasin de sports, 3900 Brigue

Délai d'inscription : mercredi 17 mars 1976 au soir.

Remise des dossards : hôtel Klennhorn, Rosswald, de 7 heures à 9 heures

Licences : seuls les concurrents et concurrentes possédant une licence valable pour 1975-1976 pourront prendre le départ.

Le téléphérique fonctionnera dès 7 heures.

Cette course compte pour la coupe haut-valaisanne et valaisanne.

Invitation cordiale

SC Rosswald, Ried-Brigue

36-120460

**Invitation à l'assemblée générale du parti radical démocratique sierrois**

qui se tiendra dans la grande salle

de l'hôtel de ville, le mercredi 17 mars

à 20 h. 15

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale
2. Rapports des présidents (parti - jeunesse - commission féminine)
3. Lecture des comptes  
Rapport des vérificateurs  
Approbation
4. Budget et programme d'activité 1976
5. Rapports des conseillers
6. Séance d'information sur les votations fédérales du 21 mars 1976. Sujets : participation et initiative fiscale des indépendants par M<sup>r</sup> Pascal Couchepin
7. Divers

Invitation cordiale se recommande

**PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE SIERROIS**

**Philips vous offre aussi des prestations de service étendues, telles que**

- Formation et documentation
- Assortiment d'accessoires
- Service après-vente efficace

**...et vous offre encore bien d'avantage!**

Veillez donc nous contacter ou envoyez-nous le coupon ci-dessous si vous désirez en savoir plus au sujet des ordinateurs Philips.

Philips SA Data Systems  
Binzstrasse 18  
Case postale, 8027 Zurich  
Téléphone 01/44 22 11 interne 975

**Ce que Philips tient à vous dire sur le sujet «ordinateur».**

**Systemes de plus en plus petits, performances constamment croissantes**

C'est la tendance générale. L'économie a besoin de système commerciaux petits mais performants, facilement intégrables dans les entreprises, et ceci sans problèmes structurels.

Cette philosophie a guidé Philips pour la réalisation de sa gamme de produits, conçus pour le futur. Cette gamme comprend :

- systèmes terminaux et terminaux bancaires
- petits ordinateurs
- ordinateurs à comptes magnétiques
- mini-ordinateurs
- systèmes de saisie de données

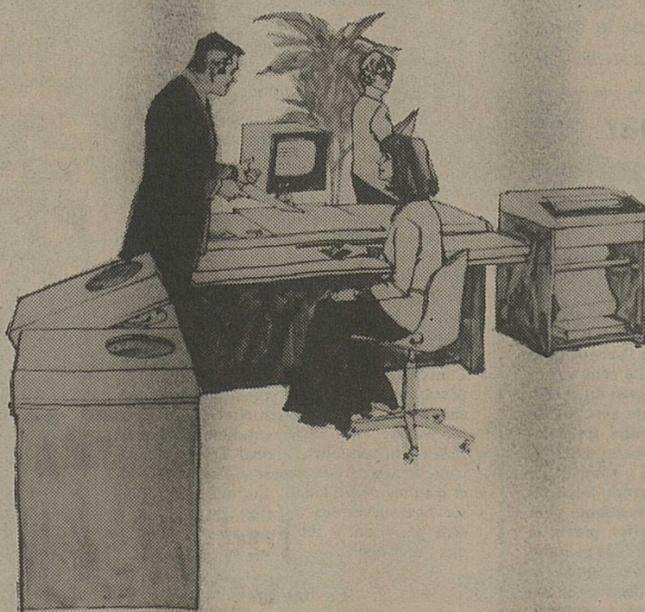
**Un programme pour votre usage, pour votre branche: il se peut que nous l'ayons déjà!**

p.ex. paquets de programmes généraux pour :

- facturation et gestion des stocks
- comptes salaires
- comptabilité financière, débiteurs, créanciers

p.ex. paquets de programmes spécifiques pour :

- banques et instituts bancaires
- entreprises de construction
- imprimeries et maisons d'édition
- administrations communales
- gérances immobilières
- commerces Radio-TV
- bureaux fiduciaires



Philips Data Systems - votre partenaire pour le traitement électronique de données. Vous aussi ferez confiance à Philips dans l'avenir.

**PHILIPS**

**Coupon**

Je désire être mieux informé au sujet des ordinateurs de Philips Data Systems. Veuillez m'envoyer votre documentation, spécialement sur

Je désire être contacté par un de vos spécialistes. Veuillez me téléphoner pour fixer un rendez-vous.

Nom

NOU 163 2

Entreprise/Dép.

Adresse

NP/Localité

Téléphone

interne

Veillez découper et envoyer à :  
Philips SA Data Systems, Marketing, Case postale, 8027 Zurich





Madame Barbe DEBONS-ANTHOINE, à Savièse ;  
Monsieur et Madame Antoine DEBONS-REYNARD et leurs enfants, à Savièse ;  
Madame veuve Bertha DEBONS-DEBONS, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame veuve Anastasie DEBONS-DUBUIS, ses enfants et petit-enfant ;  
Monsieur et Madame Lucien DEBONS-HERITIER, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Rémy HERITIER-DEBONS, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Hermann DEBONS-REYNARD, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame veuve Lina DEBONS-DEBONS et ses enfants ;  
Monsieur et Madame Martin DEBONS-PELLISSIER, leurs enfants et petits-enfants ;  
Famille François DUBUIS-ANTHOINE ;  
Famille Jeanne ROTEN-ANTHOINE ;  
Madame veuve Julie JOLLIEN-DESSIMOZ-ANTHOINE, ses enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Léon JACQUIER-NIEDERHAUSER-ANTHOINE, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Arnold JOLLIEN-ANTHOINE-DUMOULIN, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Benjamin ANTHOINE-REYNARD, leurs enfants et petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Emilien DEBONS

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection le 15 mars 1976, dans sa 73<sup>e</sup> année.

Domicile mortuaire : Granois. Visites jusqu'à 23 heures.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le mercredi 17 mars 1976, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## La fanfare « La Rose des Alpes », à Savièse

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Emilien DEBONS

membre d'honneur.

Les membres sont convoqués en répétition aujourd'hui mardi 16 mars 1976, à 20 heures.



Madame veuve Hermine BISELX-FROSSARD, à Issert, ses enfants et petits-enfants ;  
Madame veuve Julie FROSSARD-CHARREX, ses enfants et petits-enfants ;  
La famille de feu Florentin VOLLUZ-FROSSARD ;  
ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Louis FROSSARD

survenu à l'hôpital de Martigny, le 15 mars 1976, dans sa 89<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le corps repose à la crypte de l'ancienne chapelle de Martigny-Bourg.

Visites de 17 heures à 20 heures.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Orsières, le mercredi 17 mars 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par nombreux témoignages de sympathie reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

## Madame Florence MORISOD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à son grand deuil.

Un merci spécial :  
aux desservants de la paroisse ;  
aux révérendes sœurs de Vouvry ;  
à la famille Collet ;  
aux amis du quartier ;  
aux amis du Téléphone de Sion et Martigny ;  
à la classe 1913 ;  
aux amies des classes 1919 de Vouvry et de Monthey.

Vouvry, mars 1976.

# Les élections cantonales françaises: la gauche l'emporte UN GRAVE COUP DE SEMONGE... MAIS SERA-T-IL ENTENDU ?

Suite de la première page

musique : notre monde actuel est coupable et le socialisme lui est bien supérieur.

## Cajoler l'opposition ne l'amadou pas, mais la grandit

Or, cette capitulation intellectuelle - c'est bien de cela qu'il s'agit et pas du tout d'une stratégie - n'a pas gagné à la majorité gouvernementale un seul des électeurs des partis qui la combat-

tent. Elle n'a fait que REHAUSSER LEUR CRÉDIBILITÉ ET LEUR PRESTIGE, elle les a bâtis en détracteurs de la vérité historique, elle a pavé leur route et gonflé leurs voiles, comme il était à prévoir. Et cela tout en désespérant, et finalement en aliénant l'électorat propre de la majorité, lequel n'avait pas voté Giscard pour que celui-ci fasse du Mitterrand. Lâcher ses partisans pour lécher ses adversaires fut de tout temps le savon sur lequel les pouvoirs élus ont glissé dans l'abîme. Seul Michel Poniatowski résistait à cette pente.

des entreprises qui conduirait, en fin de compte, à les livrer à la CGT communiste.

Mais surtout, surtout, il ne faut pas que les réformes soient un ALIBI POUR NE PAS SE BATTRE POLITIQUEMENT. Si la majorité s'acharne à changer encore plus les structures de notre régime libéral au bénéfice des projets dirigistes des social-communistes, ELLE TÉMOIGNE QUE CEUX-CI ONT FONDAMENTALEMENT RAISON, ALORS QUE LA TÂCHE PRESSANTE EST DE MONTRER QU'ILS ONT FONDAMENTALEMENT TORT. Leur poussée est due non à la vertu de leur programme, mais à l'énormité de leur propagande, que, depuis des lustres, le gouvernement laisse pratiquement sans réponse.

Que dis-je ? Le pouvoir leur a en fait livré tous les pavois. Toujours terrorisé à l'idée qu'on pourrait le taxer de droite, lui reprocher d'user des ondes à son profit, le président Giscard d'Estaing a fait de ces ondes un monopole de l'opposition. On a compté qu'en deux mois les seules émissions politiques à la radio et à la télévision ont donné la parole : pendant quatre heures et demi aux socialistes, pendant deux heures et demi aux communistes, pendant demi-heure à l'UDR, et pendant... treize minutes aux indépendants, c'est-à-dire au propre parti du président !

## L'histoire n'appartient pas aux paresseux

Ajoutez à cela que, depuis la fin de la dernière guerre, personne parmi les responsables n'a bougé un doigt pour freiner la mainmise de la gauche marxisante sur la presse et l'école, qu'on l'a au contraire favorisée par d'innombrables abandons pratiques, et par une complaisance idéologique avec les sophismes à la mode. Personne parmi les responsables n'a protesté contre le basculement de l'Eglise, intoxiquée et fascinée par l'intelligentsia progressiste, basculement qui a apporté au parti socialiste l'essentiel de ses nouveaux électeurs. Bref, sur le vrai front où se joue notre destin, CELUI DES IDÉES, les majorités gouvernementales démocratiques qui se sont succédé depuis des décennies, ont pratiqué une NON-RÉSISTANCE SYSTÉMATIQUE au marxisme. Ce qui a livré le peuple aux slogans, aux symboles, aux couleurs par lesquels la gauche unie le plonge aujourd'hui dans l'ivresse pour le placer demain sous le joug.

C'est donc là, et là seulement, qu'est le salut. Il est urgent de mettre un terme aux compromissions, dont certains commencent à se demander si Giscard d'Estaing ne suit pas leur pente dans le seul but de se ménager la possibilité de continuer son septennat avec Mitterrand comme premier ministre. Au lieu de ce défaitisme, il faut CONTRE-ATTAQUER politiquement avec vigueur, il faut dénoncer le marxisme comme l'artisan de la misère et de l'esclavage. Il faut démystifier pied à pied les artifices de la gauche, il faut stigmatiser son alliance abominable avec le communisme toujours et organiquement totalitaire, il faut monter un appareil de propagande égal au sien et reprendre une place légitime sur les ondes, il faut affirmer fièrement la supériorité de la société libérale actuelle sur celle qu'on entend installer à sa place, et par là, au contraire de la ligne actuelle, et comme le commandent le courage et le bon sens, EXALTER NOS PARTISANS ET INQUIÉTER NOS ADVERSAIRES.

Je sais que les meilleurs esprits du gouvernement penchent pour ce renversement de la vapeur. Il peut encore se jouer si le cœur de la majorité est resté assez vivace pour se tremper dans la défaite. Dans de nombreuses régions, les électeurs socialistes ont refusé de voter au second tour pour un communiste. Il y a là une faille dans le système de la gauche qu'une offensive hardie peut élargir.

Tout n'est pas perdu. Nous avons encore deux ans pour redresser la situation. Mais l'histoire n'est pas aux paresseux. L'espoir dont se bercent beaucoup que l'union de la gauche se décomposera toute seule est absurde, dès lors que cette union se voit constamment gagnante. Elle ne craquera que lorsqu'elle commencera à être perdante. Et elle ne perdra pas si nous n'agissons pas fermement dans ce but.

Si nous laissons passer les deux années qui suivent sans redresser le torse et nous battre de front avec l'ennemi, celui-ci, aux élections législatives de 1978, occupera le terrain, et comme il est allié au communisme, le terrain se couvrira rapidement des cadavres des innocents.

par Suzanne Labin

Non pas bien sûr qu'il ne faille pas faire des réformes. Mais il faut les faire dans la stricte mesure du bien qu'elles apportent au peuple, pas dans l'illusion puéride qu'elles suffiraient à le détourner de l'opposition. Et il ne faut pas faire du tout les réformes dangereuses qui ne répondent qu'à la démagogie de cette opposition, comme cette refonte



## La société « La Violette » de Granois

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre actif

## Monsieur Emilien DEBONS

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## La société de musique « Echo d'Orny » et le parti radical d'Orsières

ont le regret de faire part du décès de leur membre

## Monsieur Louis FROSSARD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

## Madame Zélie LOMBARDI

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leurs messages, dons et envois de fleurs.

Un merci tout particulier aux médecins et au personnel de l'hôpital de Montthey.

Saxon, mars 1976.



## EN SOUVENIR DE Monsieur Fernand LATTION 1920



16 mars 1975 - 16 mars 1976

Dans le grand silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celui que nous avons aimé.

Ta famille

Une messe d'anniversaire pour le repos de son âme aura lieu à Collombey, le samedi 20 mars 1976, à 17 h. 30.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Marcel COCHARD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont réconfortée dans cette épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et de fleurs.

Un merci spécial aux révérends pères et sœurs de la Villa Vandel à Châtel-Saint-Denis, à sœur Odile et au personnel de la clinique Saint-Amé de Saint-Maurice.

Vernayaz, mars 1976.



La famille de

## Madame Judith DÉLÈZE- VOUILLAMOZ

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Nendaz, mars 1976.

## Les derniers jours de notre Liquidation de meubles

autorisée jusqu'au 30 mars 1976  
C'est une folie, profitez-en !

	Prix normal	Prix de liquidation
1 chambre à coucher, lits jumeaux acajou polyester, armoire à glace, coiffeuse, chevets	Complète 3470.-	1950.-
1 chambre à coucher en noyer, coiffeuse, lits jumeaux, armoire 4 portes, chevets	Complète 3120.-	1950.-
1 chambre à coucher en palissandre de Rio, magnifique, lits jumeaux, armoire 4 portes, coiffeuse, chevets	Complète 3945.-	2400.-
1 salon en cuir véritable et 2 fauteuils avec canapé	Complet 6870.-	3990.-
1 salon en cuir brun foncé, vieilli	Complet 6980.-	3950.-
1 salon en cuir antique, très rustique	Complet 4590.-	2480.-
1 salon en cuir vert, antique	Complet 4900.-	3360.-
1 salon en cuir brun, très rustique et confortable	Complet 4680.-	2480.-
1 salon, tissu brun, en angle, 5 places plus 1 fauteuil	Complet 4890.-	2790.-
1 salon d'angle très moderne, jaune/orange/noir 5 places plus 1 fauteuil	Complet 1790.-	790.-
1 paroi en noyer, style Louis XV, bibliothèque, bar, 5 tiroirs, 290 cm, splendide pièce	3900.-	1950.-
1 paroi en noyer moderne, 260 cm, bar, éclairage, bibliothèque, tiroirs	2950.-	1950.-
1 paroi-bibliothèque en merisier teinté, bar, éclairage, dim. 250 cm	4680.-	2490.-
1 paroi ultramoderne, noyer/blanc, mod. Victoria, bibliothèque, bar, dim. 240 cm	2900.-	1290.-
1 paroi, chêne massif, pointe de diamants, vitrine, bar bibliothèque, pièce unique	6790.-	3900.-
1 paroi, chêne, très moderne, secrétaire, bar, vitrine, argentier, 7 tiroirs, ciré mat	3470.-	1950.-
3 bibliothèques, baroque suisse, 2 portes, 4 tiroirs, très bonne fabrication, pièce	2210.-	990.-
1 meuble de salle à manger, 3 portes et 3 tiroirs, dim. 220 cm	1780.-	950.-
1 salle à manger en cerisier, buffet valaisan, table à rallonges, 6 chaises	Complète 8560.-	4900.-
1 buffet valaisan, base 3 portes et 3 tiroirs, dessus 3 portes	2680.-	1900.-
1 buffet valaisan, vieux bois, dim. 140 cm	3260.-	1950.-
1 buffet valaisan, chêne sculpté, dim. 210 cm	3950.-	2480.-
1 buffet rustique en arolle massif	2085.-	1500.-
1 buffet en sapin massif	1340.-	895.-
1 buffet-vaisselier en hêtre massif	1450.-	750.-
1 buffet moderne en palissandre, dim. 230 cm	1480.-	350.-

Ainsi que tables, chaises, meubles rustiques, bancs d'angle, etc. Tout un choix de meubles, tapis, trop long à détailler. UN DÉPLACEMENT QUE VOUS NE REGRETTÉREZ PAS CHEZ

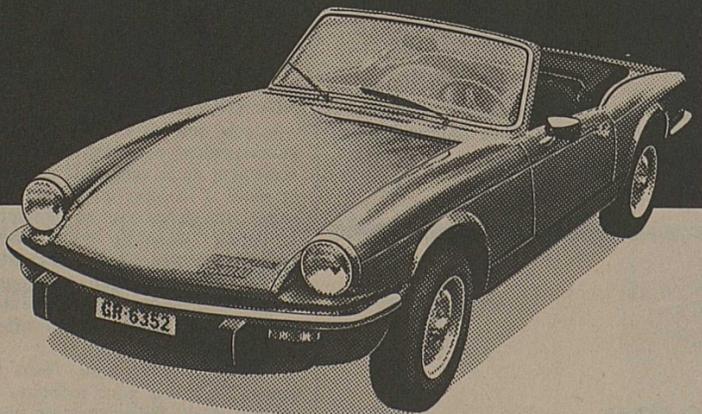
### Trisconi Meubles Monthey

Attention ! En face de la Placette à MONTHEY  
Route de Collombey, tél. 025/4 12 80

36-6813

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

## TRIUMPH SPITFIRE 1500. LE CABRIOLET SPORT LE PLUS AVANTAGEUX DE LA SUISSE.



Avec tout ce qu'il faut : moteur 1,5 litre, puissant et robuste. 72 CV DIN. 2 carburateurs. Freins assistés, freins à disques à l'AV.

dès Fr. 11 900.-

### Garage des Nations

Vente: 48, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-225245  
Service: 67, av. de France  
1950 Sion, Tél. 027-229898



Sous-agent:  
Garage du Salandin Vouilloz-Tachini  
Martigny-Vernayaz, Tél. 026-8 1305

# ALIMENTATION K

## Bouilli de génisse sans os

Côte couverte le kg **12.-**

Côte plate le kg **10.-**

Os à moelle gratuit

Arôme Maggi le flacon de 255 g **1.95**

Fendant des chevaliers le litre **5.50**

# KUCHLER-PELLET S.A.

aux galeries du midi sion.

A vendre, occasion

### fourneau à mazout

Somy. De restaurant  
185 x 105 x 82  
Avec chauffe-assiettes + tiroirs  
+ four 60 x 70 x 30  
En très bon état

Hôtel de l'Union, 1922 Salvan  
Tél. 026/8 15 08 36-22426

### CATTOLICA

Hôtel Haiti

Chambres avec tout confort, mai, juin, septembre, tout compris :  
Fr. 20.- Juillet : Fr. 25.- Août :  
Fr. 28.-

Renseignements et réservations :  
J. Bartolozzi,  
Florissant 9, 1008 Prilly  
Tél. 021/25 94 68

A louer à Sion, rue de Lausanne dans immeuble neuf

### studio

Date d'entrée 1<sup>er</sup> avril ou à convenir

Agce immobilière  
Armand Favre, Sion  
Tél. 027/22 34 64  
36-207

Un VÉLO? OUI, si c'est **CiLO**  
le grand spécialiste suisse du vélo de course

Quelques exemples parmi nos 13 modèles course et gentleman

CILO 139 10 vit. tube léger	395.-
CILO 140 10 vit. pédalier alu	470.-
CILO 150 10 vit. tube Durifort	595.-
CILO 152 10 vit. tube Reynold	750.-
CILO 142 12 vit. amateur	895.-
CILO 144 12 vit. professionnel	1300.-



La garantie de la marque  
Les services du spécialiste

Sion : CYCLORAMA J. Willy, rue de la Dixence  
LOCHMATTER M., carrefour de la Matze  
Sierre : VUISTINER, avenue de France  
Martigny : GAY, av. du Grand-Saint-Bernard  
Chamoson : MONNET H.  
Vemayaz : COUCET  
Monthey : MEYNET  
Riddes : CONSIGLIO  
Orsières : PIATTI L.  
Saxon : FELLAY-PERRIER

**ciLO**

Toutes vos annonces  
par Publicitas **21 21 11**

### Liquidation de matériel de l'armée

le mercredi 31 mars 1976  
au Parc automobile de l'armée de Thoune (Schwäbis)

	Estimation depuis fr.
dès 7 h. 30 vente aux enchères	
environ 100 motocyclettes	200.-
environ 70 voitures automobiles (VW)	500.-
environ 50 voitures automobiles de diverses marques comme Mercedes, Opel, etc.	500.-
environ 100 jeeps militaires et quelques Landrovers	1200.-
environ 40 voitures tout-terrain Dodge CC	1200.-
environ 40 bus, combi (VW et autres)	700.-
environ 15 camions de diverses marques	400.-
environ 10 camions tout-terrain (Dodge WC, Mowag)	1200.-
environ 20 camions tout-terrain (Saurer)	1500.-
environ 40 véhicules spéciaux (camions-citernes, camions-grues)	1000.-
environ 3 autobus (20 + 30 places)	1000.-
environ 5 tracteurs (Bührer, Hürlimann)	800.-
environ 8 élévateurs	4000.-
environ 20 remorques de diverses marques et exécutions	200.-
environ 50 fourgons automobiles et remorques	1200.-

dès 7 h. vente de fourgons, marteaux à air comprimé, agrégats, matériel d'équipement, outils et pneus, pantalons d'équitation, skis et bâtons de skis, etc.

Les véhicules peuvent être examinés le jour de la vente dès 6 h. 30

Chaque véhicule est muni d'un procès-verbal donnant tous renseignements sur son état. Pour les véhicules pouvant être transférés, des plaques de contrôle journalières seront délivrées sur place.

Le catalogue des véhicules et du matériel sera envoyé aux intéressés sur commande jusqu'au 28 mars pour le prix de Fr. 4.-

Intendance du matériel de guerre  
Direction des parcs automobiles de l'armée  
3602 Thoune  
033/23 50 51

(ce numéro n'est valable que jusqu'au 30.3.1976)



Madame Cécile COPPEY-DEBONS, à Balavaud ;  
Monsieur et Madame Léo COPPEY-DELMONTE et leurs enfants, à Vétroz ;  
Monsieur Hubert COPPEY, père, à Balavaud ;  
Monsieur Octave COPPEY et ses enfants, à Magnot ;  
Monsieur et Madame Jules COPPEY-DELALOYE, leurs enfants et petits-enfants, à Ardon ;  
Madame et Monsieur Jean-Xavier GAILLARD-COPPEY et leurs enfants, à Ardon ;  
Famille Benjamin HERITIER-DEBONS, à Granois ;  
Famille Armand NICLAS-DEBONS, à Roumaz ;  
Madame Ange DEBONS-COURTINE et ses enfants, à Ormône ;  
Madame Rachèle DEBONS, à Lausanne ;  
Famille Bernard DEBONS-LEGER, à Ormône ;  
Famille Alphonse SIXT-GAILLARD et leurs enfants, à Genève ;  
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

## Monsieur Hubert COPPEY

dit Jean

leur très cher époux, papa, fils, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, survenu le 15 mars 1976, dans sa 60<sup>e</sup> année.

La messe de sépulture aura lieu à l'église d'Ardon, le mercredi 17 mars 1976, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, prière de n'apporter ni fleurs, ni couronnes, et le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas faire de visites.

Le corps reposera devant l'église à partir de 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## La société Vétroz Amis Gymnastes

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Hubert COPPEY

dit Jean  
d'Hubert

père de M. Léo Coppey, membre actif, et grand-père de Nadia, Sandrine et Yvette.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## La direction et le personnel de Prox Frères S.A., Sion - Riddes

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Hubert COPPEY

père de M. Léo Coppey, leur employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## L'Union valaisanne du tourisme

a la douleur de faire part du décès de

## Madame Clotilde GARD-ANTILLE

épouse de son membre d'honneur M. Marcel Gard et mère de son collaborateur M. Etienne Gard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## L'Administration communale de Miège

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Dominique CLAVIEN

ancien conseiller et membre de la commission scolaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## La classe 1916 d'Ardon

a le regret de faire part du décès de leur cher contemporain

## Monsieur Hubert COPPEY

d'Hubert

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## La direction et le personnel du Bureau fiduciaire valaisan Bufiva S.A., Sierre

a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Walter EMMEL

leur ancien collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## L'Echo du Valais, chœur mixte

a le regret de faire part du décès de

## Madame Marcel GARD

marraine de notre société et épouse de M. Gard, membre d'honneur.

Le comité



## La société « Sion d'Autrefois »

a le regret de faire part du décès de

## Madame Marcel GARD

mère et belle-mère de ses membres actifs M. et M<sup>me</sup> Gérard Duc-Gard.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



## Monsieur Joseph PIERROZ

à Liddes

ses neveux et petits-neveux, remercient toutes les personnes de leur présence et de leur témoignage de sympathie.

Un merci tout spécial s'adresse :  
au révérend curé de Liddes ;  
aux médecins et au personnel de l'hôpital de Martigny ;  
à M. Georges Frossard, d'Emile ;  
à M. Armand Lattion ;  
à la société de chant ;  
à M<sup>me</sup> Berthod, infirmière.

Liddes, mars 1976.



Très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, la famille de

## Monsieur Joseph REBORD

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci tout particulier aux médecins et au personnel de l'hôpital de Martigny, au parti socialiste et à la fanfare L'Union.

Bovernier, mars 1976.



Madame Pierrette FISCHER-MAGNIN et ses filles Jutta et Karin, à Martigny ;  
Madame Luzia FISCHER, à Holzkirchen ;  
Monsieur Philipp-Josef FISCHER, à Holzkirchen ;  
Monsieur Louis MAGNIN, à Sembrancher ;  
Monsieur et Madame Francis MAGNIN-SAUTHIER et famille ;  
Madame et Monsieur Xavier BESSE-MAGNIN et famille ;  
Mademoiselle Rosemary MAGNIN ;  
Mademoiselle Rosemary LATHION ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies FISCHER, URBACH, WIENS, CACHAT, PIERROZ, MEUNIER, MAGNIN, FLURY, BESSON, VON-ARX, FORMAZ, MABILLARD, BERNARD, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Horst-Dieter FISCHER

leur bien cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 15 mars 1976, à l'âge de 47 ans, après une courte maladie et muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le mercredi 17 mars 1976, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 17 heures à 20 heures.

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

*Ma lumière et mon salut c'est le Seigneur*



## Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la maison Orsat S.A., à Martigny

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Horst FISCHER

leur fidèle et dévoué collaborateur et collègue de travail.

Ils garderont de lui un souvenir durable et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## L'hôtel Alpes et Lac, Champex-Lac

a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Horst FISCHER-MAGNIN

leur ancien et fidèle maître d'hôtel.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



## La commune de Vouvy

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Paul DELAVY

père du conseiller communal Jacques Delavy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



## Le conseil d'administration du Domaine du Mont d'Or

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur le docteur Edouard SEILER

membre du conseil

dont il gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

## VIOLENT INCENDIE À RIDDES UNE FAMILLE SANS ABRI

RIDDES. - Hier, en fin d'après-midi, à 17 heures, le tocsin sonnait à Riddes. Un incendie venait de se déclarer dans un bûcher du quartier des Fumeaux, jouxtant une maison appartenant à M<sup>me</sup> veuve Marcel Gaillard, habitant Saxon, et à M<sup>me</sup> Jacqueline Lambiel. Seul le rez-de-chaussée était habité par un couple de vanniers, M. et M<sup>me</sup> Jean Minster et leur enfant.

Sous l'action du vent soufflant du nord, le feu fut mis à ce vieil immeuble et les sapeurs-pompiers, au nombre de 25, arrivés peu après sur

place avec à leur tête le capitaine Jean-Claude Reuse, mirent six lances en protégeant en même temps un bâtiment voisin. Les meubles du rez-de-chaussée ainsi qu'une partie de ceux du premier étage ont pu être sauvés, mais de la maison il ne reste que les quatre murs.

A 18 h. 30, tout danger était écarté. Un groupe de surveillance est demeuré sur place pendant toute la nuit.

Les trois locataires ont trouvé refuge chez des amis habitant dans une roulotte.

## Département fédéral des finances et douanes Un Valaisan à la tête d'une nouvelle section

BERNE. - La nouvelle ordonnance du Conseil fédéral réglementant l'étude des projets de construction vise à promouvoir une exécution rationnelle des projets, à mieux définir la responsabilité des maîtres de l'ouvrage, des organes techniques et des utilisateurs, de même qu'à assurer une planification à long terme des investissements ainsi que la coordination entre les divers maîtres de l'ouvrage.

Le Conseil fédéral a décidé de créer au sein du service «Tâches et services spéciaux», une section «Maître de l'ouvrage» dont la direction a été confiée à M. Michel Constantin, né en 1932, licencié ès sciences économiques et politiques, d'Arbaz, jusqu'ici adjoint scientifique, qui est promu chef de section.

Le NF lui présente ses félicitations et lui souhaite une fructueuse activité.

## Chronique des tribunaux

Le tribunal d'arrondissement de Sion a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Christian Jacquod, assisté de MM. Pierre Delaloye et Edgar Métral, juge et de M. Roudit, greffier.

### Il utilise la signature de sa femme

Une banque avait consenti à accorder un crédit de 4000 francs à un mari, à condition que sa femme s'oblige comme codébitrice. Le couple étant en instance de divorce, le mari, pour obtenir le prêt, imita la signature de son épouse. Mais, comme il ne s'acquitta pas des mensualités de remboursement, son comportement illicite fut découvert. Le procureur Antonioli a demandé au tribunal de reconnaître le mari coupable d'escroquerie et de faux dans les titres et de le condamner à six mois d'emprisonnement. Vu que l'accusé ne comparait pas aux débats (ni son ex-femme, ni sa maîtresse n'ont eu de ses nouvelles depuis plus d'une année), le jugement sera communiqué par écrit.

### Abus de confiance

Le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Pierre Delaloye, assisté de MM. Christian Jacquod et Edgar Métral, juge et de M. Pitteloud, greffier.

Avoir une confiance aveugle en son mandataire peut quelquefois être la cause de

### Orsières

#### Enfant blessé par un bus

ORSIÈRES. - Hier matin, à 10 h. 10, M. Léonard Coutaz, né en 1943, domicilié à Martigny, circulait au volant d'un bus d'Orsières en direction de Somlaproz. Peu après le poste de genarmerie il heurta le petit Nicolas Savioz, de Michel, âgé de six ans, habitant Orsières, qui traversait inopinément la chaussée.

Blessé, l'enfant fut hospitalisé.

## La colline de Géronde menacée QUE RESTE-T-IL À FAIRE ?

Au début de la semaine dernière, comme le NF l'avait publié, la commune de Sierre annonçait la déception que lui avait causée le rejet du recours déposé au Conseil fédéral afin de sauvegarder la colline de Géronde.

Ce site devait, en effet, recevoir un pylône de 35 m de haut ou alors deux pylônes de 25 m de chaque côté du sommet. La ville de Sierre était alors intervenue pour protéger cette région.

Interrogé hier par la SSR, le président de la cité, M<sup>r</sup> Pierre de Chastonay déclara que les autorités fédérales «semblaient ne pas considérer la colline de Géronde comme digne de protection au sens de la loi fédérale sur la protection de la nature.»

Attitude regrettable à un moment où, inquiet de son environnement, l'homme met tout en œuvre pour le préserver.

### Quelles possibilités ?

Alors que sur le plan légal, toutes les possibilités ont été épuisées, que devront envisager les édiiles sieroises ?

«Il nous restera de nouveau à prendre contact avec l'administration des CFF pour tâcher d'envisager à l'amiable le passage de cette ligne au sud de la colline. Il s'agira peut-être aussi de prendre contact avec l'Alusuisse pour examiner dans quelle mesure cette dernière serait d'accord de céder les terrains pour le passage de la ligne.»

Une affaire qui, espérons-le, pourra se régler d'une manière amiable. Pour sauver ce lieu, il suffirait de si peu de chose !

### Sierre

#### Avis aux ménagères

Nous informons la population que le ramassage des ordures du jeudi 18 mars 1976 sera avancé au mercredi 17 mars 1976 ; le ramassage du vendredi 19 mars 1976 aura lieu le jeudi 18 mars 1976.

L'Administration communale

bien des désagréments. Et c'est sans doute ce que doit penser un Allemand qui avait confié à l'architecte W. d'importantes sommes d'argent pour la construction d'un chalet dans une station de la rive droite. En effet, cet architecte a utilisé l'argent confié pour ses besoins personnels et n'a pas payé les entrepreneurs. L'accusé, qui n'a pas de défenseur, reconnaît avoir les montants payés par la suite aux entrepreneurs, mais prétend que les 18 000 francs qu'on lui réclame représentent une commission pour l'acquisition du terrain et les frais de gérance. Le procureur Antonioli, sur la base des aveux partiels, mais circonstanciés de l'architecte et des déclarations des témoins, considère que le montant soustrait s'élève à Fr. 58 000.- Il demande au tribunal de reconnaître l'accusé coupable d'abus de confiance et de le condamner à 18 mois d'emprisonnement avec sursis. Le représentant de la partie civile, M<sup>r</sup> Flückerger, relève la bonne volonté de son client pour arriver à une transaction, tant avant le dépôt de la plainte pénale qu'au cours de l'instruction. Il regrette qu'aucun arrangement n'ait pu intervenir. Il demande au tribunal de ne prononcer la peine que de droit. Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

Mais M<sup>r</sup> de Chastonay ne paraît guère optimiste quant aux résultats des tractations :

«Les chances en définitive de trouver une solution satisfaisante au problème de la colline de Géronde nous paraissent assez minimes, hélas.»

Géronde serait-elle alors irrémédiablement condamnée ?

ag

## UN DOCUMENT MILITAIRE D'UNE IMPORTANCE RELATIVE TRANSMIS À L'ÉTRANGER

# Le colonel-brigadier Philippe Henchoz semble avoir été abusé par un de ses officiers, son ex-gendre

SION. - Une nouvelle, tombant sur les téléx, hier soir à 19 heures, en provenance de l'ATS, annonçait l'inculpation du colonel-brigadier Philippe Henchoz, cdt br aérod 32, qui aura à répondre, dans le courant du mois de mai, devant le tribunal militaire de la division de montagne 10, de l'accusation d'avoir divulgué illégalement des documents concernant l'évaluation d'avions militaires.

Cette information est nettement insuffisante pour éclairer l'opinion publique sur les faits dans leur réalité.

En revanche, M. Théo Bouchat, un peu plus tard, à la télévision, mieux informé, a dit en substance ce qui suit :

« Cette affaire a des relents de pots-de-vin et de divulgation de secrets militaires, mais n'a rien à voir avec l'achat d'avions Tiger.

Au mois de mai prochain, deux hommes vont comparaître devant le tribunal militaire de la division de montagne 10, le colonel-brigadier Henchoz et son gendre, tous deux inculpés de divulgation de secrets militaires au profit d'une entreprise étrangère.

L'affaire remonte au début des années 70.

Le gendre, un homme d'une quarantaine d'années, à l'époque, vit tranquillement à Genève. Il est représentant d'une firme étrangère qui commerce notamment avec le DMF. Parallèlement à sa carrière d'homme d'affaires, il poursuit sa carrière militaire. En 1970, il est promu au grade de major des troupes d'aviation. Mais une année plus tard, c'est le coup dur. Il est arrêté et son domicile est perquisitionné.

A-t-il versé des pots-de-vin pour faciliter ses propres affaires ou en a-t-il touché lui-même ? Toujours est-il qu'il est alors soupçonné d'escroquerie, de violation des secrets militaires et d'autres délits tombant sous la juridiction fédérale. Mais le Ministère public formule aussi d'autres reproches, qu'il qualifie lui-même d'importants. L'homme en question aurait bénéficié illicitement et en sous-main d'avantages financiers au moment de la vente au DMF de fournitures d'armement destinées à l'armée suisse. De plus et on en vient probablement au point essentiel : il lui est reproché d'avoir dévoilé le contenu de documents militaires confidentiels à une entreprise étrangère.

Après une enquête préliminaire, une deuxième enquête dite « en complément de preuve » est ouverte. Le gendre est alors relâché, mais les soupçons subsistent.

C'est alors que son beau-père, le colonel-brigadier, entre en scène. L'auditeur désigné spécialement pour enquêter sur cette affaire le soupçonne d'être à l'origine de la fuite, c'est-à-dire d'avoir remis le document secret à son gendre.

Selon nos renseignements, le colonel-brigadier qui, au demeurant, jouit d'une grande estime, nie avoir remis des documents secrets à son ex-gendre, « ex » parce qu'entre-temps les rapports entre les deux hommes se sont détériorés à un tel point que cela a conduit à un divorce entre le gendre et la fille du brigadier. Cependant, pour l'enquêteur, les présomptions sont suffisamment importantes pour faire comparaître les deux hommes sur le banc des accusés.

Alors, est-ce grave ?

En ce qui concerne la divulgation de secrets militaires (le seul point retenu contre le colonel-brigadier) nos renseignements nous permettent d'en douter.

Le document en question portait sur les principes de défense DCA de l'armée suisse et tout porte à croire que la valeur militaire des secrets, des informations contenues dans ces papiers, est toute relative. En revanche, les accusations initiales portées contre son gendre allaient plus loin. A-t-il versé des pots-de-vin et le cas échéant à qui ? A-t-il lui-même touché en sous-main des avantages financiers contraires aux dispositions des contrats liant sa firme au DMF ou bien ne s'agissait-il que de marges ou de commissions un peu plus confortables que d'habitude, selon l'expression d'un informateur. Eh bien !, il faudra attendre le mois de mai pour le savoir. »

\* \* \*

Dans les grandes lignes, cette information de M. Bouchat paraît correcte. L'enquête que nous avons menée de notre côté la recoupe assez bien, encore que l'on ne puisse rien affirmer de très précis.

### Qui est la « deuxième » personne ?

Il s'agit du major Jean-Jacques Péclard. Au civil, au moment où a éclaté cette affaire, il était représentant à Genève de la firme CSF-Thompson-France, spécialisée en matière de radio, radar, télévision, tourelles de commande, etc.

Le colonel-brigadier n'a jamais admis le mariage de sa fille avec cet homme. C'est à ce moment-là et non à cause de cette histoire de document que leurs relations ont cessé. Il importe de dire aussi, pour la clarté des choses, que le mariage a été très tôt rompu par un divorce. Il paraît absolument certain que le colonel-brigadier n'a jamais reçu quoi que ce soit de ce gendre.

Ce dernier aurait donc obtenu un document de service lors d'un cours, exactement comme d'autres officiers.

Peut-on rendre responsable le colonel-brigadier du mauvais usage qui en a été fait par le major Péclard ?

f.-g. g. - NF

## Des pétro-dollars pour quoi faire ?

### Suite de la première page

A une ou deux exceptions près, en effet, les grands exportateurs de pétrole font partie du tiers monde. Bien que la plupart d'entre eux aient déjà bénéficié des royalties versées par les grandes compagnies, puis, après l'ère des nationalisations, d'une partie des revenus de l'or noir, ils n'en demeuraient pas moins en dehors des grands courants d'équipement des économies modernes.

Et voici que brusquement, ils deviennent riches, prennent les places d'honneur à la table des nantis et disputent aux traditionnels Américains, Suédois ou Suisses les premiers rangs du revenu national par habitant !

Mais que représentent-ils, pour eux, ces dizaines de milliards de dollars ? Que vont-ils faire de ces sommes si énormes que l'imagination même ne parvient pas à les cerner ? Des sommes qui leur permettraient de racheter d'un seul coup - si elles étaient à vendre - les plus grandes entreprises du monde, à commencer par la General Motors ? Ou de s'approprier les terrains les mieux situés du monde ? Ou de consommer le patrimoine culturel et historique de l'Occident en faisant des razzias chez nos meilleurs antiquaires ?

Certes, un peu de tout cela se fait.

En termes économiques, l'opération s'appelle recyclage des pétro-dollars. Elle emprunte effectivement toutes sortes de cheminements dont l'évocation vous eût fait traiter d'aliénés il y a peu de temps encore ! Voyez-vous l'Iran prêter des milliards à la France ou devenir copropriétaire d'importants secteurs industriels de la puissante Allemagne ?

Car, en attendant la mise en place dans les pays producteurs des infrastructures nécessaires, c'est surtout sous forme de prêts et d'investissements à l'étranger que s'utilisent les incroyables revenus.

Mais il faut relever déjà un mode d'utilisation immédiate d'une fraction notable de ces pétrodollars. Un mode

parfaitement accordé au dur univers de la matière dans lequel nous vivons puisqu'il s'agit de l'achat d'armements.

Et cette tragique réalité doit nous arrêter. Nous n'avons pas le droit, nous chrétiens, de céder à notre égoïsme au point de continuer indéfiniment à passer outre. Il est de notre devoir de constater ainsi sur le vif l'incroyable renversement de l'ordre des valeurs qui caractérise notre civilisation.

Un renversement d'autant plus effrayant que... l'effroi ne saisit plus personne. Que l'on considère cette priorité de la violence comme naturelle. Qu'en bref, l'on ne remet pas vraiment en cause la guerre.

La guerre qui concerne pourtant chacun d'entre nous puisqu'elle n'est que l'instrument de mesure de nos égoïsmes. A la balance essentielle, nous pesons tous notre propre poids de guerre. Et chacun d'entre nous sait fort bien ce qu'il faudrait faire pour s'en décharger. Pour, au contraire, peser son propre poids de paix. Mais...

La guerre dont, au point de vue social, la remise en cause se heurte à d'énormes intérêts matériels. J'entends encore la déclaration franche et brutale faite par un célèbre professeur d'économie politique américain, arrivé à tire d'ailes des Etats-Unis pour donner une conférence aux banquiers suisses : « Le premier facteur de développement de l'économie américaine, aujourd'hui, c'est la guerre du Vietnam. »

Aujourd'hui, c'était hier. Mais cela pourrait être demain. Et dans n'importe quel pays du monde.

Par ces considérations émises à propos des Etats pétroliers ne les visent certes pas seuls.

Encore qu'elles prennent une signification particulière dans le contexte de l'aide appelée par la pauvreté du tiers monde. Car il ne manque pas de voix pour observer que cette aide pourrait constituer une utilisation toute trouvée des excédents de pétrodollars. Nous examinerons cela à l'un de nos prochains rendez-vous.

Edgar Bavarel

## Hier sur le petit écran

### L'image

« Ce jour-là » est une nouvelle série de Marc Schindler. La première émission avait pour thème « L'abbaye d'Epandes », une fête à thème patriotique avec kermesse, discours, flonflons, chants, défilés, tirs et l'incroyable marathon de la fanfare du coin durant trois jours.

Thème qui ne nous apporte rien. Ce n'est d'ailleurs pas dans les intentions de « Ce jour-là » qui spéculait davantage sur les images. Et dans ce sens je pense que cette première émission fut réussie et qu'elle aura reçu l'approbation des téléspectateurs à condition que ceux-ci, c'est primordial ! - aient regardé avec un œil critique pour ce qui concerne l'image, le montage surtout. Ce dernier, à mes yeux, ayant réussi à rendre l'ambiance de la fête, le réalisateur Bernard Romy a bien honoré son contrat.

### La publicité

« A bon entendeur », pour la défense du consommateur, dissertait sur la publicité. Hypocrisie, mensonge, tromperie, discours incohérent... Avec la collaboration du spécialiste Jacques Neyrinck, Guy Ackermann montrait toutes les malices de la publicité.

Une nouvelle fois, pas de quartier... Et c'est jusqu'à la critique des spots télévisés (principal revenu de la télévision) que le petit écran poussait son analyse.

Je dirai enfin pour cette émission qu'on aurait pu nous montrer aussi l'exemple de la bonne publicité informative. On en a beaucoup parlé, sans montrer aucun exemple. Mais peut-être n'en a-t-on point trouvé. Ce qui ne m'étonnerait guère.

N. Lager

# Conseil national: le 3<sup>e</sup> plan de relance est prêt Achat de 72 «Tiger»: dans les règles

BERNE. - Ce sont trois objets d'importance dont se sont occupés hier après-midi les conseillers nationaux. Tout d'abord la mise sous toit des nouvelles mesures visant à procurer de l'emploi (troisième plan de relance), ensuite la réponse du Conseil fédéral par la voix du président de la Confédération aux diverses interventions sur les grandes lignes de la politique gouvernementale et le plan financier, enfin la question de l'acquisition de 72 avions de combat du type «Tiger» pour une somme de 1,17 milliard de francs, avec en surimpression le problème des pots-de-vin qui défraie la chronique un peu partout dans le monde.

Il restait trois textes à adopter hier soir par le Conseil national en ce qui concerne le nouveau plan de relance. En fait, un seul,

## Aucune raison d'expulser le général de Spinola

BERNE. - Il n'existe aucun fait permettant de conclure que le général de Spinola ou des personnes vivant dans son entourage ont porté atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, estime le Conseil fédéral dans sa réponse à une question ordinaire urgente du conseiller national Ziegler, socialiste de Genève. Au contraire, le général de Spinola s'est engagé à s'abstenir de toute activité politique durant son séjour en Suisse. Jusqu'ici, il a respecté cet engagement. Aucune des conditions n'est donc remplie qui justifierait le prononcé d'un renvoi avec interdiction d'entrée en Suisse ou une mesure d'expulsion selon l'article 70 de la Constitution.

le dernier, soulevait quelque contestation. Il s'agissait d'un arrêté proposé par une minorité de la commission prévoyant une participation de la Confédération pour la rénovation de logements, soit un crédit de 40 millions de francs permettant des allocations uniques s'élevant à 10% des frais de rénovation, mais à 10 000 francs au plus. Bien que l'entrée en matière ait été contestée par la majorité de la commission et par le gouvernement, elle a cependant été acceptée par le Conseil et au vote sur l'ensemble l'arrêté a été adopté par 89 voix contre 30.

C'est ensuite le président de la Confédération Rudolf Gnaegi qui a longuement répondu aux nombreux orateurs qui, lors du débat sur les grandes lignes de la politique gouvernementale de la semaine dernière, avaient fait des remarques au Conseil fédéral. M. Gnaegi a remarqué que, dans l'ensemble, les députés avaient fait bon accueil aux grandes lignes et au plan financier. Il a souligné les divers facteurs qui entraînent en ligne de compte tant pour les grandes lignes que pour le plan financier et a insisté sur la nécessité d'un développement réaliste. Il a aussi précisé qu'il fallait poursuivre une politique prudente en matière de dépenses et appuyé sur la nécessité d'être tolérant et de

posséder une volonté de coopération en ce qui concerne la création d'un nouveau canton, à savoir le Jura.

## Il n'y a guère que les communistes pour voir des «pots-de-vin»

Troisième affaire, le «Tiger»: un projet d'acquisition de 72 appareils destinés à la couverture aérienne pour la somme de 1,17 milliard de francs. Les commissaires ont défendu le projet, qui répond à une nécessité pour notre aviation.

En outre, la commission a rappelé les promesses américaines en ce qui concerne les commandes compensatoires et, au sujet d'éventuels pots-de-vin, indiqué qu'un expert avait conclu qu'il n'y avait pas eu de pratique condamnable lors de la procédure pour l'acquisition des Tiger. Tout le monde n'a certes pas été de cet avis et plusieurs députés se sont succédés à la tribune pour demander soit de ne pas entrer en matière (les populistes), soit de créer une commission officielle d'enquête. Le débat à ce sujet devrait se poursuivre ce matin.

## Un motocycliste tué à Pully

PULLY. - Un accident mortel de la circulation est survenu hier, peu avant midi, au boulevard de la Forêt, à Pully-La Rosiaz. M. Bertrand Nippel, 23 ans, domicilié à Paudex (VD), qui circulait à vive allure de Belmont vers Lausanne sur son motocycle léger, a été déporté sur la gauche dans un virage et s'est jeté contre une voiture roulant normalement en sens inverse. Grièvement blessé, il est mort pendant son transport au centre hospitalier universitaire.

## Un graphiste suisse à l'honneur

LAUSANNE. - Le Jury international de la «Quadrennale de Prague» (exposition consacrée au décor de théâtre dans le monde) vient de décerner la médaille d'argent 1975 à Nicolas Suba, de Cully «pour son dispositif scénique de «La pierre et l'esprit», jeu dramatique de Géo Blanc et Julien-François Zbinden, et pour l'originale utilisation de l'espace réalisée par la mise en scène à la fois traditionnelle et moderne de cette œuvre, lors de sa création dans la cathédrale de Lausanne en 1975».

## Remise du prix Oertli à Alain Pichard

LAUSANNE. - Le premier «prix Oertli» a été remis hier à Lausanne au journaliste Alain Pichard, pour son livre *Vingt Suisses à découvrir*.

D'un montant de 10 000 francs, le prix lui a été remis par M. Walter Oertli, qui a félicité l'auteur pour sa contribution à une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre Confédérés.

## Max Aebischer, conseiller d'Etat fribourgeois, ne se représentera plus

FRIBOURG. - Le directeur du Département de l'instruction publique du canton de Fribourg, M. Max Aebischer, conseiller d'Etat, a informé la direction du parti démocrate chrétien fribourgeois qu'il ne sollicitera pas un renouvellement de son mandat cet automne, lors des élections générales du canton de Fribourg. C'est ce qui ressort d'un communiqué du secrétariat du PDC fribourgeois.

## Banque Populaire Suisse Plus de dix milliards

BERNE. - Pour la première fois, le total du bilan de la Banque Populaire Suisse (BPS) a dépassé en 1975 les 10 milliards de francs, se montant à 10,6 milliards et accusant une augmentation par rapport à l'année 1974 de 8%. Le bénéfice de 46,1 millions, est resté pratiquement inchangé. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende également inchangé de 16%. M. G. Corbaz, de Montreux, et J. Schaerer, d'Erlenbach (ZH), ont annoncé leur décision de se retirer du conseil d'administration pour raison d'âge et devront être remplacés par l'assemblée générale du 19 mars prochain.

## ● NOUVEAU CONSUL GÉNÉRAL À LYON

BERNE. - Le Département politique fédéral fait connaître que M. André Simon a été nommé en qualité de consul général de Suisse à Lyon. Il succède au consul général René Cuttat, qui a pris sa retraite le 31 décembre 1975, avec remerciements pour les services rendus.

# Sous la Coupole fédérale Vie chère: l'initiative «Denner» va à fins contraires

BERNE. - Le Conseil fédéral propose dans un message adressé aux Chambres de rejeter sans contreprojet l'initiative que Denner SA avait déposée le 21 mars 1974, accompagnée de 62 916 signatures, en vue de lutter contre le renchérissement (initiative contre la vie chère).

L'initiative, présentée sous la forme d'un projet rédigé de toutes pièces, demande que soit créé un fonds fédéral de solidarité destiné à lutter contre le renchérissement. Le fonds servirait à financer des mesures «propres à stabiliser les loyers et les prix des biens et services de première nécessité». Ces mesures concernent l'encouragement à la construction locative, l'aide à la construction d'établissements d'utilité publique (hospitaux, maisons de retraite et foyers pour personnes âgées avec encadrement médical) et l'aménagement du territoire. Le fonds, dont les ressources seraient alimentées par une taxe sur les exportations, une taxe dite d'expansion, et une taxe sur les investissements, pourrait au surplus contracter des emprunts et émettre des obligations. L'exonération des taxes est prévue dans un certain nombre de cas particuliers. Le marché de la construction et le commerce immo-

bilier pourraient en outre faire l'objet d'un contrôle. Les éléments déterminants de la législation d'exécution sont réglés en détail dans le texte constitutionnel. Enfin, le fonds de solidarité ne serait maintenu que jusqu'à l'insertion dans la législation d'exécution du nouvel article conjoncturel des principes définis dans l'initiative.

Outre que les mesures préconisées (taxes sur les exportations et les investissements, taxe d'expansion) ne sont guère de nature à combattre le renchérissement, elles vont absolument à l'encontre des efforts entrepris présentement pour relancer l'économie, estime le Conseil fédéral. L'initiative, avec toutes ses exigences inappropriées au but fixé - la lutte contre le renchérissement - a été conçue en période de surchauffe. C'est ainsi qu'elle exige un taux d'appartements vacants d'au moins 0,5%, alors que ce chiffre a déjà atteint un multiple dans plus d'une région du pays. La taxe sur les investissements de 10% au plus du coût de construction des ouvrages de génie civil et des bâtiments est aussi en totale opposition avec les programmes de relance en matière d'investissements, programmes déjà en cours ou en voie d'être approuvés, affirme encore le gouvernement.

# Des terroristes visaient le Palais fédéral? UN SEUL EST ENCORE DÉTENU

BERNE. - Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a été informé par M. Furgler au sujet des personnes arrêtées à Saint-Gall et à Hérissau, soupçonnées d'avoir prémédité un acte de terreur contre le Palais fédéral - et peut-être même l'enlèvement d'un conseiller fédéral.

Dans un communiqué, le Département fédéral de justice et police annonce que, des six personnes appréhendées la semaine passée en Suisse orientale sur ordre du procureur général de la Confédération, une seule est encore détenue actuellement. Au cours des perquisitions, deux armes de poing ont été découvertes, mais pas d'explosifs. Les constatations faites jusqu'à présent ont fourni de nombreux indices selon lesquels la personne encore incarcérée envisageait de commettre un attentat et un enlèvement avant de fuir à l'étranger.

Au début de mars, poursuit le communiqué, la police a appris qu'un groupe de personnes projetait, avec l'aide de voyageurs

venant du Proche-Orient de commettre une agression contre un congrès réuni à Zurich et Baden. Immédiatement, les mesures de sécurité nécessaires ont été prises. Cette action contre le congrès n'a pas été entreprise.

Les recherches effectuées entre-temps ont permis d'établir que si les personnes en cause ne se sont pas manifestées jusqu'à présent sur le plan politique, toutes sauf une ont néanmoins déjà été quelques fois en conflit avec la loi. Celui qui est considéré comme le principal élément du groupe est rentré récemment de Damas et, sans motif bien clair, a vendu son automobile et son mobilier. Il a aussi fait diverses tentatives pour se procurer des fusils d'assaut.

Le 8 mars, avec une voiture de location, trois membres du groupe se sont rendus de Saint-Gall à Berne, où ils ont reconnu le Palais fédéral. A leur retour en Suisse orientale, les six personnes surveillées ont, comme déjà annoncé, été appréhendées.

# Le franc français a quitté le «serpent» Agitation sur le marché des changes

ZURICH. - A la suite du retrait du serpent de la France, on a relevé une certaine nervosité sur le marché des devises. Le franc français s'est négocié, après avoir connu un cours plancher de 4,77/4,79, le matin, à 4,67/4,68 dollars lundi en fin de journée à Zurich. Par rapport au franc suisse, le franc français a atteint un cours de 0,55 fr. en fin de journée. Vendredi, il atteignait encore 0,5680/0,5700.

Par rapport au franc suisse, le dollar a at-

teint tout d'abord 2,5920/2,5940 fr. avant d'être l'objet de pression et d'être négocié, en fin de journée, à 2,5730/2,5740 fr. Le mark allemand, après avoir atteint 100,60/100,70, dans le courant de la matinée, est retombé à 100,30 fr.

Le livre britannique s'est élevée à 4,97 fr. La lire, dans la matinée atteignait 0,3110/0,3125 fr., ce qui correspond à une dévaluation de 20 pour cent depuis la fermeture du marché italien des devises.

# Mort d'une personnalité vaudoise

LAUSANNE. - Le professeur Marcel du Pasquier, ancien secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur et ancien adjoint au commissariat de la Société des nations en Sarre, est mort à Lausanne à l'âge de 93 ans.

Issu d'une vieille famille neuchâteloise, né à Genève le 4 mars 1883, M. du Pasquier passa sa jeunesse à Veytaux (Vd) et fit des études de lettres aux universités de Lau-

sanne, Goettingen et Londres. Dès 1920, il fut chef de cabinet au Gouvernement de la Sarre institué par le traité de Versailles, avant d'être appelé en 1932 à la direction du collège de Montreux. En 1940, il fut appelé au poste de secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur, qu'il occupa jusqu'en 1948. Enfin, il enseigna l'histoire durant six ans au gymnase de Lausanne. Il fut collaborateur de la *Gazette de Lausanne* et des *Cahiers protestants*.

# Vers la disparition d'une fabrique vaudoise de meubles

BUSSIGNY-PRES-LAUSANNE. - La fabrique Leidi, à Bussigny-près-Lausanne, qui a été l'un des fleurons de la branche du meuble en Suisse romande, compte aujourd'hui un personnel total de trente-cinq personnes - sensiblement inférieur à celui des années passées - dont une vingtaine dans le service d'exploitation. A cause de

difficultés financières et de la vague d'importations de meubles étrangers due à la hausse du franc suisse, elle a dû demander un sursis concordataire par abandon d'actif, ce qui signifie qu'elle a décidé la liquidation totale. L'entreprise va donc disparaître, mais elle a garanti au personnel son emploi au moins jusqu'aux vacances.

# Matisa: la grève continue

CRISSIER. - Réunie lundi matin, en présence des délégués des syndicats FTMH et FCOM, une assemblée de quelque 150 ouvriers de l'entreprise Matisa, matériel industriel S.A., à Crissier, a décidé à l'unanimité, moins sept voix et trois abstentions, de poursuivre la grève - lancée il y a une semaine - jusqu'à l'aboutissement des négociations. Les travailleurs ont mandaté leurs syndicats, la commission d'entreprise et quatre représentants du comité de grève de reprendre les négociations, comme prévu par l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflit collectif, ce matin à huit heures. Cependant, ils entendent que ces pourparlers se déroulent au siège de l'entre-

prise à Crissier, et non à Lausanne, afin qu'ils puissent régulièrement être consultés sur l'avance et les difficultés des tractations.

Le 25 %

Quant à la direction de Matisa, elle a fait savoir qu'elle se trouvera mardi, à l'heure prévue et au lieu prévu (à Lausanne) pour la reprise des négociations. Selon la direction, Matisa compte actuellement 279 membres du personnel administratif, 269 du personnel de production, sans compter 64 absents pour des raisons diverses. Sur ce total de 612 employés et ouvriers, 152 ouvriers étaient en grève lundi matin.

# Aménagement du territoire et compensation agricole

## «EXCÈS DE CENTRALISATION, ATTEINTE À LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DUPERIE»

LAUSANNE. - Avant l'assemblée au cours de laquelle, mercredi, l'Union suisse des paysans se prononcera sur la loi fédérale pour l'aménagement du territoire, la Chambre vaudoise d'agriculture a rappelé hier les raisons de son opposition à ce projet, tout en faisant part de son mécontentement devant les mesures de compensations en faveur de l'agriculture que vient d'annoncer le Conseil fédéral. Les arguments de la Chambre contre la loi sont connus: ils se fondent essentiellement sur l'excès de centralisation et sur les atteintes superflues à la propriété privée.

Quant aux mesures prévues pour la compensation des zones agricoles, la Chambre les juge insatisfaisantes. La loi exclut en principe le versement d'indemnités aux propriétaires de ces zones et prévoit une compensation qui fera l'objet d'une législation spéciale. Le Conseil fédéral a annoncé ses intentions la semaine passée. Il envisage d'augmenter diverses aides à la paysannerie

et d'instituer des paiements directs.

Or, constate la Chambre vaudoise d'agriculture, tous les crédits d'investissement, tous les subsides d'améliorations foncières, toutes les aides actuelles et futures, ne sont que des moyens au service des autorités pour atteindre le revenu équitable auquel les paysans suisses ont de toute manière droit, aujourd'hui déjà, en vertu des dispositions légales de 1951. Dès lors, toutes les augmentations des crédits, des subsides et des aides directes ne changeront rien à la situation faite aux paysans. En bref, dit la Chambre, la compensation prévue est un leurre, puisque les paysans ne pourront toujours prétendre qu'au même revenu, les articles de l'ordonnance générale sur l'agriculture n'étant pas modifiés. La seule conséquence importante des crédits et subsides plus élevés résultera du fait que les frais de production augmenteront moins, ce qui permettra d'éviter certaines hausses de prix agricoles. Ainsi, la compensation en faveur de l'agriculture sera en réalité consentie en faveur des consommateurs. Pour les paysans, c'est une duperie, dit la Chambre.

Celle-ci se dit acquise à l'aménagement du territoire et à la création de zones agricoles, mais dans le respect de l'équité et des libertés des cantons et des communes. C'est pourquoi elle s'oppose à la loi telle qu'elle sera soumise à la votation fédérale de juin.

## Collecte 75 du Jeûne fédéral: 540 000 francs

BERNE. - La collecte de «notre Jeûne fédéral», qui a eu lieu en 1975 dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais et Berne, a rapporté la somme de 540 000 francs. Cette somme a été également partagée entre l'organisation d'entraide Swissaid, l'action pour le carême, Pain pour le prochain et Helvétas. Ces quatre organisations, liées entre elles dans une communauté de travail, consacreront cette somme à des projets médicaux en Tanzanie, au Brésil, au Sénégal et au Guatemala.

Les résultats cantonaux se répartissent de la manière suivante: Genève 66 000 francs, Neuchâtel 120 000 francs, Vaud 167 000 francs, Valais 40 000 francs et Berne 147 000 francs.

# Nouvelle loi sur les stupéfiants Premiers résultats positifs

BERNE. - Six mois après l'entrée en vigueur de la loi révisée sur les stupéfiants, le Dr J.-P. Bertschinger, chef de la section pharmaceutique du Service fédéral de l'hygiène publique, estime que la mise sous contrôle des amines excitantes a déjà révélé des effets positifs. D'autre part, l'abus des amphétamines semble régresser même si le laboratoire des stupéfiants a identifié 123 échantillons d'amphétamines qui avaient été saisis, au cours des huit premiers mois de 1975. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> août, date de l'entrée en vigueur de la révision, on n'a dénombré que sept cas jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui concerne le haschisch (résine de chanvre), peut-on lire encore dans le bulletin du Service fédéral de l'hygiène

publique, le nombre des cas est resté sensiblement le même, alors que le nombre des saisies de marijuana (chanvre) a considérablement augmenté. En outre, le concentré liquide de haschisch se répand de plus en plus dans notre pays. Selon le Dr Bertschinger, le nombre des saisies de mélange d'héroïne a aussi sensiblement progressé. La combinaison la plus fréquente est un mélange d'héroïne et de caféine appelée «brown sugar» ou «brown rock». Mais on la trouve également mélangée à d'autres substances telles que la strychnine, le phéno-barbital, la quinine, etc. Sans compter les préparations d'opium, de morphine et de lysergide qui restent toujours appréciées, tandis que l'on n'a trouvé que très rarement de la cocaïne.

## Londres: attentat 1 mort - 8 blessés

LONDRES (ATS/Reuter). - Une bombe a fait explosion hier soir dans une rame du métro de Londres dont le conducteur a été tué d'un coup de feu tiré par l'auteur présumé de l'attentat. L'explosion a blessé sept autres passagers dans le premier wagon alors que la rame venait de quitter la station de West Ham, dans l'est de Londres. Il semble que le tueur ait été surpris par l'explosion prématurée de son engin. Selon des témoins qui l'ont vu courir le long de la voie vers la station, il avait le visage ensanglanté et les vêtements déchirés. Le conducteur de la rame, d'origine antillaise, a été tué d'un coup de feu alors qu'il pourchassait l'homme le long de la voie.

L'incident semble lié à une nouvelle offensive de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) contre des objectifs en Grande-Bretagne visant à contraindre le Gouvernement britannique à quitter l'Irlande du Nord.

## Quatorze arrestations en une semaine

CHIASSO. - La police a opéré 14 arrestations dans la région de Chiasso au cours de la semaine dernière. Un ressortissant italien a notamment été arrêté pour avoir importé et fait le commerce de stupéfiants.

# En 48 heures, l'armée rouge à nos frontières, affirme l'OTAN

LONDRES (ATS/AFP). - Une attaque surprise des forces du Pacte de Varsovie atteindrait le Rhin en quarante-huit heures, rendant impossible toute riposte nucléaire « flexible » de l'OTAN, selon un rapport confidentiel du commandement de l'Alliance atlantique, commenté hier dans le Times.

Selon le journal indépendant, qui précise que le document est actuellement étudié par les différents gouvernements de l'Alliance atlantique, le rapport montre qu'une attaque surprise des vingt divisions soviétiques basées en Allemagne de l'Est renforcées par six divisions est-allemandes, atteindrait l'Elbe en trois heures alors que les forces de l'OTAN ne pourraient pas occuper leurs positions avancées en moins de dix heures.

Vingt-quatre heures après le début de l'attaque, indique le rapport, les forces soviétiques seraient

profondément enfoncées en Allemagne fédérale soutenues par seize mille agents soviétiques qui s'y sont infiltrés. En quarante-huit heures ces forces pourraient traverser le Rhin, ajoute le rapport, qui estime que le président des Etats-Unis ne pourrait prendre de décision sur l'utilisation d'armes atomiques « tactiques » qu'entre 36 et 48 heures après le début des hostilités.

Le rapport ajoute que dans ces conditions « il est logique de déduire que l'armement nucléaire tactique ne sera jamais utilisé ».

Il conclut, selon le Times, que l'Europe occidentale devrait assumer la responsabilité de sa défense et ne plus dépendre entièrement du parapluie atomique américain. Dans le cas contraire, conclut le rapport, l'Europe n'a pas d'avenir politique, « car ce qui ne peut être défendu conformément à la définition classique de la souveraineté n'est pas politiquement viable ».

## COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU NIGER

NIAMEY (ATS/AFP). - Une tentative de coup d'Etat, menée par le chef de bataillon Bayere Moussa, a été réprimée, dans la nuit de dimanche à lundi, à Niamey, a annoncé hier matin le ministre de la défense nationale nigérien, le commandant Idrissa Harouna.

Le commandant Harouna a également indiqué que le responsable de la tentative, le commandant Bayere Moussa, ainsi que ses principaux complices, parmi lesquels le capitaine Sidi Mohamed et le secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs nigériens (UNTN, centrale syndicale unique) ont été arrêtés.

Dans une déclaration radiodiffusée, le ministre de la défense ajoutait que la situation a pu être rétablie grâce à l'intervention de l'ensemble des unités de la place.

Au nom du Conseil militaire suprême et du gouvernement, le commandant Harouna a appelé la population à rester calme.

## La grippe en régression

BERNE. - Le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés au Service fédéral de l'hygiène publique pour la semaine du 29 février au 6 mars s'élève à 3931, contre 4773 pour la semaine précédente.

# France: «Le franc flotte, le gouvernement aussi»

## Hors du «serpent» dans la tempête LE FRANC BELGE SUIVRA-T-IL ?

PARIS (ATS/AFP). - Le franc français s'est redressé hier après-midi sur les marchés de changes occidentaux, où sa décote par rapport au mark d'Allemagne fédérale n'est plus que de 3 % environ, au lieu de 5 % le matin. En fin d'après-midi, le franc voyait son cours remonter par rapport à l'ensemble des devises : à Paris, le mark valait 1,82 francs au lieu de 1,853 le matin, le dollar 4,665 francs au lieu de 4,775 francs et le franc suisse 1,81 francs au lieu de 1,84 francs.

Sur le marché de New York, qui a ouvert plus tard à cause du décalage entre l'heure américaine et européenne, le franc français accusait une décote d'environ 6,5 % par rapport au dollar à l'ouverture, mais se raffermissait peu après, cette décote devenant inférieure à 6 %.

Les opérateurs étrangers se sont apparemment trouvés gênés par la très forte hausse des taux d'intérêt sur le marché de l'euro-franc, où les taux au jour le jour sont montés hier jusqu'à 350 %, indique-t-on dans les milieux financiers. Or nombre d'entre eux se trouvaient à découvert sur le franc pour en avoir trop vendu la semaine dernière. Dans l'alternative qui était d'emprunter de l'euro-franc à 300 ou 350 % et de vendre des devises contre francs, ils ont préféré la dernière solution, apprend-on dans les milieux cambistes.

Continuer à jouer le franc à la baisse comportait hier un risque supplémentaire qui était l'absence d'interventions de la

Banque de France et de la Bundesbank. C'est d'ailleurs parce que la Banque de France a perdu 14 milliards de francs en devises au cours des trois crises monétaires qui ont eu lieu depuis le début de l'année que le Gouvernement français a décidé de laisser flotter le franc.

### PANIQUE

Les spécialistes français des changes déplorent toutefois la décision de sortir le franc du « serpent européen » qu'ils qualifient de « mesure de panique ». Ils estiment qu'elle profite surtout aux opérateurs étrangers qui ont joué le franc à la baisse. Ils ajoutent que la fermeture du marché des changes pendant quelques jours les aurait placés dans une situation impossible, car leur découvert en francs était tel qu'ils auraient été obligés de vendre des devises pour racheter des francs à la réouverture du marché.

### LE FRANC BELGE MENACÉ

Mais le « serpent européen » n'est pas forcément guéri parce que le franc français en est sorti. Le franc belge est tombé hier à son cours plancher vis-à-vis du mark d'Allemagne fédérale et la couronne danoise, qui s'y trouvait déjà la semaine dernière, y est restée.

La Bundesbank (Banque centrale d'Allemagne fédérale) a dû intervenir hier pour les soutenir et les rumeurs vont déjà bon train concernant une éventuelle sortie du franc belge hors du « serpent ».

### «FLUCTUATION» GÉNÉRALE

La livre sterling s'est redressée dans l'après-midi : après avoir glissé de 1,9265 à 1,9185 dollar hier matin, elle est remontée à 1,9230 dollar en clôture. Quant à la lire italienne, elle a baissé par rapport à toutes les monnaies, sauf le franc français. Elle a enregistré des pertes record vis-à-vis du dollar et du mark allemand, qui sont montés à 825 liras et 321 liras respectivement. Quant au franc suisse, il est passé de 311 liras vendredi à 319,55 liras.

(Voir en page 1 notre commentaire)

## Cantonales: coup de semonce

# La majorité perd douze départements au profit des gauches

PARIS (ATS/AFP). - Plusieurs leaders de la majorité présidentielle française ont reconnu que les élections locales des 7 et 14 mars, qui ont été marquées par une poussée confirmée de la gauche, constituent « un coup de semonce » pour la majorité présidentielle au pouvoir depuis 1974. Pour M. Roger Chénou, président du groupe parlementaire giscardien, notamment, le mécontentement d'une partie de la population, du fait des difficultés économiques, s'est épanouï dans ces élections qui ont joué un rôle de soupape de sûreté. L'ancien président du conseil modéré, M. Antoine Pinay, a lui-même estimé que le président de la République devrait tenir compte des tendances nouvelles. Aussi attend-on dans les milieux politiques les prochaines déclarations publiques de M. Valéry Giscard d'Estaing qui, le 24 mars, doit définir la relance économique et politique du pouvoir en place.

On s'attend au passage à gauche de la majorité dans une douzaine de départements.

La majorité a cependant résisté en province. Le premier ministre Jacques Chirac a confirmé sa majorité en Corse, M. Pierre Abelin, ancien ministre (centriste) a été réélu à Châtellerauld (Vienne). L'ancien premier ministre (gaulliste) M. Michel Debré, arithmétiquement battu au premier tour de scrutin, a conservé son siège d'Amboise, en Touraine, de même que M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la qualité de la vie, dans l'Aube.

Le secrétaire général du PCF, le report des voix socialistes sur le candidat communiste n'a pas joué suffisamment dans nombre de cantons, notamment à Arles, Sarcelles et Ris-Orangis où le communiste n'a pu être élu. Ces mêmes « bavures » ont pu être observées au sein de la majorité comme cela a été le cas pour M. Joseph Comiti, ancien ministre gaulliste, à Marseille, où il n'a pas été soutenu par les modérés. Autant de leçons pour les tacticiens politiques qui préparent d'ores et déjà les élections municipales de 1977 et législatives de 1978.

### LA MAJORITÉ... SOCIALISTE !

Pour le parti socialiste unifié, il s'agit de « passer d'une défaite de la droite à une victoire populaire ». M. Georges Marchais, au nom du PCF, a dénoncé « la tactique de la droite » qui, dans certains cantons, n'a pas présenté de candidat et a appelé à voter pour le socialiste afin de battre le communiste.

### PROCURATIONS IDÉOLOGIQUES

L'élection politisée à l'image de l'élection présidentielle, a obligé les électeurs à un report généralement strict de leurs voix sur le candidat de la majorité ou de l'opposition le plus favorisé. Cependant, comme l'a noté M. Georges Marchais,

Le ministre français de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a rendu publique

hier la répartition des sièges dans les 1863 cantons.

Partis	Nombre de sièges	Gains/Pertes
Socialistes	520	+ 194
Communistes	249	+ 75
Gauche (divers)	192	+ 41
Gaullistes	182	- 48
Centristes et réformistes	254	+ 10
Républicains indépendants	182	- 36
Modérés et droite (divers)	284	- 54

# Liban: le président Frangié se retire... EN SAUVANT LES APPARENCES ?

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Au cinquième jour de l'épreuve de force engagée entre une partie de l'armée et des partis politiques et le président Soleiman Frangié, celui-ci paraît sur le point de céder en abandonnant ses pouvoirs.

Dans les milieux politiques libanais, on indiquait hier soir que le chef de l'Etat avait accepté de démissionner si les partis politiques trouvaient une formule lui permettant de sauver les apparences et de donner l'illusion qu'il part de son plein gré et non sous la pression conjuguée de l'armée et des partis.

On apprenait par la suite que M. Frangié avait également exigé comme condition à son départ qu'il ait un droit de regard sur la personnalité appelée à lui succéder à la tête de l'Etat.

On ignore si cette nouvelle condition, ajoutée à la première, implique que le président est sur le point de renoncer à sa décision de se démettre.

Toutefois, elle ajoute à l'incertitude politique et les milieux politiques n'excluent pas que de nouvelles conditions présidentielles

viennent s'ajouter aux deux premières. Sa décision répond apparemment à l'ultimatum lancé par un groupe d'une trentaine d'officiers de l'armée de terre au président, lui donnant jusqu'à 14 heures lundi - délai prolongé par la suite jusqu'à 18 heures - pour renoncer à ses pouvoirs, faute de quoi une attaque serait lancée sur le palais présidentiel de Baabda, sur les hauteurs de Beyrouth.

Toutefois, les observateurs se demandent si M. Frangié ne s'efforce pas de nouveau de gagner du temps en suggérant une formule qui lui permette de sauver la face.

Autre développement grave dans la crise libanaise, l'arrivée signalée dans les milieux diplomatiques arabes d'un millier de soldats syriens, hier au Liban. Ceux-ci, précise-t-on, ont revêtu l'uniforme de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) et se sont groupés en trois unités de trois cent cinquante à quatre cent cinquante hommes.

Leur intervention dans la crise libanaise ne vise pas tant à protéger le président Frangié qu'à s'assurer que son éventuel successeur sera une personnalité favorable aux thèses de Damas, ajoute-t-on.

Un porte-parole du « Front du refus », qui regroupe les organisations palestiniennes opposées à un règlement négocié avec Israël, a confirmé que des forces syriennes étaient entrées hier au Liban.

Il a vivement critiqué cette intervention : « De tels actes ne sont pas même dans l'intérêt de la Syrie », a-t-il dit, ajoutant que toutes les organisations palestiniennes étaient en état d'alerte.

# Ostpolitik: un retour de manivelle

LEIPZIG (RDA) (ATS/Reuter/AFP). - M. Hans Friderichs, ministre ouest-allemand de l'économie, a abrégé hier au bout de deux heures sa visite à la Foire de Leipzig, en Allemagne de l'Est, pour regagner Bonn en raison du refus des autorités de RDA d'accréditer trois journalistes ouest-allemands pour la foire.

Cette interruption précipitée de la première visite faite en RDA par un ministre de Bonn depuis 1972, risque d'assombrir les relations entre les deux Etats allemands.

M. Friderichs, ministre libéral - FDP - qui était accompagné de son secrétaire d'Etat, M. Detley Rohwedder, a pris cette décision, après une entrevue avec le ministre ouest-allemand du commerce extérieur, M. Horst Soelle, qui avait

maintenu la position de son pays à ce sujet.

Selon Berlin-Est, les deux correspondants de la « Deutschlandfunk » et celui de la « Deutsche Welle » ont été sanctionnés à cause de l'ingérence de leurs radios dans les affaires intérieures des pays socialistes.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a qualifié hier à Bonn de « scandaleuse » la décision du Gouvernement est-allemand de refuser leurs visas d'entrée à trois journalistes ouest-allemands.

Le Gouvernement fédéral allemand a même menacé hier la République démocratique allemande de représailles à la suite de ce refus. Selon le porte-parole du Gouvernement de Bonn, M. Klaus Boelling, cette interdiction « ne saurait

être sans répercussions sur la situation générale ».

« La RDA doit peser ce à quoi elle s'expose, a dit M. Boelling au cours d'une conférence de presse, sans préciser les formes que pourraient prendre les représailles ouest-allemandes, il a indiqué qu'aucun journaliste est-allemand ne serait expulsé.

M. Genscher a affirmé, devant le comité directeur du parti libéral, dont il est le président, que la mesure prise par le Gouvernement est-allemand portait atteinte à l'esprit du traité fondamental entre les deux Etats allemands et de l'acte final d'Helsinki. Il a d'ailleurs qualifié la décision du ministre de l'économie de « réaction adaptée et nécessaire à l'attitude scandaleuse du Gouvernement est-allemand ».

# Entre l'Egypte et l'URSS UNE LOI DE «NON-AMITIÉ»...

LE CAIRE (ATS/AFP/Reuter). - L'Assemblée du peuple (Parlement égyptien) a ratifié hier soir à l'unanimité la loi abrogeant le traité d'amitié et de coopération égypto-soviétique, annonce l'agence d'information du Proche-Orient.

Signé en mai 1971 par les présidents Sadate et Nikolai Podgorny, ce traité était la pierre angulaire des relations entre les deux pays. Lors de sa signature, on pensait qu'il lierait les destinées des deux pays pour plusieurs décennies. Sa dénonciation unilatérale constitue le dernier en date des chapitres qui ont marqué depuis la guerre d'octobre 1973 la lente dégradation des rapports entre les deux pays.

Elle ne fait que confirmer que l'Egypte a basculé dans le camp occidental et a franchi le point de non-retour. Le Ministère des affaires étrangères affirmait dans un mémorandum publié dans l'après-midi, que cette dénonciation donnerait aux deux pays l'occasion de faire face « aux réalités nouvelles ».

L'Egypte reproche depuis longtemps à Moscou de ne pas lui avoir livré les armes

dont elle avait besoin lors de la guerre d'octobre 1973 avec Israël. Or le traité prévoyait une assistance militaire soviétique qui devait permettre à l'Egypte de faire face aux « agressions » d'Israël.

## Complot contre Ford et Reagan

CHICAGO (ATS-Reuter). - Le FBI a découvert un complot visant à l'assassinat du président Ford et de son adversaire Ronald Reagan à la Convention républicaine d'août à Kansas City, annonçait hier le *Chicago Tribune*, dans une dépêche datée de San Francisco.

L'opération aurait été menée par un « commando » de la région de San Francisco. Le FBI a été informé par un indicateur digne de foi d'un réseau terroriste de Californie du Nord.

Le *Chicago Tribune* rapporte que le FBI a effectué une série de descentes contre les groupes terroristes à fin février dans la région de San Francisco.